

2014



**Rapport sur la situation de
l'administration et des affaires
de la Commune de Walhain**

A MM. LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL

Mesdames,
Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous soumettre la synthèse de la situation de l'Administration et des Affaires de la Commune de Walhain pour l'année 2014. Les chiffres sont arrêtés au 1^{er} décembre.

Photo de couverture : M. Jacques Pécriaux

Table des matières

1	Corps communal	6
1.1	Conseil communal	6
1.2	Commissions	7
1.2.1	Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM)	7
1.2.2	Commission Consultative de l'Environnement	7
1.2.3	Commission Locale de Développement Rural (CLDR)	7
1.2.4	Commission Consultative de la Mobilité	8
1.2.5	Commission Consultative de la Culture	8
1.2.6	Commission Consultative des Sports	8
1.2.7	Commission Consultative des Relations internationales, des Jumelages et de la Coopération au développement	8
1.2.8	Commission Consultative de l'Economie	8
1.2.9	Conseil Consultatif de Perbais	8
1.2.10	Conseil Consultatif de la Personne Handicapée	8
1.2.11	Conseil Consultatif des Aînés	9
1.2.12	Conseil Consultatif de la Jeunesse	9
1.2.13	Commission Communale de l'Accueil (CCA)	9
1.2.14	Commission Paritaire Locale (COPALOC)	9
1.2.15	Conseil de Participation	9
1.3	Représentations	10
2	Administration générale	12
2.1	Personnel	12
2.1.1	Grades légaux	12
2.1.2	Personnel administratif	12
2.1.3	Personnel spécifique	12
2.1.4	Personnel technique	12
2.1.5	Personnel de métier	13
2.1.6	Personnel de service	13
2.1.7	Personnel enseignant	14
2.1.8	Formations	14
2.1.9	Stages	14
2.2	Le Comité de direction (Codir)	15
2.3	Cadre du Personnel	16
2.4	Publications communales	18
2.5	Animations	18
2.6	Réceptions et cérémonies	19
2.7	Indicateur	19
3	État civil - Population	20
3.1	Population de droit	20
3.2	Mouvement du Service Population	21
3.3	Délivrance de documents	21
3.4	Graphiques d'évolution de la population	22
3.5	Classement de la Commune et graphique	22
3.6	Graphique et pyramide des âges	23
3.7	Graphique sur la nationalité	24
3.8	État civil : tableau et graphique	25
3.9	Nombre de maisons habitées par rue	26
3.10	Elections	29
4	Finances	30
4.1	Budget communal de l'exercice 2014 après modification budgétaire n° 1/2014	30
4.2	Evolution des voies et moyens principaux	30
4.3	Fiscalité 2014	31
4.3.1	Taxes additionnelles	31
4.3.2	Taxes communales	31
4.3.3	Redevances	35
4.4	Compte de l'exercice 2013	39
4.5	Cadastre	39

4.6	Assurances.....	39
4.7	Cultes	40
4.8	Commission Consultative de l'Economie.....	41
5	Contentieux.....	42
5.1	Actions en défendant.....	42
5.2	5.2 Actions en demandant.....	44
6	Urbanisme - Logement.....	46
6.1	Dossiers traités	46
6.2	Permis d'urbanisme délivrés par le Fonctionnaire délégué	47
6.3	Tâches et rôle du service.....	48
6.4	Etude d'Incidence sur l'Environnement et permis unique de classe 1	49
6.5	Schéma de structure communal (SSC).....	49
6.6	Patrimoine	49
6.7	Formation CPDT (Conférence Permanente du Développement Territorial)	49
6.8	Documents réglementaires.....	49
6.9	Programme communal de développement rural (PCDR).....	51
6.9.1	Composition de la CLDR.....	51
6.9.2	Elaboration du PCDR-A21L.....	52
6.9.3	Autres participants	53
6.9.4	Réunions officielles de la CLDR organisées en 2014	53
6.10	Plan Communal d'Aménagement « W-01 » dit « de Perbais »	54
6.11	Commission consultative d'Aménagement du territoire et de Mobilité (CCATM)	56
6.11.1	Composition de la CCATM du 26 juillet 2013 :.....	56
6.11.2	Réunions officielles organisées en 2014 par la CCATM	57
6.12	Service communal du Logement	58
6.12.1	L'ancrage communal :	59
6.12.2	La gestion des logements existants dans le patrimoine communal / CPAS.....	61
6.12.3	Les services aux citoyens et l'administration des biens immobiliers	61
6.13	La cartographie	62
7	Travaux	63
7.1	Epandage hivernal	63
7.2	Actions sur fonds propres.....	63
7.2.1	Achat de brosses pour le camion-brosse	63
7.2.2	Achat d'une épandeuse à sel sur relevage tracteur	64
7.2.3	Marché de sel de déneigement	64
7.2.4	Acquisition d'une machine cylindrique pour tondre les terrains de football.....	64
7.2.5	Marché de carburant	65
7.2.6	Réfection du mur de l'école de Walhain.....	65
7.2.7	Réfection du parking et du chemin d'accès au parking des Cortils :	66
7.2.8	Entretien des chaudières dans les bâtiments communaux :.....	66
7.2.9	Contrats d'entretien des alarmes incendie et intrusion dans nos bâtiments communaux.....	66
7.2.10	Location/entretien de vêtements professionnels	67
7.2.11	Abattage de sapins derrière la salle « Le Seuciau »	67
7.2.12	Marché achat de sapins pour les fêtes de fin d'année 2014-2015.....	68
7.2.13	Installation d'une aire de jeux à la Forge de Perbais et sur la place Clochemerle	68
7.2.14	Désignation d'un auteur de projet pour la valorisation de la Forge à Perbais.....	68
7.2.15	Marché public de services relatif à : « Vérification de l'implantation des constructions conformément à l'article n° 137 du C.W.A.T.U.P.E »	69
7.2.16	Réfection de dalles-béton.....	69
7.2.17	Plan Particulier d'Aménagement (PPA) dit « Les deux églises » :.....	70
7.2.18	Raccordements aux égouts.....	71
7.2.19	Plafond RF (anti feu) école de Perbais.....	71
7.2.20	Infiltration au niveau de la toiture d'une classe à l'école de Perbais.....	72
7.2.21	Achat de défibrillateurs.....	73
7.2.22	Assistance technique ponctuelle 2014	73
7.2.23	Fourniture de repas scolaires s'inscrivant dans une démarche d'alimentation durable pour la période de 2015 à 2019	73
7.3	Actions subsidiées par le Service Public de Wallonie.....	74
7.3.1	Plan d'investissement 2013-2016	75
7.3.2	Droit de tirage 2011	77

7.3.3	Plan triennal 2010-2012.....	78
7.3.4	Cellule Infrasport - Sports de rue	80
7.3.5	Direction des déplacements doux et des projets spécifiques.....	81
7.4	Actions subsidiées par Fédération Wallonie-Bruxelles	82
7.4.1	Ecole de Perbais.....	82
7.4.2	Ecole de Tourinnes	83
7.5	Charroi automobile	84
8	Environnement -Énergie- Mobilité	87
8.1	Commission consultative de l'Environnement	87
8.1.1	Membres	87
8.1.2	Réunions de la commission Environnement	87
8.2	Commission consultative de Mobilité.....	88
8.2.1	Membres	88
8.2.2	Réunions de la commission communale de Mobilité	88
8.3	Agenda 21 local	88
8.4	Déchets	89
8.5	Nature et espaces publics	92
8.6	Eau et inondations	92
8.7	Agriculture	92
8.8	Nuisances et pollutions diverses	92
8.9	Alimentation - Sécurité alimentaire - Consommation durable.....	92
8.10	Gestion des plaintes et des infractions environnementales.....	93
8.11	Urbanisme	93
8.12	Enquêtes publiques	93
8.13	Energie.....	93
8.14	Mobilité	93
8.15	Divers	94
9	Sports - Culture - Jeunesse.....	95
9.1	Infrastructures communales	95
9.1.1	Walhain-Saint-Paul.....	95
9.2	Commission consultative de la Culture	96
9.3	Commission consultative des Sports.....	96
9.4	Commission Consultative de la Jeunesse	96
9.5	Office du Tourisme de Walhain.....	97
10	Coopération au développement, Jumelages et Relations internationales.....	98
10.1	Commission consultative des Relations internationales, des Jumelages et de la Coopération au développement.....	98
10.2	Partenariat avec le territoire de Madimba	98
10.3	Jumelages	99
11	Enseignement fondamental	100
11.1	Population scolaire au 1 ^{er} octobre	100
11.2	Organigramme de l'enseignement communal	100
11.2.1	Walhain Centre	100
11.2.2	Tourinnes-St-Lambert	101
11.2.3	Perbais	101
11.2.4	Maîtres spéciaux des trois implantations	101
11.3	Commission Paritaire Locale (COPALOC)	102
11.4	Conseil de Participation	103
12	Accueil Temps Libre (ATL) - Extrascolaire	104
12.1	La Commission Communale de l'Accueil (CCA).....	104
12.1.1	Objectifs :.....	104
12.1.2	Composition :	104
12.2	Plan d'action annuel 2014-2015.....	106
12.3	Les Plaines communales de vacances	107
12.4	L'accueil extrascolaire et les mercredis après-midi.....	107
13	Action sociale.....	108
13.1	Centre Public d'Action Sociale	108
13.2	Été solidaire 2014.....	110
13.3	Conseil Consultatif de la Personne Handicapée	111
13.4	Conseil Consultatif des Aînés	112

13.5	La Maison d'Enfants « Les p'tits Loups »	113
13.6	La Crèche communale« Le Petit Favia ».....	114
14	Agence Locale pour l'Emploi	115
14.1	Composition :.....	115
14.2	Statistiques 2014.....	115
14.3	Profil des prestataires	115
14.4	Utilisateurs de l'ALE - types de prestations effectuées.....	116
14.5	Information	116
14.6	Formations	116
15	Police locale	117
15.1	Zone de Police.....	117
15.2	Représentation communale	117
15.3	Effectifs.....	117
15.4	Répartition géographique et organisation du corps de police	117

1 CORPS COMMUNAL

1.1 Conseil communal

Mme Laurence SMETS, Bourgmestre - Groupe WAL1

Finances, Enseignement, Jeunesse, Cadre de vie, Ruralité, Etat-civil et Police

14, rue de Blanmont, 1457 Nil-Saint-Vincent - Tél. 010/65.15.63

Mme Nicole THOMAS-SCHLEICH, Première Echevine - Groupe WAL1

Sports, Tourisme, Culture, Information, Communication, Economie et PME

73, rue de Libersart, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - Tél. 010/68.00.08

M. Jules PRAIL, Deuxième Echevin - Groupe WAL1

Travaux subsidiés, Cours d'Eau, Jumelages et Animations locales

108, rue de la Station, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - Tél. 010/65.07.89

M. Philippe MARTIN, Troisième Echevin - Groupe WAL1

Affaires sociales, Environnement et Agenda21, Extrascolaire et Petit Patrimoine

2, rue Saiwère, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - Tél. 010/65.12.31

M. Jean-Marie GILLET, Quatrième Echevin - Groupe ECOLO

Energie, Mobilité, Logement, Participation et Coopération au développement

16, rue du Warichet, 1457 Nil-Saint-Vincent - Tél. 010/65.74.41

M. Raymond FLAHAUT, Président du CPAS - Groupe WAL1

Urbanisme, Cultes et Commémorations

28, rue des Boscailles, 1457 Walhain-Saint-Paul - Tél. 010/65.66.03

M. André LENGELE, Conseiller communal - Groupe Avenir Communal

29, rue des Verts Pacages, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - Tél. 010/65.51.45

Mme Agnès NAMUROIS, Présidente du Conseil communal - Groupe ECOLO

57, rue des Combattants, 1457 Walhain-Saint-Paul - Tél. 010/65.83.97

Mme Andrée MOUREAU- DELAUNOIS, Conseillère communale, - Groupe WAL1

37, rue de Libersart, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - Tél. 010/68.92.69

Mme Isabelle DENEFF-GOMAND, Conseillère communale - Groupe WAL1

61, rue Saint-Martin, 1457 Nil-Saint-Vincent - Tél. 010/65.21.40

M. Christian REULIAUX, Conseiller communal (démissionnaire au 21 décembre 2014)

- Groupe Avenir Communal

44, rue de Sauvenière, 1457 Walhain-Saint-Paul - Tél. 010/65.51.15

M. Olivier PETRONIN, Conseiller communal - Groupe Avenir Communal

52, rue Margot, 1457 Nil-Saint-Vincent - Tél. 010/65.99.63

M. Laurent GREGOIRE, Conseiller communal - Groupe Avenir Communal

15, rue du Maieur, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - Tél. 010/65.80.51

M. Didier HAYET, Conseiller communal - Groupe WAL1

73, chaussée de Namur, 1457 Nil-Saint-Vincent - Tél. 0476/59.88.50

Mme Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE, Conseillère communale - Groupe WAL1

29, rue de la Campagnette, 1457 Walhain-Saint-Paul - Tél. 010/65.76.71

M. Julien PITSAER, Conseiller communal - Groupe ECOLO

31, rue du Vieux Château, 1457 Walhain-Saint-Paul - Tél. 0479/35.43.90

M. Hugues LEBRUN, Conseiller communal - Groupe Avenir Communal

1, Drève Marie-Thérèse, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - Tél. 010/65.03.60

Au sein du Conseil communal, la majorité se compose des groupes WAL1 et ECOLO.
La minorité est composée du groupe AVENIR COMMUNAL.

Au cours de l'année 2014 :

- 1) Le **Conseil communal** se sera prononcé sur un total de **289** objets répartis sur **9** séances tenues aux dates suivantes : 20 janvier - 17 février - 17 mars - 28 avril - 26 mai - 16 juin - 22 septembre - 3 novembre et 22 décembre.
- 2) Le Conseil communal aura tenu **1 Séance Publique Commune** avec le Conseil de l'Action sociale le 9 décembre et y a abordé **5** objets.
- 3) Le **Collège communal**, composé de la Bourgmestre, des Echevins et du Président du CPAS, s'est réuni à **44** reprises pour traiter **3.446** objets (décembre 2013 + janvier à novembre 2014).

1.2 Commissions

1.2.1 **Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM)**

MM. Luc POELMANS (Président), Isabelle DENEFF-GOMAND, Didier HAYET, Laurent GREGOIRE, René SOMVILLE, Yannick DEWAELE, Jean-Pierre VAN PUUYMBROECK, Elise FLEMAL, Xavier DELFORGE, Yves BERTHOLET, Cyril LIZEN, Stéphanie BOVY, Francine DEVALCK (effectifs), Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE, Jean-Marie GILLET, André LENGELE, Geoffroy CASSART, Juliette BLANCHART, Joël CROONENBERGHS, Etienne MEURET, Vincent EYLENBOSCH, Joël DE HULST, Stéphane DELFOSSE, Grégoire WUILLAUME, Philippe BORCHGRAEVE (1^{er} suppléants), Philippe MARTIN, Jules PRAIL, Olivier PETRONIN, Olivier DOMBRET (démission le 17 mars 2014), André CLIPPE, Yves BAUWENS, Jacques HENRY, Pierre GREGA et Éric VERHELST (2^e suppléants).

Secrétaire : Nathalie VAESKEN

1.2.2 **Commission Consultative de l'Environnement**

MM. Michel DIERICKX-VISSCHERS (Président), Isabelle DENEFF-GOMAND, Philippe MARTIN, Ludovic BOQUET, Jean-Luc GILOT, Cédric HARMANT, Michel INSTALLE, Serge MATHIEU, Pierre MATZ, Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ, Jean-Pierre VAN PUUYMBROUCK.

Secrétaire : Brigitte MAROY

1.2.3 **Commission Locale de Développement Rural (CLDR)**

MM. Isabelle DENEFF-GOMAND (Présidente), Laurence SMETS (1^{ère} Vice-présidente), Nicole THOMAS-SCHLEICH (2^{ème} Vice-présidente), Agnès NAMUROIS, Laurent GREGOIRE, Maxime BERTRAND, Charles-Philippe DE BURLET, Sébastien LACOURT, Frederik LANGHENDRIES, Philippe STRAPART, Xavier FANNA, Fabienne BILTERIJS, Yannick DEWAELE, Nicolas THOMAS, Pascal FROMENT, Alexia BOUCAU, Geoffrey EWBANK, Jean-Pierre VAN PUUYMBROUCK, Stéphanie BOVY, Alexis NUYT (effectifs), Francine KEKENBOSCH, Andrée MOUREAU, Jean-Marie GILLET, Didier HAYET, André LENGELE, Stéphane LALOUX, Joseph VERHEYDEN, Nadine GRAUWELS, Yves BERTHOLET, Robert OLBRECHTS, Dominique FINFE, Damien MARY, Stéphane DELFOSSE, Ekkehard STARCK, Grégoire WUILLAUME, Mireille SANSDRAP, Jean-Luc GILOT, Alain WAFFLARD, Catherine RONSE, Emmanuel CHALMAGNE (suppléants).

Secrétaire : Nathalie VAESKEN

1.2.4 Commission Consultative de la Mobilité

MM. Luc POELMANS (Président), Isabelle DENEFF-GOMAND, Jean-Marie GILLET, Didier HAYET, Bernard BEELEN (démission le 16 juin 2014), Stéphanie BOVY, Stéphane DELFOSSE, Danièle GALLET, Frédéric PETRE, Elise ROBERT, Ekkehard STARK, Jean-Pierre VAN PUYMBROUCK, Joseph VERHEYDEN (coopté le 16 juin 2014) et Alain WAFFLARD.

Secrétaire : Brigitte MAROY

1.2.5 Commission Consultative de la Culture

MM. Paul VAN RUYCHEVELT (Président), Nicole THOMAS-SCHLEICH, Philippe MARTIN, Fabienne VASSART, Stéphanie BOVY, Claude BUCHKREMER, Caroline DOSSOGNE, Nathalie MESKENS, Brigitte SAMAIN, André VANDERBORGHT, Anne VAN RYMENAM.

Secrétaire : Isabelle LABYOIT

1.2.6 Commission Consultative des Sports

MM. Denis DETINNE (Président), Nicole THOMAS-SCHLEICH, Jean-Luc COQUERELLE, Benoît GERARD, Nancy HERNAUX-BERGIERS, Cyril LIZEN, Marcelle MONCOUSIN, Geoffroy CASSART, Laurent DELVILLE, Pierre GREGA.

Secrétaire : Isabelle LABYOIT

1.2.7 Commission Consultative des Relations internationales, des Jumelages et de la Coopération au développement

MM. Agnès NAMUROIS (Présidente), Jean-Marie GILLET, Jules PRAIL, Xavier DUBOIS, Alain DELFOSSE, Marie DEPPEZ et Caroline DOSSOGNE.

Secrétaire : Nathalie HENRY

1.2.8 Commission Consultative de l'Economie

MM. René SOMVILLE (Président), Baudouin OLDENHOVE (Vice-Président), Nicole THOMAS-SCHLEICH, Agnès NAMUROIS; Didier HAYET, Xavier DUBOIS, Olivier DELFORGE, Geoffroy CASSART, Stéphane DELFOSSE, Stéphane LECLEF, Olivier LENAERTS, Alain WAFFLARD, Michel DIERICKX-VISSCHERS, Alexandre DELTOUR et Sophie BRUX.

Secrétaire : Aurélie FLAMAND

1.2.9 Conseil Consultatif de Perbais

MM. Robert OLBRECHT (Président), Eveline BALDEWIJNS-SAPART (Vice-présidente), Isabelle DENEFF-GOMAND, Julien PITSAER, Marcelle MONCOUSIN, Yves BERTHOLET, Emmanuel LEPINE, François STEVENS, Alain WAFFLARD, Noel BARROIT, Maxime BERTRAND, Anne-Françoise DESIRANT, Dominique DESTREBECQ, Claudine HENRY et Frederik LANGHENDRIES.

Secrétaire : Nicolas VAN DEN STEEN

1.2.10 Conseil Consultatif de la Personne Handicapée

MM. Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE (Présidente), Isabelle DENEFF-GOMAND, Philippe MARTIN, Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ, Noëlle DOCQUIER, Nick GOMAND, Anne-Marie LINTERMANS-SCHNELLER, Isabelle POULET, Marianne Marianne SAND (démission le 3 novembre), Evelyne SAPART, Simone SMETS-DELCHARLERIE, Fabienne THAYSE, Fanny VANLIERDE et Catherine BIQUET (coopté le 3 novembre 2014).

Secrétaire : Anne-Sophie JANDRAIN

1.2.11 Conseil Consultatif des Aînés

MM. Didier HAYET (Président) Philippe MARTIN, Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Jean-Marie STREYDIO, Annie BUTACIDE, André CHERON, Patricia DE MULDER, Denis DETINNE, Danielle GALLEZ, Monique MONFILS, Evelyne SAPART.

Secrétaire : Isabelle LABYOIT (démission le 17 septembre 2014)

1.2.12 Conseil Consultatif de la Jeunesse

MM. Robert OLBRECHT (Président) Laurence SMETS, Florent BOUILLON, Cyril LIZEN, Caroline DOSSOGNE, Xavier DUBOIS, Marie DEPRez et Maxime BERTRAND.

Secrétaire : Isabelle LABYOIT

1.2.13 Commission Communale de l'Accueil (CCA)

MM. Philippe MARTIN (Président), Laurence SMETS, Agnès NAMUROIS, Laurent GREGOIRE, Isabelle GOMMAND, Christian REULIAUX, Delphine BRICART, Sébastien BERGIERS, Sophie VANWAEYENBERGH, Nathalie HOTTART, Anne SERNEELS, Catherine MAILLEUX, Laurent RESTIAU, Éric VERHELST, Aïcha EL LUALID, Magali MORAINÉ, Fanny VANLIERDE, Alberte DALEMONT-GIGOT, Suzy BONTE, Mirella MANCONI, Cindy BUIS, Geneviève BURTON, Brigitte MASSAUX, Marie-Laine QUIROGA, Sébastien FRANCIS, Dimitri FRANCIS, Evelyne SAPART, Marcelle MONCOUSIN, Anne GILLES, Vanessa IPSEN, Françoise MERTENS, Patricia LOVENS et Nathalie DEPOORTENR.

Secrétaire : Isabelle PAAR

1.2.14 Commission Paritaire Locale (COPALOC)

MM. Laurence SMETS (Présidente), Agnès NAMUROIS, Philippe MARTIN, Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Christian REULIAUX, Delphine BRICART, Stéphanie BERTRAND, Marie-Thérèse ANDRE, Anne-Françoise FLAHAUT, Anne SERNEELS, Mélanie DECALUWE, Krystel SAPIN et André DEHUT.

Secrétaire: Christine DUQUENNE

1.2.15 Conseil de Participation

MM. Laurence SMETS (Présidente), Agnès NAMUROIS, Philippe MARTIN, Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Christian REULIAUX, Delphine BRICART, Sabine DUCHENE, Kristel SAPIN, Virginie HARDENNE, Virginie VAN DER STRATEN, Anne SERNEELS, Axelle BOURLARD, Thomas HERVE, Pascal FROMENT, Xavier FANNA, Eric VERHELST, Nathalie DEPOORTER, Yannick DEWAELE, Bernard LATTEUR, Isabelle PAAR, Cindy BUIS, Geneviève BURTON et Suzanne BONTE.

Secrétaire : Caroline WOUEZ

1.3 Représentations

Assemblée générale de l'Asbl « Le Petit Favia »

MM. Andrée MOUREAU-DELAUNOIS (Présidente), Laurence SMETS, Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE (membres du Conseil communal), Agnès NAMUROIS, Cindy GELDERS, Nancy HERNAUX-BERGIERS, Geoffroy CASSART, Elise ROBERT, Fabienne VASSART.

Assemblée générale de l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE)

MM Jean-Pol DELFORGE (Président), Fabienne BILTERIJS, Yvan BLOT, Isabelle DE COCQ, Fabienne VASSART et Nicolas ART.

Assemblée générale de l'Intercommunale pour l'aménagement et l'extension économique du Brabant Wallon (IBW)

MM. Raymond FLAHAUT, Laurence SMETS, Nicole THOMAS-SCHLEICH, Jean-Marie GILLET et Laurent GREGOIRE.

Assemblée générale de l'Intercommunale sociale du Brabant Wallon (ISBW)

MM. Laurence SMETS, Agnès NAMUROIS, Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Christian REULIAUX et Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE.

Assemblée générale de l'Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant Wallon (IECBW)

MM. Raymond FLAHAUT, Philippe MARTIN, Jean-Marie GILLET, Jules PRAIL et Olivier PETRONIN.

Assemblée générale de l'Intercommunale SEDILEC

MM. André LENGELE, Raymond FLAHAUT, Philippe MARTIN, Jean-Marie GILLET et Jules PRAIL.

Assemblée générale de Intercommunale SEDIFIN

MM. André LENGELE, Raymond FLAHAUT, Philippe MARTIN, Jean-Marie GILLET et Jules PRAIL.

Assemblée générale de l'Intercommunale de mutualisation informatique et organisationnelle (IMIO)

MM. André LENGELE, Raymond FLAHAUT, Nicole THOMAS-SCHLEICH, Jean-Marie GILLET et Jules PRAIL.

Assemblée générale du Holding Communal de Belgique (DEXIA)

M. Raymond FLAHAUT.

Assemblée générale de la Société Mutuelle des Administrations publiques (ETHIAS)

M. Didier HAYET.

Assemblée générale de la Société Régionale du Transport (TEC)

Mme Laurence SMETS.

Assemblée générale de la Société Wallonne des Eaux (SWDE)

M. Raymond FLAHAUT.

Assemblée générale du Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP)

MM. Philippe MARTIN (effectif) et Laurence SMETS (suppléante).

Assemblée générale de l'Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW)

Mme Laurence SMETS.

Assemblée générale du Centre Culturel du Brabant Wallon (CCBW)

MM. Raymond FLAHAUT et Philippe MARTIN.

Assemblée générale de la Société Coopérative de Logement social "Notre Maison"

MM. Agnès NAMUROIS, Didier HAYET et Hugues LEBRUN.

Assemblée générale de l'Asbl Pro-Logement

Mme Agnès NAMUROIS.

Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon (AISBW)

Mme Agnès NAMUROIS.

Assemblée générale de la Maison du Tourisme du Pays de Villers en Brabant Wallon

MM. Laurence SMETS, Philippe MARTIN et Laurent GREGOIRE.

Assemblée générale de l'Office du Tourisme de Walhain

M. Philippe MARTIN

Assemblée générale du Contrat de Rivière Dyle-Gette

MM. Jules PRAIL et Philippe MARTIN.

Conseil d'orientation de la Maison de l'Urbanisme du Brabant Wallon

MM. Raymond FLAHAUT et Philippe MARTIN.

Comité Maison du Conte et de la Littérature ASBL

Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS.

Centre Régional d'Intégration du Brabant Wallon (CRIBW)

M. Philippe MARTIN.

Comité de pilotage « Les P'tits Loups »

MM. Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Laurent GREGOIRE et Marianne SAND.

Assemblée générale de la Ressourcerie de la Dyle

M. Jean-Marie GILLET.

Assemblée générale de la Société TV-COM

M. Denis DETINNE.

Assemblée générale de la Société CANAL ZOOM

Mme Evelyne BALDEWYNS-SAPART.

2 ADMINISTRATION GENERALE

2.1 Personnel

2.1.1 Grades légaux

M. LEGAST Christophe, Directeur général
 M. MORTIER Stéphane, Directeur financier a.i.

2.1.2 Personnel administratif

DELCOURT Monique, Employée d'administration (S)
 DEMASY Thierry, Employé d'administration (S)
 DUQUENNE Christine, Employée d'administration (S - 4/5 temps - I.C. 1/5 temps)
 LABYOIT Isabelle, Employée d'administration (S)
 VASSART Agnès, Employée d'administration (S)
 HENRY Nathalie, Employée d'administration (S au 01/03/14)

 HANNON Colette Employée d'administration (APE)
 HAVENITH Catherine Employée d'administration (APE - contrat de remplacement)
 HENRY Nathalie, Employée d'administration (APE jusqu'au 28/02/14)
 HUBERT Martine Employée d'administration (APE)
 JADOUILLE Anne-Michele, Employée d'administration
 (C - ½ temps - Contrat de remplacement ½ temps du 01/02/14 au
 30/06/14 - Contrat de remplacement ¼ temps du 18/08/14 au
 03/10/14)

SWINNEN Dominique, Employée d'administration (APE - en maladie longue durée)
 WOUEZ Caroline, Employée d'administration (C - 4/5 temps)

 BOUVIER Caroline, Auxiliaire d'administration (C - 1/2 temps) en maladie longue durée
 depuis le 27/03/14)

2.1.3 Personnel spécifique

DECELLE Agnès, Attachée spécifique - architecte (C)
 MAROY Brigitte, Attachée spécifique - conseillère en environnement (C)

 FLAMAND Aurélie Gradué spécifique - Finances (APE)
 PAAR Isabelle, Gradué spécifique - Coordinatrice ATL ½ temps
 et Archiviste ½ temps (I.C. 1/3 temps)
 VAESKEN Nathalie, Gradué spécifique - Urbanisme (C - 4/5 temps)
 VAN den STEEN Nicolas, Gradué spécifique (agent du logement - détaché du CPAS)

 GATHOT Nathalie, Agent sanctionnateur (1/5 temps - mis à disposition
 Par l'Administration communale de Mont-St-Guibert)
 BARTEL Grégory, Agent constatateur (1/4 temps - mis à disposition
 par l'Administration communale de Mont-St-Guibert)

2.1.4 Personnel technique

MARCHAL Benoît, Chef de bureau technique (S)
 THEYS Anne, Agent technique en chef - Conseillère en mobilité (S)

 BOUVIER Rodrigue, Gradué spécifique - Travaux (APE)

2.1.5 Personnel de métier

DECELLE Marc,	Ouvrier qualifié (S)
VANDENBOSCH Miguel,	Ouvrier qualifié (S - retraité au 01/06/14)
ANCART André,	Ouvrier (APE - en maladie de longue durée - décédé le 07/03/14)
CAP Jonathan,	Ouvrier qualifié (APE)
DELVAUX Kévin	Ouvrier (APE)
JASPART Cédric,	Ouvrier qualifié (APE - 34/38)
LANNOY Jean-Marie,	Ouvrier qualifié (APE - PCE)
LEGLISE Rudi,	Ouvrier (APE)
LOIS Jean-François,	Ouvrier qualifié (APE)
PALANGE Manuel,	Ouvrier (APE)
ROMAIN Sébastien	Ouvrier qualifié (APE)
ROUSSEAUX Aurélien,	Ouvrier (APE)
SCHOONENBURG Jean-Marie,	Ouvrier qualifié (APE - 4/5 temps + I.C. 1/5 temps)
THAYSE Didier	Ouvrier (APE)
VANDERHULST Pierre,	Ouvrier qualifié (APE)
VAN DER TAELEN Michel,	Ouvrier qualifié (APE - chauffeur)
VAN HAM Louis,	Ouvrier qualifié (APE)
VLEMINCKX Guy,	Ouvrier (APE)

JASPART Julien	Ouvrier saisonnier (APE - du 01/03 au 30/11/14)
MIRGUET Arnaud	Ouvrier saisonnier (APE - du 01/03 au 30/11/14)

11 étudiants sous contrat d'étudiant durant les mois de juillet et août 2014

46 moniteurs et coordinateurs sous contrat durant les 7 semaines de plaines de vacances

10 jeunes et 2 encadrants pour l'Opération « Eté solidaire » du 1er au 14 juillet 2014

2.1.6 Personnel de service

DEWIT Carine,	Ouvrière qualifiée - entretien (S)
LATOURE Alberte,	Auxiliaire professionnelle - entretien et garderie (S)
MARIJNS Annick,	Auxiliaire professionnelle - entretien (S)

BONTE Suzanne,	Auxiliaire professionnelle - garderie (APE)
BOUVIER Marie-Hélène,	Auxiliaire professionnelle - garderie (C - ½ temps contrat de remplacement du 01/09/14 au 30/11/14)
BUIS Cindy,	Auxiliaire professionnelle - garderie (APE)
BURTON Geneviève,	Auxiliaire professionnelle - garderie (APE)
CLOSSET Renée,	Auxiliaire professionnelle - garderie (C - retraitée au 01/05/14)
GENO Chantale,	Auxiliaire professionnelle - repas chauds + entretien (APE)
GOFFAUX Mathilde	Auxiliaire professionnelle - entretien et garderie (C)
GOMAND Fabienne,	Auxiliaire professionnelle - entretien et garderie (C)
HERALY Francine,	Auxiliaire professionnelle - garderie (C - jusqu'au 30/06/14)
ISSA Maryam	Auxiliaire professionnelle - entretien (APE)
MANCONI Mirella	Auxiliaire professionnelle - garderie (Activa jusqu'au 30/06/14 - APE au 01/09/14)
MATHIEU Sarah	Auxiliaire professionnelle - garderie (C du 06/01/14 au 30/06/14 - Activa au 01/09/14)
NARCISSE Valérie	Auxiliaire professionnelle - entretien (APE)
REGNIER Maryse,	Auxiliaire professionnelle - entretien (C - APE depuis le 01/09/14)
SCOURNAUX Nancy,	Auxiliaire professionnelle - garderie (C - du 15/5/14 au 30/06/14 et du 1/09/14 au 30/06/15) - (C - contrat de remplacement du 8/1/14 au 11/4/14 et du 10/7/14 au 22/08/14)

SPRIMONT Nathalie	Auxiliaire professionnelle - garderie (Activa jusqu'au 30/06/14 - APE au 01/09/14) -----
DAMANET Christelle	Puéricultrice (C au 01/05/14, 1/8 temps mis à disposition de la crèche « Le Petit Favia »)
FRERE Angélique	Puéricultrice (C au 01/05/14, 1/8 temps mis à disposition de la crèche « Le Petit Favia »)
TOURNEMENNE Noëlie	Puéricultrice (C au 01/05/14, ¼ temps mis à disposition de la crèche « Le Petit Favia »)
PERNIAUX Georgette	Préposée à la préparation des repas (Activa ½ temps - mis à disposition de la crèche « Le Petit Favia »)
PUCHOL ORTIZ Isabelle	Auxiliaire professionnelle - entretien (C - jusqu'au 15/08/14 - mise à la disposition Crèche Le Petit Favia)

Pour mémoire - divers contrats ALE et contrats de remplacement.

2.1.7 Personnel enseignant

Voir chapitre 11, page 100.

2.1.8 Formations

71,5 jours de formation suivis par 16 agents, hors préposées à la garderie scolaire.

2.1.9 Stages

2 stagiaires accueillis dans le service des travaux : Alexis PATERNOSTRE par le CEDEG (15 jours mars-avril) et Hugues HAMOIR (mars à juin).

Légende :

- (S) agent statutaire ;
- (C) agent contractuel ;
- (APE) agent contractuel subventionné ;
- (PCE) dans le cadre du Plan Communal pour l'Emploi ;
- (IC) interruption(s) de carrière.

2.2 Le Comité de direction (Codir)

Définition : Le Comité de direction (Codir) a été institué conformément à l'article 1211-3 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (C.D.L.D.), tel qu'inséré par le décret du 18 avril 2013 relatif à la réforme des grades légaux. Il connaît de toutes les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services communaux, ainsi que des projets de budget et de modification budgétaire. C'est aussi un lieu d'échanges interactifs et transversal entre l'ensemble des services ainsi que vers le collège communal. Il est également chargé de communiquer et d'implémenter les décisions du collège.

Composition : Le Comité de direction est obligatoirement composé du directeur général, du directeur financier et des membres du personnel que le directeur général choisit parmi ceux qui remplissent des fonctions reliées à la qualité de responsable de service au sein de l'organigramme du personnel communal. Le directeur général préside le Comité de direction et a désigné au sein de l'Administration une secrétaire chargée de la rédaction des comptes rendus de chaque réunion du Codir.

MM. Christophe LEGAST (Directeur général) ; Stéphane MORTIER (Directeur financier) ; Agnès DECELLE (Responsable du service de l'Urbanisme) ; Christine DUQUENNE (Responsable du service du personnel) ; Benoît MARCHAL (Responsable du service des travaux) et Catherine HAVENITH (Secrétaire).

Réunions : Le Comité de direction s'est réuni trois fois en 2014 : le 6 octobre, les 4 et 25 novembre.

Des réunions conjointes entre les Comités de direction de la commune et du CPAS doivent également être tenues au moins deux fois par an. La toute première a eu lieu le 4 novembre 2014.

2.3 Cadre du Personnel

Adopté par le Conseil communal en sa séance du 25 février 2013 :

Cadre du Personnel au 01/05/2013				Répartition du personnel		
DIVISION	NIVEAU	ECHELLES	CADRE	STATUTAIRE	CONTRACTUEL SUBVENTIONNE (APE, ACTIVA, MARIBEL, AWIPH, ONE, SPW)	CONTRACTUEL
A. Personnel administratif						
Directeur général	légal		1	1		
Directeur financier	légal		1	1		
Chef de division	A	A3-A4	1	1		
Chef de bureau administratif	A	A1-A2	1	1		
Employés d'administration	D	D1-D2-D3-D4- D5-D6	15	6	6	3
Auxiliaire d'administration	E	E1-E2-E3	1		1	
B. Personnel spécifique						
Attaché spécifique (Conseiller Aménagement)	A	A1sp.-A2sp.	1	1		
Attaché spécifique (Conseiller Environnement)	A	A1sp.-A2sp.	1		1	
Gradué spécifique (finances)	B	B1-B2-B3	1		1	
Gradué spécifique (urbanisme)	B	B1-B2-B3	1			1
Gradué spécifique (archives)	B	B1-B2-B3	1		1	
Gradué spécifique (extrascolaire)	B	B1-B2-B3	1		1	
C. Personnel technique						
Chef de bureau technique	A	A1-A2	1	1		
Agent technique en chef	D	D9-D10	1	1		
Agent technique	D	D7-D8	2	1	1	

Cadre du Personnel au 01/05/2013				Répartition du personnel		
DIVISION	NIVEAU	ECHELLES	CADRE	STATUTAIRE	CONTRACTUEL SUBVENTIONNE (APE, ACTIVA, MARIBEL, AWIPH, ONE, SPW)	CONTRACTUEL
D. Personnel ouvrier						
Brigadier	C	C1-C2	5	5		
Ouvriers qualifiés	D	D1-D2-D3-D4	19	10	9	
Auxiliaires professionnels	E	E1-E2-E3	13	5	8	
E. Personnel d'entretien et de garderie						
Brigadier	C	C1-C2	1	1		
Ouvrier qualifié - entretien	D	D1-D2-D3-D4	1	1		
Auxiliaires professionnel(le)s - entretien	E	E1-E2-E3	11	4	4	3
Auxiliaires professionnel(le)s - garderie	E	E1-E2-E3	11	4	5	2
Totaux			91	44	38	9
F. Personnel occasionnel ou à titre précaire						
Etudiants / Moniteurs			variable	(CDD/quinzaine juillet et août + semaine Pâques et Toussaint)		
Ouvriers saisonniers	E	E1-E2-E3	2	2 (CDD)		
G. Personnel enseignant						
				Régime particulier		

Approuvé par la Tutelle régionale le 28 mars 2013.

2.4 Publications communales

2 bulletins communaux d'information, 1 bulletin culturel, 10 feuilles communales et 1 agenda culturel et sportif ont été déposés en toutes boîtes au cours de cette année.

Le site internet de la commune est géré pour la partie technique et formelle par le responsable de l'Espace Public Numérique, M. Cédric LENGELE.

En collaboration avec M. Geoffroy HERENS, journaliste indépendant (engagé via une convention et fin de son contrat le 30 novembre 2014), le site évolue et a été restructuré :

- La section « Ma commune » est devenue « À votre service »
- La section « Service aux citoyens » est devenue « Culture, Loisirs ... »
- La section « Loisirs » est devenue « À lire ! »

La restructuration du site permet de mieux cibler l'information pour le citoyen. En effet, nous avons constaté plusieurs retours positifs ainsi que plusieurs remarques de modifications de contenu qui n'avaient pas été détectées auparavant.

Des galeries photos ont été plus élaborées pour la section scolaire et extrascolaire (stages, plaines de vacances etc....) ce qui rend le site plus dynamique et plus attrayant pour les parents.

Les citoyens qui constateraient une erreur ou un manquement, sont invités à le signaler via l'adresse info@walhain.be.

Un site sur les écoles communales est en cours de reconfiguration (modification du contenu et du design).

2.5 Animations

Voici les dates des principales animations pour l'année 2014:

- Opération « Eté solidaire » du 1^{er} au 14 juillet 2014 en collaboration avec le CPAS de Walhain
- Vernissage de l'exposition « Eté solidaire » le 11 juillet 2014
- Journée des Associations Culturelles et Sportives le 30 août 2014
- Fête de la Mobilité : le 21 septembre 2014
- Après-midi récréative pour les Aînés + dîner en l'honneur des personnes ayant atteint le cap des 90 ans : le 5 octobre 2014
- Opération "Place aux enfants" le 18 octobre 2014
- Corrida « Jogging de 5 et 10 km » le 12 décembre 2014

2.6 Réceptions et cérémonies

- le 24/04/2014 : Inauguration de 12 logements sociaux et moyens - rue du Trichon
- le 10/05/2014 : Inauguration d'une plaque commémorative « Jean-Joseph STRIJCKMANS »
- le 30/05/2014 : Inauguration d'un terrain multisports Place du Tram - Agorespace
- le 23/06/2014 : Remise des brevets cyclistes aux élèves des écoles communales
- le 24/06/2014 : Réception des élèves de 6^{ème} primaire des écoles communales de Walhain
- le 24/07/2014 : Réception des américains (fouilles au château de Walhain)
- le 03/08/2014 : Inauguration d'un monument commémorant le début du « Premier conflit mondial
- le 22/08/2014 : Vernissage de l'exposition « Enfance, guerre et propagande »
- le 30/08/2014 : Accueil des Nouveaux Habitants
- le 28/09/2014 : Cérémonie des Jubilaires
- le 30/10/2014 : Mérites Sportifs et Culturel
- le 11/11/2014 : Dépôts de gerbes aux divers monuments aux morts et cérémonie d'hommage aux Anciens Combattants.

2.7 Indicateur

Au 1^{er} décembre 2014, le Secrétariat Général enregistrait **798** courriers entrants, ainsi que l'expédition de **679** lettres (à l'exception des courriers propres aux activités du Service Population en matière de renseignements administratifs, des courriers du Service Finances en matière d'avertissements extraits de rôle et des courriers du Service Urbanisme depuis l'introduction d'un nouveau logiciel de courrier en novembre 2006).

3 ÉTAT CIVIL - POPULATION

3.1 Population de droit

Population de droit⁽¹⁾ au 01/12/2014

Année de recensement	Nil-St-Vincent	Tourinnes - St-Lambert	Walhain-St-Paul et Perbais	TOTAL
1900	1238	1797	1922	4.957
1910	1272	1695	1906	4.873
1920	1204	1527	1824	4.555
1930	1215	1530	1719	4.464
1947	1151	1357	1686	4.194
1961	1075	1215	1675	3.962
1970	1002	1189	1623	3.814
1980	1160	1347	1782	4.289
1990	1450	1367	1947	4.764
1995	1662	1469	2038	5.169
1996	1668	1489	2058	5.216
1997	1679	1521	2121	5.321
1998	1685	1534	2144	5.363
1999	1715	1550	2169	5.434
2000	1700	1627	2209	5.536
2001	1.748	1.689	2.271	5.708
2002	1.773	1.686	2.338	5.797
2003	1.799	1.739	2.365	5.903
2004	1.791	1.783	2.377	5.951
2005	1.839	1.799	2.417	6.055
2006	1.859	1.824	2.411	6.095
2007	1.863	1.895	2.415	6.173
2008	1.926	1.911	2.416	6.253
2009	1.909	1.963	2.462	6.370
2010	1.947	1.998	2.503	6.448
2011	1.973	2.047	2.561	6.581
2012	2.027	2.060	2.571	6.658
2013	2.060	2.082	2.587	6.729
2014	2.131	2.140	2.640	6.911

(1) C'est-à-dire : seuls les habitants de nationalité belge ou étrangère qui ont le siège de leur résidence habituelle à Walhain

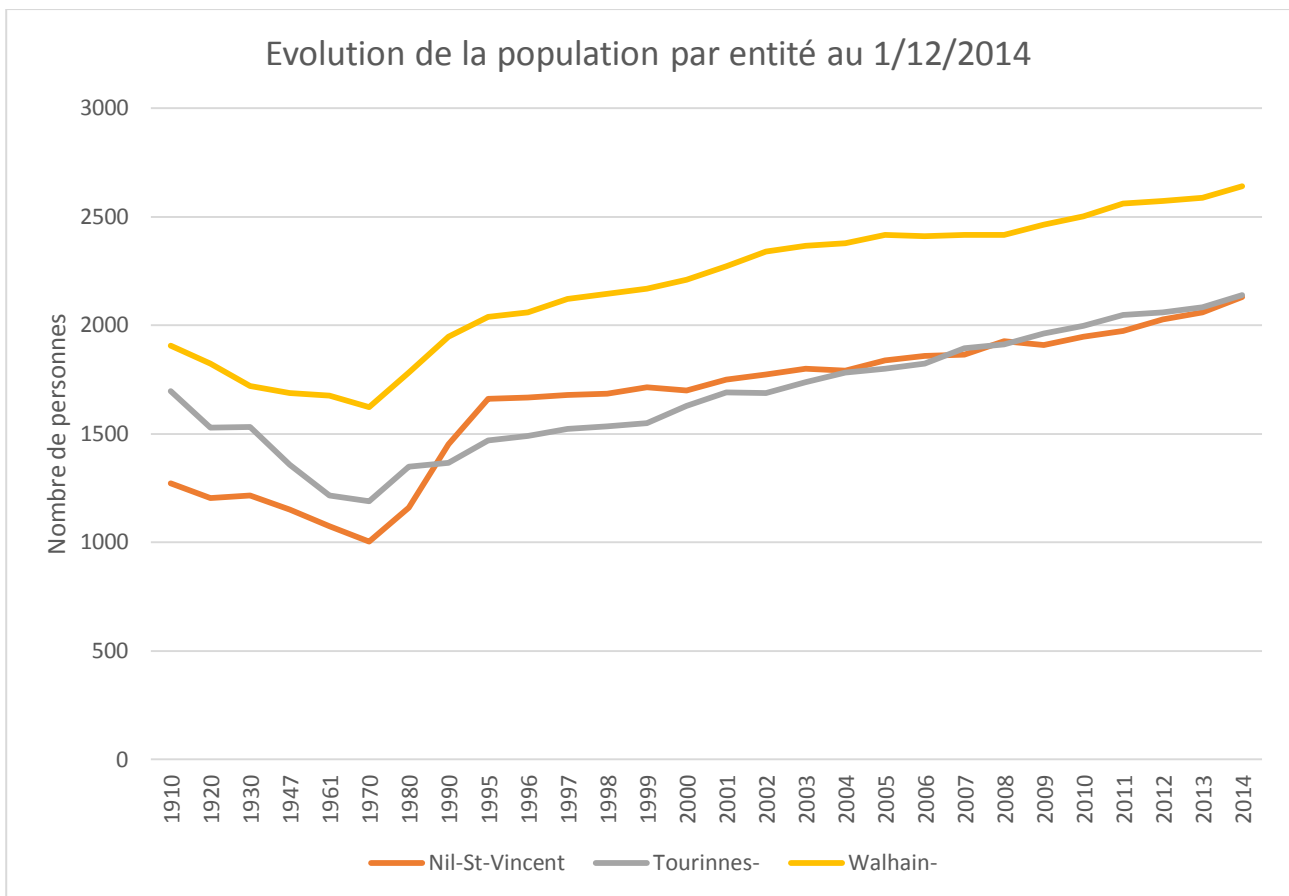
3.2 Mouvement du Service Population

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
A. <u>ENTREES</u> (Inscriptions) :	619	425	462	419	511	307	467	478	317	378
B. <u>SORTIES</u> (Radiations) :	366	400	386	254	414	241	323	382	314	278
C. <u>NAISSANCES</u> :	40	39	24	37	35	31	35	37	79	62
	37	37	53	39	46	33	46	27		
D. <u>RADIATIONS D'OFFICE</u> :	8	3	6	18	8	14	7	15	14	10

3.3 Délivrance de documents

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Cartes d'identité	1.302	1.642	1.420	769	1.259	1.341	1.619	1.073	1.205	725
Cartes de séjour							56	36	35	57
Certificats d'identité (- 12 ans)	376	331	273	331	357	361	173	247	283	205
Certificats d'identité (Bébés)	81	77	76	67	76	78	0	0	79	0
Extrait de casier judiciaire	254	270	275	286	310	340	370	284	270	275
Bulletins de renseignements	213	224	230	236	260	330	241	215	240	150
Passeports	288	287	214	293	241	399	362	345	295	376
Permis de conduire provisoire	355	573	357	527	424	445	459	444		99
Permis de conduire internationale										45
Nombre de titulaires de permis de conduire	4.282	4.360	4.855	4.906	5.005	5.059	5.100	5.168		

3.4 Graphiques d'évolution de la population



3.5 Classement de la Commune et graphique

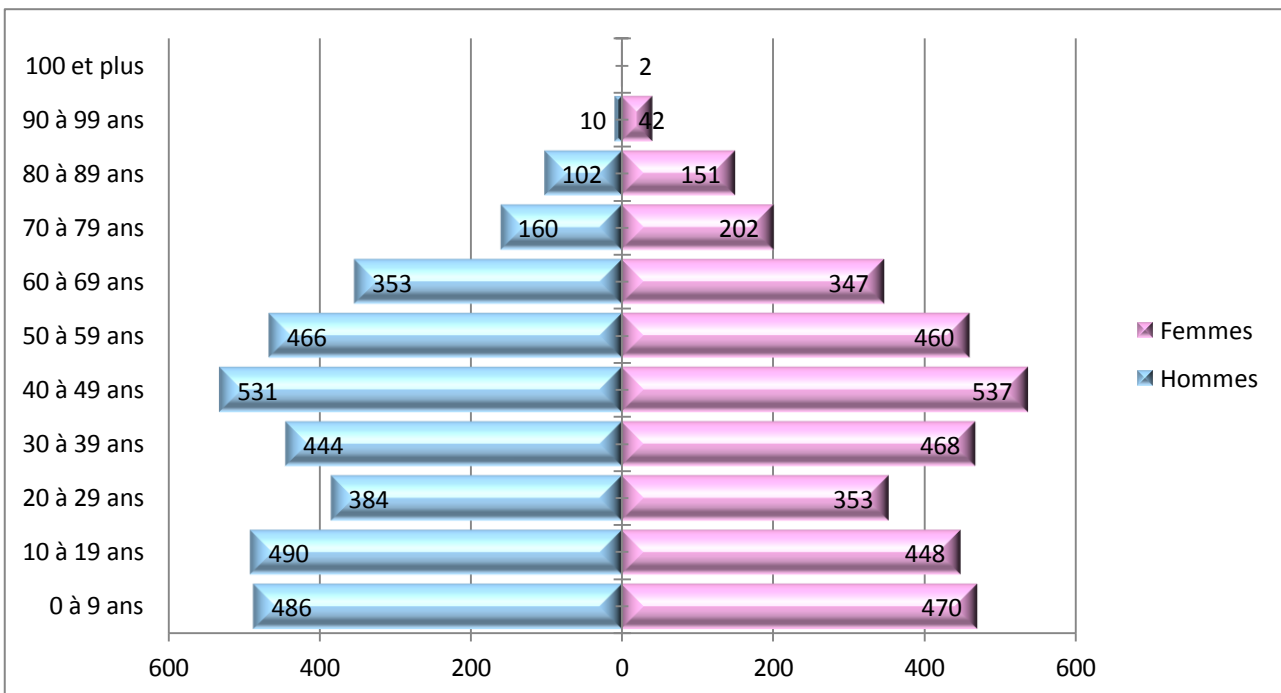
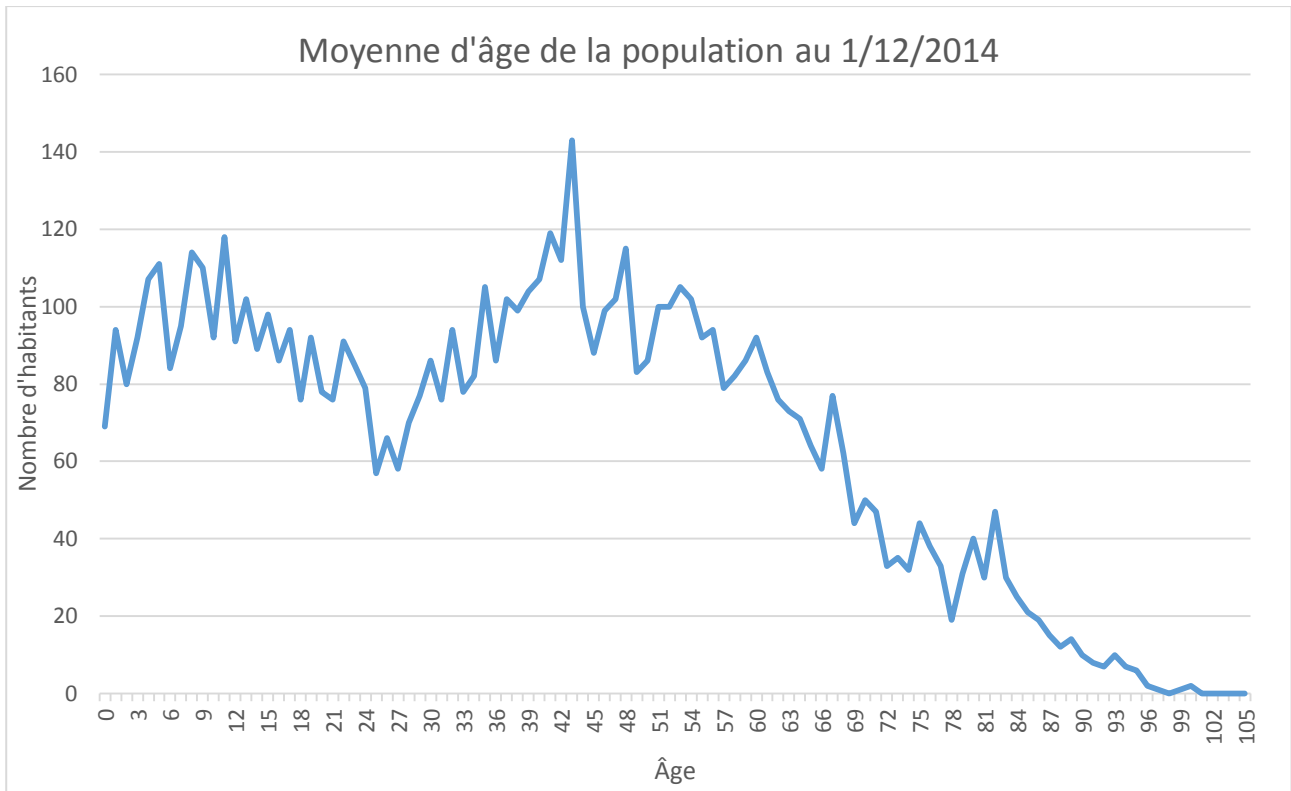
Classement de la Commune

Un Arrêté du Gouvernement Wallon du 23 septembre 2004 classe la commune de Walhain dans la catégorie 13 énoncée au § 1^{er} de l'art. 28 de la loi communale (6.001 à 8.000 habitants).

Nombre d'habitants de la commune à la date du 01/12/2014 avec Registre d'Attente :

Code	Libellé	Nombre
1	Homme	3.432
2	Femme	3.479
	Nombre total de personnes	6.911

3.6 Graphique et pyramide des âges



Pyramide des âges au 01/12/2014

3.8 État civil : tableau et graphique

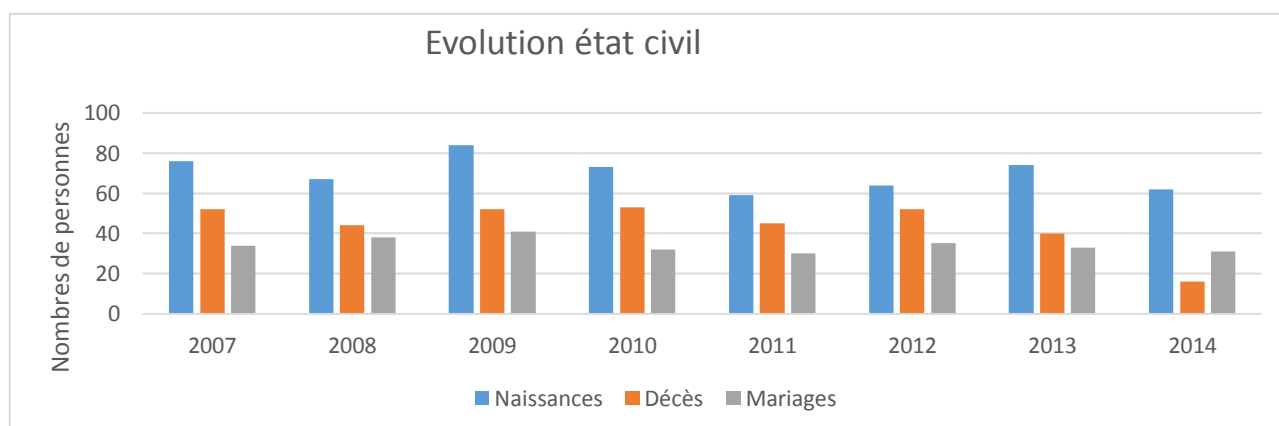
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Naissances	76	67	84	73	59	64	74	62
Garçons	39	25	44	32	28	27	43	35
Filles	37	42	40	41	31	37	31	27
Actes transcrits au registre des naissances	22	14	28	31	14	25	33	31
Naissances (transcription)	2	2	1	-	-	3	3	1
Reconnaissances	-	-	-	-	-	-	-	-
Reconnaissances prénatales	17	12	23	29	10	19	23	27
Adoptions, transcription, révocation	1	-	1	-	-	1	1	-
Rectifications du nom patronymique	-	-	-	-	-	-	1	2
Indigénat	-	-	-	-	-	-	-	-
Option de nationalité	2	-	3	2	2	2	5	1
Recouvrement de nationalité	-	-	-	-	-	-	-	-
Actes transcrits au registre des décès	52	44	52	53	45	52	40	16
Hommes	21	19	27	28	18	30	19	5
Femmes	30	23	25	25	27	22	21	11
Enfants de - 18 ans	1	3	-	-	-	0	0	0
Actes transcrits au registre des mariages	34	38	41	32	30	35	33	31
Mariages	22	22	23	22	20	21	21	22
Transcription mariage (mariage à l'étranger)	1	-	1	1	-	2	1	-
Divorces	11	15	17	9	10	12	12	9
Séparations	-	-	-	-	-	-	-	-
Modification du régime matrimonial (tribunal)	1	1	-	-	-	-	-	-
Déclarations de mariage	23	22	24	22	21	21	27	21
Modification de régime matrimonial (notaire)	2	3	9	1	3	-	-	-
Recherches généalogiques	14	21	18	20	20	20	15	10

Il faut cependant noter que :

Pour les naissances : Il s'agit d'arrivées dans la Commune, car les naissances s'effectuent en général en milieu hospitalier ;

Pour les mariages : Les futurs époux ont le choix de la Commune de célébration du mariage, pour autant que celle-ci soit la commune de résidence habituelle d'un de ceux-ci ;

Pour les décès : Il s'agit de citoyen décédé sur la commune de Walhain.



3.9 Nombre de maisons habitées par rue

NIL-SAINT-VINCENT		
Code Rue	Rue	Nb. de maisons
1005	Rue Abbesses	54
1009	Rue d' Alvau	6
1010	Val d'Alvau	25
1015	Rue de Blanmont	16
1020	La Petite Campagne	1
1025	Rue aux Champs	9
1035	Place Clochemerle	4
1037	Chemin de Corbais	1
1040	Venelle du Cortil Godin	3
1045	Rue de l'Eglise	12
1046	Forrière de Mousty	5
1047	Rue aux Fraises	1
1049	Venelle Ste Gertrude	10
1050	Rue Hautbiermont	34
1055	Rue Haute	63
1060	Rue des Hayettes	16
1064	Le Géronsart	22
1065	Chemin Mahy	2
1070	Rue Margot	45
1071	Clos Margot	1
1080	Rue Moulin Saint-Lambert	14
1081	Chemin du Tiège	3
1085	Chaussée de Namur	41
1090	Rue du Paradis	17
1093	Rue Le-Pierreux	5
1094	Le Ponceau	4
1095	Rue du Poncha	16
1097	Chemin Ponperly	1
1099	Ruelle des Prés-de-l'Eglise	4
1100	Les Rosailles	6
1103	Place Saint-Martin	5
1105	Rue Saint-Martin	79
1106	Rue Saint-Vincent	41
1107	Place Saint-Vincent	18
1109	Scavées du Sart	3
1110	Rue des Six Heures	20
1115	Rue de Spêche	26
1120	Rue de la Tour	18
1125	Rue du Trichon	47
1130	Rue des Trois Cerisiers	6
1135	Rue des Trois Fontaines	17
1140	Rue du Vieux-Warichet	14
1150	Rue du Warichet	33
1152	Le Weya	14
1155	Chemin de Corroy	6
1160	Allée de Vaux en Beaujolais	9
		830

WALHAIN		
Code Rue	Rue	Nb. de maisons
2005	Rue d'Acremont	6
2010	Rue de l'Amende	27
2015	Rue des Anglées	20
2016	Au Bon Dieu du Chêne	4
2020	Rue de la Barre	22
2025	Rue du Baty	21
2027	Baty du Rond Cerisier	5
2030	Rue de Baudecet	4
2033	Chemin de la Haute Baudecet	1
2035	Rue du Bois de Buis	71
2037	Chemin de la Boscaille	7
2040	Rue des Boscailles	28
2041	Chemin Charretier	1
2045	Rue Bourgmestre Gilisquet	34
2050	Rue de la Campagnette	24
2052	Fond Cantillon	1
2055	Rue du Centre	16
2057	Champ du Petit Pré	2
2058	Rue Chapelle Sainte Anne	18
2059	Rue du Pont du Château	2
2060	Rue Chèvequeue	43
2070	Rue des Combattants	33
2072	Chemin dit de la Commune	2
2075	Rue des Cours	31
2080	Rue de la Cruchenère	66
2085	Rue de la Culée	40
2090	Rue des Déportés	1
2095	Rue des Ecoles	4
2096	Tiène des Essarts	11
2098	Placette de la Fauvée	1
2105	Rue Gailly	29
2110	Grand'Rue	81
2115	Rue de l'Herbe	10
2117	Intérieur de Perbais	6
2120	Rue du Joncquoy	24
2121	Môgreto	4
2122	Allée des Jonquilles	31
2123	Chemin du Long Cerisier	9
2124	Rue du Muguet	13
2125	Route Provinciale	5
2126	Chemin des Prés-du-Meunier	16
2127	Ruelle des Rencontres	5
2128	Prés-Communs	3
2129	Rue Saint-Fromont	1
2131	Venelle Saint Fromont	1
2133	Rue Pré des Basses	13
2135	Rue de Saint-Paul	89
2140	Rue de Sauvenière	21
2141	Chemin de la Scierie	2
2145	Rue de la Sucrierie	16

WALHAIN		
Code Rue	Rue	Nb. de maisons
2146	Chemin du Trou Bigau	3
2147	Campagne Tenremonde	10
2148	Rue du Tilleul	9
2149	Chemin des Vallées de Roux	2
2150	Rue du Vieux Château	39
2152	Chemin Vingt-quatre	5
2155	Chaussée de Wavre	8
TOTAL		1002

TOURINNES-SAINT-LAMBERT		
Code Rue	Rue	Nb. de maisons
3005	Rue de l'Abbaye	22
3007	Au Pont	3
3010	Rue Aurimont	9
3013	Le Beau Fayez	4
3015	Rue du Bois de Buis	10
3020	Rue Bolette	14
3027	Rue Chapelle Brion	4
3030	Rue Chapja	22
3040	Rue de la Commune	27
3041	Chemin de la Maison Guillam	8
3043	Cours Gilles de Lérinnes	6
3045	Rue de la Cure	31
3048	Chemin des Dames Jallites	1
3049	Derrière Les Cortils	2
3050	Rue d'Enfer	78
3052	Les Fossés Quintin	6
3055	Chaussée de Huy	1
3057	Abbaye de Lerinnes	3
3060	Rue de Libersart	68
3070	Rue de Malpas	4
3073	Rue Marie au Broux	18
3075	Drève Marie-Thérèse	5
3077	Rue du Maieur	21
3080	Rue du Moulin	25
3083	Rue de Nil	7
3085	Route d'Orbais	3
3087	Rue des Ourdons	18
3088	Chemin du Pont-Valériane	1
3089	Chemin du Pont de la Chasse	4
3090	Rue du Préa	12
3095	Rue Pré des Basses	3
3097	Pachis du Capitaine	4
3100	Rue Saint-Fromont	8
3105	Rue Saint-Lambert	67
3110	Rue Saiwère	9
3115	Rue de Sart	42

TOURINNES-SAINT-LAMBERT		
Code Rue	Rue	Nb. de maisons
3117	Chemin de la Scierie	15
3118	Aux Sept Bonniers	4
3120	Rue de la Station	119
3125	Rue Fond des Saussalles	7
3130	Rue des Trois Tilleuls	13
3135	Rue Trou-Bigau	5
3140	Rue des Tumulus	6
3145	Rue des Verts Pacages	19
	TOTAL	772

3.10 Elections

La liste des électeurs arrêtée au 1^{er} mars 2014 par le Collège communal dans le cadre des élections européennes, législatives et régionales du 25 mai 2014, se répartissait comme suit :

1.	Section de Walhain-Saint-Paul :	1.364 électeurs
2.	Section de Perbais :	563 électeurs
3.	Section de Nil-Saint-Vincent :	1.516 électeurs
4.	Section de Tourinnes-Saint-Lambert :	1.462 électeurs
		4.905 électeurs

Tableau comparatif :

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2012	2013	2014
1	1176	1183	-	1254	1260	-	1274	1305	1.355	-	1364
2	525	524	-	535	528	-	517	524	551	-	563
3	1293	1298	-	1341	1340	-	1384	1380	1.474	-	1516
4	1268	1294	-	1311	1325	-	1371	1386	1.420	-	1462
	4262	4299	-	4441	4453	-	4546	4595	4800	-	4905

*En 2001, 2002, 2005, 2008, 2011 et 2013, aucune liste électorale n'a été établie, puisque ces années n'ont pas connu d'élections.

4 FINANCES

4.1 Budget communal de l'exercice 2014 après modification budgétaire n° 1/2014

ORDINAIRE	2014 après MB1	EXTRAORDINAIRE
9.364.011,93 €	Recettes	3.686.120,38 €
8.409.403,88 €	Dépenses	2.602.624,80 €
954.608,05 €		1.083.495,58€

4.2 Evolution des voies et moyens principaux

Année	Revenu cadastral global	Fonds des communes
1995	91.296.470 FB	15.047.058 FB
1996	93.291.920 FB	14.000.804 FB
1997	95.527.030 FB	13.284.786 FB
1998	98.366.060 FB	18.082.382 FB
1999	103.241.260 FB	18.002.506 FB
2000	104.707.200 FB	17.410.113 FB
2001	106.969.160 FB	16.426.829 FB
2002	2.732.645 €	422.850,30 €
2003	2.813.248 €	436.746,19 €
2004	2.833.358 €	443.667,39 €
2005	2.880.657 €	477.675,01 €
2006	2.908.322 €	440.964,30 €
2007	2.975.974 €	442.760,03 €
2008	3.051.783 €	692.933,75 €
2009	3.133.608 €	698.932,16 €
2010	3.164.953 €	699.144,81 €
2011	3.245.672 €	730.102,62 €
2012	3.332.833 €	764.031,67 €
2013	3.207.901 €	782.132,28 €
2014	3.410.872 €	803.154,35 €

4.3 Fiscalité 2014

4.3.1 Taxes additionnelles

Additionnels au précompte immobilier	2300 centimes
Additionnels à l'I.P.P.	8 %

4.3.2 Taxes communales

Recouvrées par rôle	
Taxe de remboursement sur les travaux d'extension du réseau de distribution du gaz naturel	Au prorata de la longueur de la parcelle à front de voirie, avec un minimum de 10 m et un maximum de 20 m
Taxe sur l'enlèvement des immondices	35 € par personne de plus de 23 ans
Taxe sur l'enlèvement des versages sauvages	80 € par déchets de moins de 0,2 m ³ 400 € par déchet de plus de 0,2 m ³
Taxe sur les mines, carrières et sablières situées en zone d'extraction au plan de secteur.	Forfait de 70.000 € par mine, carrière ou sablière visée à l'article 1 ^{er} du règlement en vigueur + un montant de 10 € par are de zone d'extraction exploité sur le territoire communal, tout are entamé étant du en entier.
Taxe sur les panneaux publicitaires fixes	0,60 € par dm ² ou fraction de dm ² de superficie du panneau et par an
Taxe sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires "toutes boîtes"	0,0111 € par exemplaire jusqu'à 10 grammes
	0,0297 € par exemplaire au-delà de 10 grammes et jusqu'à 40 grammes inclus
	0,0446 € par exemplaire au-delà de 40 grammes et jusqu'à 225 grammes inclus
	0,08 € par exemplaire supérieurs à 225 grammes 0.0060 € pour la presse régionale

Recouvrées par rôle	
Taxe sur les terrains de camping	40 € par emplacement de 50 à 80 m ²
	50 € par emplacement de 80 à 100 m ² (20 € pour les emplacements réservés aux touristes de passage)
	65 € par emplacement de 100 à 120 m ² (25 € pour les emplacements réservés aux touristes de passage)
	80 € par emplacement de plus de 120 m ²
Taxe sur les véhicules abandonnés	600 € par véhicule isolé abandonné
Taxe sur les agences bancaires	150 € par poste de réception
Taxe sur les parcelles non bâties comprises dans un lotissement non périmé	20 € par mètre courant de longueur de parcelle front voirie (60 € si Z.P.) - max 350 € par an et par parcelle (1500 € si Z.P.)
Taxe sur les pylônes et mâts de diffusion	4.000 € par pylône ou mât
Taxe sur les mats d'éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité.	Pour une puissance inférieure à 2,5 mégawatts : 12.500 € Pour une puissance comprise entre 2,5 et 5 mégawatts : 15.000 € Pour une puissance supérieure à 5 mégawatts : 17.500 €
Taxe sur les secondes résidences	400 € par seconde résidence non établie dans un camping 50 € par seconde résidence établie dans un camping ou un logement d'étudiants
Taxe sur les immeubles inoccupés	150 € par mètre courant de façade d'immeuble bâti ou partie d'immeuble bâti
Taxe de remboursement sur les travaux d'extension du réseau d'égouts	Au prorata de la longueur de la parcelle à front de voirie, avec un minimum de 10 m et un maximum de 20 m
Taxe de remboursement sur les travaux de raccordement d'immeubles au réseau d'égouts	Prix coûtant

Recouvrées au comptant	
Taxe sur la demande d'autorisation d'activités soumis à permis d'environnement	500 € par permis d'environnement de classe 1 100 € par permis d'environnement de classe 2 650 € par permis unique de classe 1 180 € par permis unique de classe 2 20 € par déclaration de classe 3
Taxe sur la demande de permis de lotir	150 € par lot
Taxe sur la délivrance de documents administratifs	<ol style="list-style-type: none"> 1) <i>Sur la délivrance des cartes d'identité :</i> 2,50 € par carte d'identité électronique, compte non-tenu du coût de fabrication et de l'éventuelle procédure d'urgence sollicitée. 1,25 € par carte d'identité délivrée sur support papier. 2) <i>Sur la délivrance des permis de conduire :</i> 4 € par permis au format de carte bancaire, compte non-tenu de coût de fabrication 3,75 € par permis délivré sur support papier, compte non-tenu du coût de fabrication 3) <i>Sur la délivrance des passeports :</i> 12,50 € pour tout nouveau passeport, compte non-tenu du coût de fabrication et de l'éventuelle procédure d'urgence sollicitée 4) <i>Sur la délivrance d'autres documents de toute nature (extraits, autorisations, etc.) :</i> 1,50 € par certificat délivré 5) <i>Sur la délivrance de photocopies :</i> 0,10 € par photocopie en noir et blanc 0,20 € par photocopie en couleurs 6) <i>Sur la demande de recherche généalogique :</i> 5 € par renseignement communiqué

Recouvrées au comptant	
	7) <i>Sur la légalisation de signatures</i> : 1,50 € par document 8) <i>Sur la demande d'abattage d'arbres sur toute parcelle bâtie ou non bâtie ou pour laquelle un permis d'urbanisme non périmé a été délivré</i> : 12,50 € par dossier 9) <i>Sur la demande de certificat d'urbanisme n° 1 ou une déclaration urbanistique préalable</i> : 50 € par dossier 10) <i>Sur la demande relative aux autres travaux et actes de minime importance, aux actes de division ou à tout renseignement urbanistique nécessitant une étude approfondie</i> : 100 € par dossier 11) <i>Sur la demande d'un certificat d'urbanisme n° 2, d'un permis d'urbanisme ou d'un permis socio-économique</i> : 150 € par dossier
Taxe sur le raccordement particulier au réseau d'aqueduc	250 € par raccordement délivré
Taxe sur les inhumations, dispersions de cendres et mises en columbarium	250 € par inhumation, dispersion des cendres ou mises en columbarium
Taxe sur le contrôle préalable à la mise en œuvre des permis uniques, des permis d'urbanisme et des permis d'urbanisme de constructions groupées	a) Pour tous les permis concernés : 20 € par chaise indiquant l'implantation sur place du pourtour des constructions ou extensions à réaliser ; b) Pour les permis d'urbanisme de constructions groupées : 100 € par unité autorisée ; c) Pour les permis uniques : 100 € par établissement autorisé au sens de l'article 1 ^{er} du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.
Taxe de remboursement sur le contrôle postérieur à l'exécution des permis uniques, des permis d'urbanisme et des permis d'urbanisme de constructions groupées	Prix coûtant

4.3.3 Redevances

Redevances	
Redevance sur la conservation des véhicules saisis par la police	110 € par enlèvement + garde du véhicule :
	a) camion : 10 € par jour ou fraction de jour
	b) voiture : 5 € par jour ou fraction de jour
	c) motocyclette et cyclomoteur : 2,50 € par jour ou fraction de jour
Redevance sur le régime des sacs-poubelles payants	1,25 € par sac poubelle de 60 litres
	0,70 € par sac-poubelle de 30 litres
Redevance relative à la collecte saisonnière des tontes de pelouses sur demande de certaines catégories d'habitants.	5 € par contenant vidangé
Redevance relative à la collecte bisannuelle des tailles de branches sur demande des habitants.	15 € le 1 ^{er} m ³ de branchages et 10 € par m ³ supplémentaire avec un maximum de 3 m ³ par collecte
Redevance pour la concession de sépultures	Cette redevance est fixée à 250 €, que la sépulture soit réalisée par inhumation, dispersion de cendres ou mise en columbarium pour une durée de 30 ans : 250 € Pour un caveau communal de 2 personnes : 1.200 € Pour un columbarium de 2 personnes : 600 €
Redevance pour l'usage du caveau d'attente	25 € par mois
Redevance pour l'occupation lucrative du domaine public ou privé de la Commune	25 € par installation et par jour en cas d'occupation régulière ou continue 75 € par installation en cas d'occupation ponctuelle (Redevance max. = 500 €/an)
Redevance pour services offerts au sein des écoles communales	3,25 € par repas chaud avec potage (maternelles) 3,50 € par repas chaud avec potage (primaires) 0,50 € par bol de soupe sans repas chaud (maternelles et primaires) 0,50 € de l'heure par élève gardé de 16h à 18h 5 € de l'heure par élève gardé après 18h

Redevances	
	1 € par élève pour le transport au bassin de natation aller/retour 2 € par élève pour l'entrée au bassin de natation 1 € par élève pour l'étude surveillée
Redevance pour les activités extrascolaires	40 € par enfant et par semaine de plaines communales de vacances 30 € à partir du 3 ^{ème} enfant d'une même famille par semaine de plaines 4 € par séance pour les activités du mercredi après-midi encadrées par un extérieur rémunéré 15 € par séance pour les stages complémentaires aux plaines encadrés par un extérieur rémunéré
Redevance pour certaines prestations des ouvriers communaux et pour la délivrance de matériaux issus du service des travaux	a) Taille ou élagage de haies ou taillis bordant le domaine public : - Pour chaque ouvrier : 30 € par heure de travail ; - Pour chaque machine : 70 € par heure d'utilisation b) Enlèvement d'éléments privés présents sur le domaine public : - Pour chaque ouvrier : 30 € par heure de travail ; - Pour chaque machine : 70 € par heure d'utilisation ; - Pour chaque camion : 70 € par heure d'utilisation ; - Pour les matériaux enlevés : 90 € par tonne c) Transport de personnes en bus communal <u>sans</u> chauffeur : 1 € par kilomètre parcouru d) Transport de personnes en bus communal <u>avec</u> chauffeur : 30 € par heure de prestation e) Affichage sur les panneaux situés le long des voies publiques : 3 € par affiche apposée f) Délivrance de pavés porphyres <u>sans</u> dépôt asphaltique : 0,5 € par pavé g) Délivrance de pavés porphyres <u>avec</u> dépôt asphaltique : 0,3 € par pavé h) Délivrance de sel de déneigement : 0,5 € par kilo
Redevance pour la fourniture de boissons et de petites restaurations par la Commune lors de certains événements ou festivités	1 € par verre d'eau non pétillante 1,5 € par verre ou tasse et 6 € par conditionnement de 1 litre pour les bières de table, limonade, café et autres boissons non alcoolisées 2 € par verre et 12 € par conditionnement de 75cl pour les bières spéciales, vin, mousseux et autres boissons alcoolisées

Redevances	
	2 € par unité pour les collations préemballées, portions de tartes et autres petites restaurations similaires 2,5 € par unité pour les sandwiches garnis et autres petites restaurations nécessitant une préparation
Redevance sur la vente aux particuliers des fiches touristiques et de la carte des voiries de la Commune	
Redevance pour la fourniture de pochettes de protection pour cartes d'identité électronique	par pochette de protection pour carte d'identité électronique 0,40 € par exemplaire de la carte des voiries de la Commune 3 € par exemplaire de chaque collection de fiches éditée par l'Office du Tourisme 5 € par exemplaire de chaque brochure éditée par l'Office du Tourisme 10 €
Redevance pour la mise à disposition des salles communales, matériel de fêtes et signalisation	Chalet du Tram: 50 € par jour
	Maison Saint-Joseph : 50 € par jour
	Centre Jadinon : 50 € par jour
	Le Seuciau : 50 € par jour
	Forge de Perbais : 50 € par jour
	Réfectoire de Perbais: 75 € par jour
	Réfectoire de Walhain : 100 € par jour
	Réfectoire de Tourinnes : 100 € par jour
	Les Cortils : 150 € par jour
	Les Boscailles salle seule: 150 € par jour
	Les Boscailles salle et cuisine: 250 € à 400 € par jour
	Les Boscailles bâtiment entier: 500 € à 600 € par jour
Le Fenil : 350 € à 450 € par jour	

Redevances	
	Activités culturelles ou sportives payantes (toute salle seule) : 10 € par heure
	Activités commerciales, lucratives ou autres (toute salle seule) : 15 € par heure
	Chapiteaux de réception : 150€ à 1000€ selon les cas Podium : 300€ Caution: 50 €

4.4 Compte de l'exercice 2013

Comptabilité budgétaire :

ORDINAIRE	Recettes Dépenses	EXTRAORDINAIRE
8.643.630,35 € 7.090.052,92 €		5.136.853,32 € 4.147.683,70 €
1.553.577,43 (BONI)		989.169,62 (BONI)

Comptabilité générale :

Résultat d'exercice			
1995	- 15.245.344 FB	2005	709.953,21 €
1996	26.224.219 FB	2006	360.962,85 €
1997	3.077.650 FB	2007	581.118,50 €
1998	15.590.245 FB	2008	1.254.989,83 €
1999	16.200.397 FB	2009	566.215,87 €
2000	1.999.786 FB	2010	426.883,69 €
2001	44.126.351 €	2011	1.233.574,92 €
2002	725.711,95 €	2012	670.276,30 €
2003	1.173.433,15 €	2013	303.694,42 €
2004	804.042,13 €		

4.5 Cadastre

Dernière situation au 01.01.2014 :

Contenance globale	3.793 ha 53 a 51 ca	
Contenance imposable	3.621 ha 85 a 45 ca	
Contenance non imposable	23 ha 80 a 61 ca	(rues, chemins, cours d'eau)
Contenance non cadastrée	147 ha 87 a 45 ca	(rues, chemins, cours d'eau)

4.6 Assurances

Gestion des 52 polices d'assurance couvrant (*)	2009	2010	2011	2012	2013	2014
La responsabilité civile générale de la Commune (protection juridique, défense civile et pénale, réparation des préjudices)	1	6	7	6	5	5
La responsabilité civile relative aux bâtiments accessibles au public :	//	//	//	//	//	//
Les accidents du travail des Membres du Collège :	//	//	//	//	//	//
Les accidents corporels des conseillers communaux :	//	//	//	//	//	//
Les accidents du travail :	6	2	5	1	3	2
Les accidents scolaires :	17	11	15	19	12	14
Les effets personnels des élèves :	//	//	//	//	//	//
Les bâtiments communaux :	2	2	//	//	2	2
Le charroi automobile :	2	2	2	1	2	2
Mission de service			1	1	//	//

(*) Il est à noter que l'aboutissement de certains dossiers prend quelquefois plusieurs années.

4.7 Cultes

Interventions communales en faveur des Fabriques d'Eglise

	Notre Dame WSP	St Lambert Libersart TSL	St Martin St Brice NSV	St Martin Sart WSP	St Paul WSP	St Servais TSL	Ste Thérèse WSP	St Vincent NSV	TOTAL
2001	391.214		69.651					294.594	755.459
2002	5.875		3.800		750	2.426,90			12.851,90
2003	6.144,56		2.770		3.161,68		13.057,93		25.134,17
2004	5.756,22		3.201,86		1.286,99	269,25	3.283,59		13.797,91
2005	177323,85		68452,86	10.000	5544,84	1970,60	912,60		264204,75
2006	69.110,85				3.456,95	13.135,17	3.638,70		89.341,67
2007	6.080,72		3.526,75		8.503,66	44.179,36	313,61		62.604,10
2008	5.146,27		7.864,25	15.594,77	2.681,84	3.041,99	6.308,47	-	40.637,59
2009	26.976,31		2828,96		6523,52	7976,68	10468,48	6605,52	61.379,48
2010	9070,14				1781,76	9058,61	5.790	2013,19	27.713,7
2011	9.918				2071,07			2005,81	13.994,88
2012	6.256,79	3.894,13			2.241,05	8.411,37	11.019,50	3.303	35.125,84
2013	16.469			23.659,52	1.913,58	4.550,99			46.593,09
2014	14.866,67			1.134,44	3.054,90	10.339,50	4.588,11		33.983,62

WSP=Walhain-Saint-Paul, TSL=Tourinnes-Saint-Lambert, NSV=Nil-Saint-Vincent

Paroisses	Desservants	Présidents des Fabriques d'Eglise
Notre-Dame (Walhain-Saint-Paul)	Père Augustin KALENGA MADYONDO	M. Nabil AZER-NESSIM
Saints-Joseph & Martin (Sart-Walhain)	Père Marian DARAZ	M. Luc BERO
Saint-Lambert (Tourinnes / Libersart)	Père Paul ABOU NAOUM	M. Francis CORLIER
Saint-Martin & Brice (Nil-St-Vincent)	Abbé Téléphore NYANDWI	Mme Géraldine PIRET-HOET
Saint-Paul (Walhain-St-Paul)	Père Augustin KALENGA MADYONDO	M. Fernand DEMORTIER
Saint-Servais (Tourinnes-St-Lambert)	Père Paul ABOU NAOUM	Mme Martine GILSON
Sainte-Thérèse (Perbais)	Abbé Didier KABUTUKA	M. Alain WAFFLARD
Saint-Vincent (Nil-St-Vincent)	Abbé Téléphore NYANDWI	M. Jean-Yves STANDAERT

4.8 Commission Consultative de l'Economie

Composition :

René SOMVILLE : Président

Baudouin OLDENHOVE : Vice-Président

Nicole THOMAS-SCHLEICH : Première échevine, représentante du Collège communal,

Agnès NAMUROIS - Didier HAYET - Xavier DUBOIS et René SOMVILLE, représentants des groupes politiques du Conseil communal.

Geoffroy CASSART - Stéphane DELFOSSE - Stéphane LECLEF - Olivier LENAERTS - Alain WAFFLARD -
- Sophie BRUX - Olivier DELFORGE - Alexandre DELTOUR et Michel DIERICKX-VISSCHERS à titre personnel.

Aurélie FLAMAND : secrétaire.

Réunions : Les 18 mars- 22 mai 10 septembre - 20 novembre (comité restreint)

Les principes et objectifs de la Commission de l'Economie :

- Établir une liste des indépendants, PME de l'entité ;
- Etablir une liste des commissions, groupements, associations, ... et citoyens impliqués dans des projets à vocation économique ;
- Se baser sur le plan de secteur ou le schéma de structure communal afin de déterminer clairement les zones d'activités commerciales et les zones d'activités économiques mixtes ;
- Relancer petit à petit le secteur du commerce et de l'emploi dans la Commune en liant mobilité et croissance ;

L'objectif étant de mobiliser toutes les forces vives, de trouver éventuellement des projets communs et de travailler ensemble à leur réalisation.

5 CONTENTIEUX

5.1 Actions en défendant

Affaire Antoine DALEMONT / Communauté française / Commune de WALHAIN

(Action en dommages et intérêts contre la suppression rétroactive de la subvention-traitement du plaignant suite à sa démission d'office de ses fonctions dans l'enseignement communal) - Assignation de la Communauté française et de la Commune de Walhain en date du 4 décembre 1992 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles et introduction de plusieurs recours devant le Conseil d'Etat - Arrêts du Conseil d'Etat rendus les 30 décembre 1992, 24 février 1997 et 23 novembre 2001 rejetant les recours en annulation contre les délibérations du Conseil communal ou annulant les arrêtés du Gouvernement de la Communauté française invalidant lesdites délibérations - Tenue de plusieurs réunions de conciliation entre les parties - Courrier de relance du 27 août 2014 par l'avocate des héritiers de la partie adverse - En cours.

Affaire VAN ERMEN et PAYS / Patrick HAUBRUGE / Commune de WALHAIN

(Action en dommages et intérêts contre le respect d'un ordre d'interruption de travaux exécutés sans permis) - Jugement du Tribunal de Première Instance de Nivelles rendu le 8 février 2000 - Arrêt de la Cour d'Appel de Bruxelles rendu le 20 mars 2008 réformant le premier jugement en ce qu'il admet une moins-value immobilière engendrée pour les époux Van Ermen du fait de la construction de M. Patrick Haubruge et confirmant le premier jugement en ce qu'il ordonne une mesure d'instruction mixte - Jugement partiel du Tribunal de Première Instance de Nivelles rendu le 12 juin 2009 - Audience de vue des lieux sur place le 21 septembre 2009 - Jugement du Tribunal de Première Instance de Nivelles rendu le 18 juin 2010 en faveur de M. Van Ermen et mettant la Commune hors de cause - Requête en appel introduite par M. Patrick Haubruge en date du 20 septembre 2010 - Procès-verbal de l'audience de la Cour d'appel du 14 octobre 2010 - Conclusions additionnelles déposées par la Commune en date du 15 août 2011 - Arrêt rendu le 13 décembre 2013 par la Cour d'Appel de Bruxelles confirmant la mise hors cause de la Commune - Affaire close.

Affaire MOBISTAR / Commune de WALHAIN

(Contestation du règlement de taxe sur les pylônes de téléphonie mobile pour l'exercice 2011) - Requête en annulation introduite par la partie adverse en date du 8 février 2012 - Audience d'introduction du 12 mars 2012 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles - Conclusions de la Commune déposées le 3 août 2012 - Conclusions de la partie adverse déposées le 2 novembre 2012 - Conclusions en réplique et de synthèse de la Commune déposées le 2 mai 2013 - Audience de plaidoiries le 13 mai 2013 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles - En cours.

Affaire SIT MEDIA / Commune de WALHAIN

(Contestation du règlement de taxe sur la distribution gratuite d'écrits publicitaire pour l'exercice 2010) - Requête en annulation introduite par la partie adverse en date du 20 mars 2012 - Audience d'introduction du 23 avril 2012 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles - Conclusions déposées par la Commune en date du 7 septembre 2012 - Conclusions déposées par la partie adverse en date du 30 novembre 2012 - Audience de plaidoiries le 17 juin 2013 - Jugement rendu le 19 juin 2014 par le Tribunal de Première Instance du Brabant Wallon prononçant l'annulation de la taxe à charge de la partie adverse - Affaire close.

Affaire Fondation MAHARISHI / Commune de WALHAIN

(Recours en annulation auprès du Conseil d'Etat contre la délibération du Conseil communal en sa séance du 23 janvier 2012 portant adoption provisoire du Schéma de structure communal) - Requête en annulation introduite par la Fondation Maharishi en date du 11 avril 2012 - Mémoire en réponse déposé par la Commune en date du 11 juillet 2012 - Mémoire en réplique déposé par la partie requérante en date du 10 septembre 2012 - Rapport de l'Auditeur daté du 2 octobre 2012 concluant au rejet de la requête en annulation pour irrecevabilité - Audience de plaidoiries le 21 février 2013 - Arrêt intermédiaire rendu le 12 mars 2013 par le Conseil d'Etat rejetant le moyen soulevé par l'Auditeur et ordonnant la réouverture des débats - Rapport de l'Auditeur du Conseil d'Etat daté du 26 mars 2013 concluant à l'annulation du Schéma de structure communal pour illégalité par rapport au plan de secteur - Dernier mémoire de la Commune déposé le 30 avril 2013 - Dernier mémoire de la partie adverse déposé le 5 juin 2013 - Audience de plaidoiries le 23 janvier 2014 - Arrêt rendu le 4 février 2014 par le Conseil d'Etat prononçant l'annulation du Schéma de Structure en ce qu'il inscrit la parcelle appartenant à la partie adverse en zone agricole d'intérêt écologique- Affaire close.

Affaire POWIS de TENBOSSCHE / Commune de WALHAIN et Consorts

(Action en responsabilité des inondations et coulées boueuses survenant sur la propriété de l'habitation du plaignant) - Citation à comparaître signifiée le 3 juin 2013 - Audience d'introduction le 18 juin 2013 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles - Conclusions d'une autre partie défenderesse déposées le 23 septembre 2013 - Conclusions de la Commune déposées le 24 septembre 2013 - Jugement intermédiaire rendu le 8 octobre 2013 par le Tribunal de Première Instance de Nivelles chargeant un expert de fournir toutes informations utiles pour la solution du litige - Compte-rendu de la réunion de démarrage de l'expertise du 15 janvier 2014 - Rapport préliminaire de l'expert judiciaire daté du 4 février 2014 - Compte-rendu de la visite de terrain du 28 février 2014 - Rapport provisoire de l'expert judiciaire daté du 20 mai 2014 - Courrier de l'avocat de la Commune daté du 14 juillet 2014 portant certaines remarques sur le rapport provisoire de l'Expert judiciaire - Rapport définitif de l'Expert judiciaire daté du 18 septembre 2014 - Courrier de l'avocat de la partie adverse daté du 13 novembre 2014 proposant une réunion sur place en vue de rechercher un accord transactionnel - En cours.

Affaire WALHAIN MOTORS / Commune de WALHAIN et Consorts

(Action en dommages et intérêts suite à un accident de roulage causé par de la boue dans la rue Chèvequeue) - Citation à comparaître signifiée le 27 janvier 2012 - Audience d'introduction le 13 février 2012 devant le Tribunal de Police de Wavre - Conclusions de la Commune déposées le 14 mai 2012 - Conclusions principales de la partie adverse déposées le 10 septembre 2012 - Conclusions de l'autre partie défenderesse déposées le 12 novembre 2012 - Conclusions additionnelles de la partie adverse déposées le 10 décembre 2012 - Audience de plaidoiries le 6 janvier 2014 - Jugement rendu le 17 février 2014 par le Tribunal de Police de Wavre déboutant la partie adverse - Décision de la partie adverse d'interjeter appel devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon - Conclusions principales de la partie adverse déposées le 18 septembre 2014 - Conclusions de la Commune déposées le 18 septembre 2014 - Conclusions de l'autre partie défenderesse déposées le 6 novembre 2014 - En cours.

Affaire Nadège FRUMY / Commune de WALHAIN / Société VIABUILD

(Action en dommages et intérêts suite à un accident de roulage causé par une taque d'égout manquante dans l'allée Vaux-en-Beaujolois) - Citation en intervention forcée de la Société adjudicatrice Viabuild déposée le 19 mars 2014 - Conclusions additionnelles et de synthèse de la Commune déposées le 1^{er} septembre 2014 - En cours.

Affaire ALTERNATIVE GREEN / Commune de WALHAIN et Consorts

(Action en dommages et intérêts contre la décision de la Commune d'introduire un recours en annulation devant le Conseil d'Etat contre le permis délivré au plaignant pour la construction et l'exploitation d'un parc éolien aux lieux dits Baudecet et Diquet sur les Communes de Walhain et Gembloux) - Citation à comparaître devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles signifiée à la Commune le 29 novembre 2013 - Audiences du Tribunal les 17 décembre 2013, 28 janvier et 27 février 2014 - Conclusions de la Commune déposées le 2 mai 2014 - Requête en intervention volontaire de la compagnie ETHIAS Assurance déposée le 5 mai 2014 - Conclusions des mandataires et directeur concernés déposées le 2 juillet 2014 - Conclusions principales de la partie adverse déposées le 11 août 2014 - Conclusions de la partie intervenante déposées le 11 septembre 2014 - Conclusions additionnelles et de synthèse des mandataires et directeur concernés déposées le 3 novembre 2014 - Conclusions additionnelles et de synthèse de la partie adverse déposées le 2 décembre 2014 - Requête en intervention volontaire introduite par les Sociétés Van Marcke et Noverialux en date du 2 décembre 2014 - En cours.

Affaire ALTERNATIVE GREEN / Commune de WALHAIN (saisie conservatoire)

(Action en saisie immobilière de biens communaux pour se garantir du risque d'insolvabilité de la Commune) - Ordonnance rendue sur requête unilatérale le 27 février 2014 par le juge des saisies du Tribunal de Première Instance de Neufchâteau prononçant la saisie immobilière conservatoire de nombreux biens communaux et rejetant la demande de saisies des biens privés des mandataires et directeur visés - Citation en tierce opposition et en mainlevée de saisie immobilière conservatoire introduite par la Commune le 11 avril 2014 - Autorisation d'ester en justice délivrée par le Conseil communal en sa séance du 28 avril 2014 - Conclusions de la partie adverse déposées le 27 mai 2014 - Conclusions principales de la Commune déposées le 30 juin 2014 - Conclusions de synthèse de la partie adverse déposées le 28 juillet 2014 - Conclusions de synthèse de la Commune déposées le 1^{er} septembre 2014 - Conclusions additionnelles de la partie adverse déposées le 9 septembre 2014 - Audience de plaidoiries le 14 octobre 2014 - Ordonnance rendue le 25 novembre 2014 par le juge des saisies de Neufchâteau déboutant la partie adverse et levant la saisie conservatoire des biens communaux - Affaire close.

Affaire BASE Company / Commune de WALHAIN

(Contestation du règlement de taxe sur les pylônes de téléphonie mobile pour l'exercice 2013) - Requête contradictoire introduite par la partie adverse en date du 27 mai 2014 - Audience d'introduction du 23 juin 2014 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon - Conclusions de la Commune déposées le 25 septembre 2014 - En cours.

Affaire MOBISTAR / Commune de WALHAIN

(Contestation du règlement de taxe sur les pylônes de téléphonie mobile pour l'exercice 2013) - Requête introduite par la partie adverse en date du 3 septembre 2014 - Audience d'introduction du 6 octobre 2014 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon - En cours.

5.2 5.2 Actions en demandant**Affaire Commune de WALHAIN / Région WALLONNE (coût-vérité des déchets)**

(Recours en annulation auprès du Conseil d'Etat contre l'arrêté ministériel du 28 novembre 2011 confirmant l'arrêté ministériel du 17 novembre 2010 refusant à la Commune de Walhain une subvention en matière de prévention et de gestion des déchets pour l'année 2008) - Requête en annulation introduite le 27 janvier 2012 suivant la décision du Collège communal en sa séance du 11 janvier 2012 - Autorisation d'ester en justice délivrée par le Conseil communal en sa séance du 27 février 2012 - Mémoire en réponse de la Région wallonne déposé le 24 avril 2012 - Mémoire en réplique de la Commune déposé le 26 juin 2012 - Rapport de l'Auditeur daté du 6 septembre 2013 concluant à l'incompétence du

Conseil d'Etat - Dernier mémoire de la Commune déposé le 9 octobre 2013 - Arrêt rendu le 5 mars 2014 par le Conseil d'Etat rejetant la requête en annulation - Affaire close.

Affaire Commune de WALHAIN / Région WALLONNE / Société HOSLET

(Recours en annulation auprès du Conseil d'Etat contre l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juillet 2012 adoptant définitivement la révision partielle du plan de secteur Wavre-Jodoigne-Perwez (planche 40/2) portant sur l'inscription d'une zone d'extraction au lieu-dit « Les Turluttès », d'un périmètre de réservation pour la réalisation d'une voirie de liaison, de zones naturelles, de zones agricoles et d'une zone d'habitat sur le territoire des communes de Chaumont-Gistoux et Walhain) - Requête en annulation introduite le 27 novembre 2012 suivant la décision du Collège communal en sa séance du 17 octobre 2012 - Autorisation d'ester en justice délivrée par le Conseil communal en sa séance du 12 novembre 2012 - Requête en suspension et en annulation introduite par un riverain le 30 décembre 2012 - Réunion tenue au Cabinet du Ministre le 9 janvier 2013 en vue d'aboutir à la modification du périmètre de réservation défini par l'Arrêté - Réunion avec l'exploitant de la carrière en date du 6 février 2013 - Courrier du Ministre daté du 28 février 2013 refusant de retirer son arrêté - Mémoire en réponse de la Région Wallonne déposé le 13 mars 2013 - Mémoire en réplique de la Commune déposé le 16 mai 2013 - Requête en intervention volontaire introduite par la Société Hoslet le 10 avril 2014 - Arrêt rendu par le Conseil d'Etat le 23 avril 2013 rejetant la requête en annulation introduite par un riverain et acceptant la requête en intervention du carrier - Mémoire en intervention du carrier déposé le 20 juin 2013 - Réunion tenue avec l'exploitant de la carrière le 31 juillet 2013 - Rapport de l'Auditeur daté du 21 août 2013 proposant l'annulation de l'acte attaqué pour illégalité des mesures compensatoires et une compensation planologique non proportionnée - Dernier mémoire de la Commune déposé le 30 octobre 2013 en réponse aux arguments des parties adverses - Courrier du 30 avril 2013 de la Commune au Fonctionnaire délégué sollicitant des précisions sur la marge d'appréciation de la zone de réservation pour une voirie de liaison entre l'extension de la zone d'extraction et la route de la Picaute - Audience de plaidoirie du 22 mai 2014 devant le Conseil d'Etat - Courrier du 2 juin 2014 du Fonctionnaire délégué répondant à la demande de la Commune sur la zone de réservation - Arrêt rendu le 23 juillet 2014 par le Conseil d'Etat annulant l'arrêté du Gouvernement Wallon relatif à la révision du plan de secteur - Affaire close.

Affaire Commune de WALHAIN / Région WALLONNE / Société ALTERNATIVE GREEN

(Recours en annulation et suspension auprès du Conseil d'Etat contre l'arrêté ministériel du 23 janvier 2012 modifiant le permis unique délivré le 17 août 2011 à la Société Alternative Green pour la construction et l'exploitation d'un parc éolien aux lieux-dits Baudecet et Diquet sur les communes de Gembloux et Walhain) - Requête en suspension et en annulation introduite le 23 mars 2012 suivant la décision du Collège communal en sa séance du 21 mars 2012 - Rapport de l'Auditeur daté du 26 avril 2012 concluant au rejet de la requête en suspension - Autorisation d'ester en justice délivrée par le Conseil communal en sa séance du 29 mai 2012 - Arrêt rendu le 29 juin 2012 par le Conseil d'Etat rejetant la requête en suspension - Mémoire en réponse de la Région wallonne déposé le 4 septembre 2012 - Mémoire en intervention de la Société Alternative Green déposé le 14 septembre 2012 - Mémoire en réplique de la Commune déposé le 5 novembre 2012 - Rapport de l'Auditeur daté du 27 novembre 2012 soulevant d'office un moyen d'ordre public et concluant à l'annulation de l'arrêté attaqué pour vice de procédure - Audience de plaidoiries le 26 septembre 2013 - Arrêt intermédiaire rendu par le Conseil d'Etat le 10 octobre 2013 rejetant le moyen soulevé d'office par l'Auditeur et ordonnant la réouverture des débats - Rapport rendu le 14 mars 2014 par l'Auditeur du Conseil d'Etat proposant le rejet de la requête en annulation - Dernier mémoire de la Commune déposé le 17 avril 2014 - Dernier mémoire de la partie adverse déposé le 21 mai 2014 - Dernier mémoire de la partie intervenante déposé le 22 mai 2014 - Audience de plaidoiries du 27 novembre 2014 devant la 13^{ème} chambre du Conseil d'Etat - En cours.

6 URBANISME - LOGEMENT

Le service est constitué de Mme Agnès Decelle, Attachée-spécifique Architecte et Conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme, de Mme Nathalie Vaesken, Gradulée-spécifique et Architecte, de Mme Martine Hubert, Employée administration, et de M. Nicolas Van den Steen, Attaché-spécifique et Agent du Logement.

6.1 Dossiers traités

Dossiers traités	
Certificats d'urbanisme n° 1 (CU1)	
- introduits en 2014 et antérieurs (en cours) :	0
- délivrés :	2
Certificats d'urbanisme n° 2 (CU2)	
- introduits en 2014 et antérieurs (en cours) :	1
- délivrés :	2
Permis d'urbanisation (nouveau libellé permis de lotir depuis le 1 ^{er} septembre 2010),	
- en cours :	0
- délivrés :	1
- demande de principe en cours d'analyse :	1
Péremption de permis de lotir (PL)	0
Autorisation de dresser des plans (avis pour la Gouverneure)	0
Permis d'urbanisme de compétence communale :	
- délivrés en 2014 (PB) (dont 3 permis groupés) :	44
- retiré suite à suspension par le Fonctionnaire délégué :	0
- refusé :	3
Permis d'urbanisme (en cours de traitement) (PB), introduits en 2014 et antérieurs :	39
Dossiers entrés en recours au Gouvernement (<i>par la commune</i>) (PB)	0
Déclarations urbanistiques préalables (DUP)	7
Dossiers d'urbanisme et environnement délivrés 2014 en enquête publique	22
Dossiers d'urbanisme et environnement introduits 2014 (en cours) enquête publique	16
Permanences pour enquête publique	13
Permis d'urbanisme de compétence régionale :	
- délivrés par le Fonctionnaire délégué art. 127	5
- refusé :	0
- demande de permis en cours :	3
Permis de « minime importance »	
- introduits (PT) en 2014 délivrés en 2014 :	24
- introduits en 2014 :	28
- introduits en 2014 en cours :	4
- introduits en 2013 délivrés en 2014 :	5
Demandes d'abattage d'arbres introduites (ABAT)	
- délivrées :	16
- en cours :	1
Demandes d'autorisation de raccordement à l'égouttage (RA) introduites :	24
Autorisation du Collège Provincial (ponceau) :	0
- en cours :	1
Actes de division (DIV)	18

Dossiers traités	
Renseignements notariaux : - dossiers en attente :	156 +/- 35
Demandes de principe introduites en 2014 (PRI)	24
Permis d'environnement classe 2 (PE2) - délivrés : - en cours :	1 1
Permis d'environnement classe 1 (PE1) - délivrés : - en cours :	0 0
Déclarations d'environnement classe 3 : - introduits : - en cours de traitement :	23 4
Permis Unique (urbanisme et environnement classe 2) (PU2) - délivrés : - irrecevables : - en cours :	0 1 1
Permis Unique (urbanisme et environnement classe 1) (PU1) - délivrés : - en cours :	0 0
Enquêtes communes limitrophes	31

6.2 Permis d'urbanisme délivrés par le Fonctionnaire délégué

M. Fr. BOUTAY pour le Ministère Communauté Française A.G.I. rue Emile Vandervelde, 3 à 1400 Nivelles a obtenu auprès du Fonctionnaire délégué, le 19 juin 2014, un permis d'urbanisme pour l'installation temporaire d'un local préfabriqué pour classe, sis Rue du Warichet 1 à 1457 Walhain.

Le SPW - DGO1 Direction générale Routes Bâtiments IG14 DGO1.4 Avenue de Veszprem, 3 à 1340 Ottignies a obtenu auprès du Fonctionnaire délégué, le 1^{er} juillet 2014, un permis d'urbanisme pour l'abattage d'arbres à hautes tiges N4, sis Chaussée de Namur à 1457 Walhain.

M. Philippe HELLEPUTTE pour la S.A. IMMOBEL Rue de la Régence, 58 à 1000 Bruxelles a obtenu auprès du Fonctionnaire délégué, le 28 août 2014, le permis d'urbanisme pour l'aménagement d'une voirie et de ses équipements rue du tilleul rue St Paul, sis à 1457 Walhain.

M. Nicolas CORDIER pour la SCRL NOTRE MAISON Boulevard Tirou, 167 à 6000 Charleroi a obtenu auprès du Fonctionnaire délégué, le 24 octobre 2014, le permis d'urbanisme pour la construction de 9 logements et aménagement des abords Champ du Petit Pré / L'Aulnaie, sis à 1457 Walhain.

L'Administration communale de Walhain a obtenu auprès du Fonctionnaire délégué, le 30 octobre 2014, le permis d'urbanisme pour le placement de jeux pour enfants et adultes, sis Place du Tram à 1457 Walhain.

3 demandes de permis d'urbanisme sont en cours d'analyse par le Fonctionnaire délégué :

- Création d'un espace nature avec une mare à Tourinnes ;
- Réalisation d'un chemin d'exploitation empierré pour la réalisation de divers chantiers prévus prochainement dans la zone, le long du chemin de fer sur la ligne 161 entre les gares de Chastre et Ernage ;
- Construction d'abris poubelles / vélos.

6.3 Tâches et rôle du service

Outre les procédures en lien avec les dossiers traités repris ci-dessus, aide au citoyen (acheteurs potentiels, propriétaires, locataires, agences immobilières, Notaires,... de biens sur la commune) en demande d'informations variées : urbanisme, patrimoine, environnement, distances de vues, mitoyenneté, distances de plantations, inondations, nuisances, antécédents connus sur la parcelle, épuration des eaux et égouttage, impétrants, partie urbanistique en matière de primes énergie, etc.

Renseignements divers relatifs aux données cadastrales (dans les limites de la légalité), téléchargement des données cadastrales de la version 01.01.2014 en ligne au mois d'août sur le site du Service Public de Wallonie.

Fournitures d'extraits conformes ou copies simples d'anciens permis d'urbanisme, lotissements (prescriptions urbanistiques, etc.) et autres documents divers (extraits plan de secteur, Schéma de Structure Communal, P.P.A., plan PLUIES, etc.).

Tâches relatives aux permis d'urbanisme, d'urbanisation, permis unique et déclarations, délivrés :

- Suivi des formulaires d'état des lieux voirie et contrôle d'implantation ;
- Envoi en ligne vers le Cadastre du listing des permis ;
- Transmission des modèles et listing vers l'Institut National Statistiques des permis ;
- Encodage en ligne du suivi des formulaires PEB (Performance Energétique Bâtiments) ;
- Suivi procédure des réceptions provisoires et définitives d'équipements imposés ;
- Elaboration certificat article 95 du Code et suivi des cautions déposées/à libérer ;
- Suivi des dossiers en constats simples ou en infractions, arrêt de chantier, etc. ;
- Délibérations Conseil communal (cession de terrain imposée, dérogation au règlement police incendie, ouverture de voirie, Schéma de développement de l'espace régional (SDER), contrôle implantation, extension égout, raccordement égout, etc.) ;
- Suivi des demandes de rapport de prévention incendie et/ou de visites de bien sur demande du Collège communal, de la Bourgmestre, du Fonctionnaire délégué, du Fonctionnaire technique.

Permis de caravanage : suivi de l'attestation sécurité incendie pompiers.

Dentistes : suivi attestation rayonnements ionisants.

Sites d'activités économiques à réhabiliter (SAR art. 167 du Code) : relais avec le bureau désigné en juillet 2013 par le SPW DGO4, 1^{ère} réunion réalisée le 17 septembre 2013. En attente de suite.

Suivi de l'évolution du PASH et adaptations des procédures, participation à la recherche d'informations et de données pour le cadastre de l'égouttage.

Formation continue au logiciel de travail AcropoleUrb et cartographie, adaptations en internes des modèles-types, évolution vers une version plus interactive avec cartographie cadastrale et encodage de données à la parcelle personnalisé.

Archivage des dossiers au sein des nouveaux locaux d'archives.

Diverses réunions et/ou avis entre services communaux (environnement, travaux, population, etc.) et Province BW (commissaire-voyer, Atlas chemins et sentiers vicinaux, etc.) et SPW (DGO4 Fonctionnaire délégué, DGO3 Fonctionnaire technique, DGO1 gestionnaire réseaux voiries nationales et autoroute, DGO3 agriculture, etc.) et Comité de remembrement des biens agricoles, etc.

Relais d'informations et de suivi, entre le service, le service population et la Police : logement supplémentaire, studio, travaux sans autorisation, etc.

Collaboration avec le service énergie pour l'élaboration dossier UREBA maison communale.

Site internet communal : mise en ligne sur le site de données relatives à certains dossiers traités (informations obligatoires réglementaires, enquête, etc.), contenu de la rubrique urbanisme.

Permanences du service (sauf Logement) au minimum un vendredi fois par mois de 18h à 20h, suivant un calendrier disponible sur le site web communal.

6.4 Etude d'Incidence sur l'Environnement et permis unique de classe 1

Aucun en 2014.

Voir le chapitre 5 « Contentieux » pour 2 dossiers avec Etude d'Incidences sur l'Environnement délivrés antérieurement :

- Permis unique de classe 1 octroyé le 17 août 2011 par le Ministre Ph. Henry à la société ALTERNATIVE GREEN pour la construction et l'exploitation du Parc éolien Walhain Ernage (nommé GEWA2)
- Arrêté du Gouvernement wallon du 12 juillet 2012 adoptant définitivement la révision partielle du plan de secteur Wavre-Jodoigne-Perwez portant sur l'inscription d'une zone d'extraction au lieu-dit « Les Turlottes », d'un périmètre de réservation pour la réalisation d'une voirie de liaison, de zones naturelles, de zones agricoles et d'une zone d'habitat sur le territoire des communes de Chaumont-Gistoux et Walhain.

6.5 Schéma de structure communal (SSC)

Le Conseil communal a approuvé définitivement le SSC en séance du 23 janvier 2012.

Sur base d'un recours introduit le 11 avril 2012 par le propriétaire d'un terrain concerné, un arrêté rendu le 4 février 2014 par le Conseil d'Etat a prononcé l'annulation du Schéma de Structure en ce qu'il inscrit cette parcelle en zone agricole d'intérêt écologique (voir chapitre contentieux). Des discussions sont toujours en cours avec la Région Wallonne que quelques questions.

6.6 Patrimoine

Liste des haies et arbres remarquables mise à jour transmise vers la DGO-4 SPW suivant dispositions contenues dans l'article 268 du CWATUPE. La commune de Walhain a fait partie des 22 communes (sur 262) qui n'ont pu être traitées en 2012 et 2013 par la DNF-Direction des Ressources Forestières - Cellule "Arbre remarquable". Le parachèvement du traitement de ces dossiers est prévu fin 2014. En attente de suite.

6.7 Formation CPDT (Conférence Permanente du Développement Territorial)

La formation de tous les Conseillers Aménagement Territoire a été annulée par Monsieur le Ministre Carlo Di Antonio suite au fait que le « *Gouvernement postpose l'entrée en vigueur du CoDT afin d'en améliorer quelques points dans le sens de la simplification administrative* » (dixit Monsieur Ghislain GERON Directeur général DGO4).

6.8 Documents réglementaires

Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie (CWATUPE) modifications du Code :

- AGW du 13 mars 2014 (relatif au certificat de Patrimoine).
- AGW du 27 mars 2014 (relatif à la commission royale des monuments, sites et fouilles de la Région wallonne).
- Décret du 6 février 2014 (relatif à la voirie communale).
- Décret du 11 avril 2014 (relatif au Patrimoine).

La dernière coordination officieuse du Code est celle du 4 juin 2014.

Code du Développement Territorial (CoDT) :

La refonte du CWATUPE a donné naissance au Code du Développement Territorial. Cette réforme a été adoptée au Parlement wallon le 24 avril 2014 et abroge les articles 1^{ers} à 128 et 129 quater à 184 du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Énergie.

Le CoDT doit donc remplacer à terme le CWTUPE actuellement toujours en vigueur, et ce plus que probablement jusqu'à mi-2015.

Plan Particulier d'Aménagement (P.P.A.) Nil :

- Arrêté royal du 24 mars 1961 approuvant les 4 PPA de Nil
 - Délibération du Conseil communal du 23 janvier 2012 sollicitant l'abrogation des 4 PPA de Nil
 - Arrêtés ministériels du 14 janvier 2013 portant abrogation du :
 - o Plan communal d'aménagement n° III dit « Nil Pierreux »
 - o Plan communal d'aménagement dit « Plan Solde ».
 - Délibération du Conseil communal du 18 mars 2013 sollicitant :
 - o l'abrogation du Plan communal d'aménagement n° II dit « Nil Abbesse »
 - o la révision du Plan communal d'aménagement n° I dit « Les deux églises »
- Dossier en cours.

Décret relatif au permis d'environnement et Arrêté du Gouvernement wallon arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences et des installations et activités classées :

- 16.01.2014 Arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions sectorielles relatives à la détention d'animaux exotiques non domestiques et modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.
- 16.01.2014 Arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions sectorielles relatives à certaines activités générant des conséquences importantes pour l'environnement et modifiant diverses dispositions en ce qui concerne notamment les émissions industrielles.
- 13.02.2014 Arrêté du Gouvernement wallon portant conditions sectorielles relatives aux parcs d'éoliennes d'une puissance totale supérieure ou égale à 0,5 MW, modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences et des installations et activités classées.
- 24.04.2014 Arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions sectorielles relatives aux installations de biométhanisation visées par la rubrique 90.23.15 et modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.
- 15.05.2014 Arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions sectorielles relatives au commerce de détail en magasins non spécialisés et modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement ainsi que l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences et des installations et activités classées.
- 16.01.2014 Arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions intégrales relatives à la détention d'animaux exotiques non domestiques et modifiant l'arrêté du

Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

6.9 Programme communal de développement rural (PCDR)

Le Programme communal de développement rural (PCDR) est une opération dans laquelle tous les volets de développement de la commune (économie, social, environnement, agriculture, etc.) sont pris en compte en prévoyant leurs effets et leurs retombées. La démarche est commune avec l'Agenda 21 Local et est dès lors dénommée PCDR-A21L.

Le 25 août 2010, le Collège communal a désigné le bureau d'étude AWP+E comme « Auteur de projet » pour l'élaboration du Programme communal de Développement rural de Walhain, ainsi que pour l'accompagnement du processus participatif.

Le Conseil communal en sa séance du 8 décembre 2010 a approuvé la constitution du quart politique et a désigné Mme Isabelle DENEFF-GOMAND en tant que **Présidente** de la Commission locale de Développement rural (CLDR).

Début d'année 2011, quatre réunions citoyennes, une dans chaque entité de la Commune, ont permis de présenter le projet de PCDR-A21L. Un appel à la candidature a été fait en parallèle pour la création de la CLDR. Trente et une candidatures ont été reçues.

Le Conseil communal de Walhain, en sa séance du 20 juin 2011, a approuvé la constitution de la CLDR comprenant 15 membres effectifs et autant de suppléants (hors quart communal déjà constitué).

6.9.1 **Composition de la CLDR**

A la suite des élections du 14 octobre 2012, le Conseil communal, en sa séance du 13 mai 2013, a approuvé la cooptation de deux membres effectifs et d'un suppléant au sein de la CLDR suite à la vacance de ces trois mandats et a décidé de maintenir les autres membres hors quart communal en raison de leur désignation récente.

Suite à ces cooptations et au renouvellement du quart communal consécutivement aux élections du 14 octobre 2012, la nouvelle structure des membres de la CLDR est la suivante :

	Membres effectifs	Membres suppléants
1	Mme Isabelle DENEFF-GOMAND (Présidente)	Mme Francine KEKENBOSCH
2	Mme Laurence SMETS	Mme Andrée MOUREAU
3	Mme Agnès NAMUROIS	M. Jean-Marie GILLET
4	Mme Nicole THOMAS-SCHLEICH	M. Didier HAYET
5	M. Laurent GREGOIRE	M. André LENGELE
1	M. JP VAN PUymbrouck (1973) Tourinnes	M. Stéphane LALOux (1966) Nil
2	M. Charles-Philippe DE BURLET (1985) Nil	M. Joseph VERHEYDEN (1945) Nil
3	M. Sébastien LACOURT (1976) Nil	Mme Nadine GRAUWELS (1954) Nil
4	M. Frederik LANGHENDRIES (1975) Perbais	M. Yves BERTHOLET (1942) Perbais
5	M. Philippe STRAPART (1970) Perbais	M. Robert OLBRECHTS (1954) Perbais
6	M. Xavier FANNA (1969) Perbais	Mme Dominique FINFE (1963) Perbais
7	M. Maxime BERTRAND (1990) Perbais	M. Alain WAFFLARD (1963) Perbais
8	Mme Fabienne BILTERIJS (1981) Sart-Lerinnnes	M. Damien MARY (1967) Sart-Lerinnnes
9	M. Yannick DEWAEEL (1976) Sart-Lerinnnes	M. Stéphane DELFOSSE (1969) Sart-Lerinnnes
10	M. Nicolas THOMAS (1988) Tourinnes	M. Ekkehard STARCK (1950) Tourinnes
11	M. Pascal FROMENT (1972) Tourinnes	M. Grégoire WUILLAUME (1959) Tourinnes
12	Mlle Alexia BOUCAU (1983) Tourinnes *	Mme Mireille SANSDRAP (1955) Tourinnes
13	M. Geoffrey EWBank (1980) Walhain	M. Jean-Luc GILOT (1960) Walhain
14	Mme Stéphanie BOVY (1975) Walhain	Mme Catherine RONSE (1941) Walhain
15	M. Alexis NUYT (1979) Walhain	M. Emmanuel CHALMAGNE (1970) Walhain

6.9.2 Elaboration du PCDR-A21L

En début d'année 2012, à la suite des premières listes des défis et objectifs, quatre consultations à la population ont été réalisées, une dans chaque entité de la Commune, permettant de présenter le diagnostic socio-économique et les pistes d'actions énoncées par la CLDR.

Le processus participatif ainsi que les différentes fiches projets du PCDR-A21L de Walhain ont été finalisées lors de la réunion du 30 avril 2013.

Le PCDR-A21L comporte au total 25 fiches projets hiérarchisées comme suit :

- 7 fiches-projets à court terme en lot 1 ;
- 6 fiches-projets à moyen terme en lot 2 ;
- 12 fiches-projets à long terme en lot 3 ;

A la réunion du 28 mai 2013, la CLDR a approuvé le PCDR-A21L ainsi que le choix de la première demande de convention-exécution.

Le rapport de l'auteur de projet, appelé PCDR-A21L, comporte 5 parties :

- I. Diagnostic socio-économique ;
- II. Description des résultats de la consultation de la population ;
- III. Défis et objectifs de développement rural ;
- IV. Fiches-projets du Programme communal ;
- V. Tableau récapitulatif des projets ;

La première demande de convention-exécution choisi par la CLDR porte la valorisation de la Forge au cœur du village de Perbais, via la réalisation d'une Maison rurale et le réaménagement du site.

Le Conseil communal en date du 10 juin 2013 a approuvé le PCDR-A21L d'une part et d'autre part le choix de la CLDR sur le premier projet.

Le PCDR-A21L a été présenté à la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (CRAT) en date du 2 septembre 2013.

Le PCDR a été approuvé par le Gouvernement wallon en date du 02 octobre 2014 pour une durée de 10 ans.

6.9.3 Autres participants

Auteur de projet : M. Philippe PIETERS
Secrétaire : Mme Nathalie VAESKEN, Secrétaire de la CLDR.
Représentant ruralité : M. Xavier DUBOIS, DGO4

6.9.4 Réunions officielles de la CLDR organisées en 2014

Réunion n° 1 - 11 mars 2014 :

- Introduction par Mme La Présidente.
- Approbation du pv du 10 décembre 2013.
- Suivi des travaux de la CLDR - travail sur le PCDR/A21L, choix pour déterminer des groupes de travail des premières fiches projets.
- Discussions.

Réunion n° 2 - 26 juin 2014 :

- Introduction par Mme La Présidente et M. Philippe Pieters.
- Approbation du pv du 11 mars 2014
- Suivi des travaux de la CLDR - travail sur le PCDR/A21L, travail-discussions avec les groupes de travail.
- Proposition du cahier des charges de la Forges à Perbais pour appel à projet.

Réunion n° 3 - 30 septembre 2014 :

- Introduction par Mme La Présidente et l'Auteur de programme.
- Approbation du pv du 26 juin 2014
- Suivi des travaux de la CLDR - travail sur le PCDR/A21L : fiche projet n° CT-02 CŒUR DE TOURINNES : espace public, travail en groupes.
- Discussions parallèle avec la fiche, information de Brigitte Maroy sur la mobilité
- Présentation pour info de la version définitive du cahier des charges de la Forge à Perbais avec la prise en compte des remarques effectuées à la dernière CLDR.

Réunion n° 4 - 30 septembre 2013 :

- Réunion de groupe de travail sur la fiche projet n° CT-02 CŒUR DE TOURINNES : espace public.

Réunion n°5 - 16 décembre 2013 :

- Introduction par Mme La Présidente.
- Approbation du PV du 30 septembre 2014
- Présentation du travail de groupe sur la fiche cœur de Tourinnes.
- Propositions des thèmes futurs pour le suivi des travaux du PCDR/AL21 des fiches projets
- Discussions.
- Information sur plusieurs thématiques intéressantes prévues au calendrier.

6.10 Plan Communal d'Aménagement « W-01 » dit « de Perbais »

Le Conseil communal, en sa séance du 26 janvier 2009, a approuvé le choix de l'auteur de projet, M. Polet, Atelier d'Architecture et d'Urbanisme de Malèves ainsi que la convention liant la Commune et l'auteur de projet. Le plan de situation de fait, accompagné d'un reportage photos a été déposé le 8 juin, réceptionné après corrections le 25 juin, et présenté au Collège du 1^{er} juillet 2009.

L'étude des éléments nécessaires à l'établissement de la situation de droit a été réalisée conjointement par l'auteur de projet et les services communaux durant l'été. Les remarques des services Travaux et Urbanisme ont été transmises fin d'année à l'auteur de projet pour qu'il les intègre.

L'Atelier d'Architecture et d'Urbanisme de Malèves, lors du Collège communal du 25 août 2010, a présenté une esquisse de synthèse, reprenant la plupart des remarques formulées précédemment, à la suite de quoi, le projet a été approuvé pour une prochaine présentation au Fonctionnaire délégué.

Le 19 octobre 2011, ce même atelier a présenté une esquisse d'avant-projet au Fonctionnaire délégué M. Radelet et à Mme Vanschepdael de la DGO4-commission de suivi.

L'avant-projet de PCA de Perbais a été présenté à la CCATM le 12 décembre 2011.

En parallèle, la Commune a lancé une procédure d'acquisition d'une parcelle de terrain rue du Muguet à Perbais en vue d'en faire un espace vert ouvert au public. Le Conseil communal, en sa séance du 19 décembre 2011, a approuvé le principe de l'acquisition forcée de ce terrain pour cause d'utilité publique.

L'auteur de projet a présenté la situation existante et les options plano logiques de l'avant-projet de Plan Communal d'Aménagement de Perbais au Conseil communal, en séance du 23 janvier 2012.

Le Collège et l'auteur de projet ont organisé une réunion publique d'information pour la présentation de la phase avant-projet (plan de destination) en date du 16 février 2012 pour les habitants de Perbais.

Des difficultés particulières liées à la proximité de l'élaboration d'un PCAR par la Commune de Chastre sur l'ancien site de la Sucrierie ont entraîné des délais importants pour :

- Arriver à définir des vues communes sur l'aménagement du parc Pourvoyeur ;
- Déterminer le choix de la structure de la rue de la Sucrierie (voirie commune) ;
- Mettre en place la nature des espaces publics liés aux 2 communes ;
- Définir des objectifs en matière de densité ;
- Tenter d'établir les sens de circulation ;

Pour répondre à de nouvelles questions soulevées par les densités importantes dans le projet de PCAR de Chastre, la Commune de Walhain a fait procéder, pour Perbais, à une étude de mobilité. Cette étude de mobilité a été réalisée par le Bureau Planeco et réalisée le 27 mars 2012.

Considérant que l'arrêté ministériel du 20 avril 2010 détermine un délai d'élaboration du PCA de trois ans maximum pour l'obtention d'un subside, soit le 20 avril 2013, vu des différentes étapes encore à réaliser et compte tenu du retard accumulé en raison de la proximité du PCAR de Chastre, ce délai pour l'entrée en vigueur du PCA de Perbais n'était manifestement plus réalisable. Un délai supplémentaire de 18 mois a été sollicité auprès des autorités régionales subsidiantes, le 11 décembre 2012.

Un accusé de réception du SPW nous est parvenu le 19 décembre 2012.

Le Conseil communal a approuvé le projet d'acte relatif à l'acquisition cause d'utilité publique d'un terrain sis rue du Muguet à Perbais en vue de l'affecter à l'usage d'espace vert ouvert au public communal en sa séance du 17 décembre 2012.

Une deuxième présentation à la population s'est faite en date du 18 avril 2013 et concernait l'avant-projet de PCA de Perbais.

Un nouvel arrêté ministériel daté du 25 mars 2013 a prorogé de 3 ans le délai de liquidation du solde de la subvention octroyée par l'arrêté ministériel du 20 avril 2010.

Une présentation au comité de suivi a été réalisée en date du 29 mai 2013 portant sur les options d'aménagement et les prescriptions urbanistiques de l'avant-projet de PCA de Perbais.

Le Bureau Planeco a effectué une étude de comparaison de trafic généré par les mises en œuvre des PCA de Perbais et de la gare de Chastre, soit l'étude de mobilité du 28 mai 2013.

Le Conseil communal en date du 14 octobre 2013 a adopté l'avant-projet de PCA de Perbais et propose de dispenser cet avant-projet de faire l'objet d'un rapport d'incidences sur l'environnement. Le Conseil communal a chargé le Collège communal de soumettre cette proposition, ainsi que l'avant-projet de PCA de Perbais, à l'avis de la CCATM et du CWEDD.

Au vu de sa charge de travail, le Conseil wallon de l'Environnement pour le Développement Durable (CWEDD) a décidé par courrier du 31 octobre 2013 de ne pas se prononcer sur la dispense de rapport d'incidences sur l'environnement. La CCATM a rendu le 2 décembre 2013 un avis favorable à cet égard.

A la suite de ces deux avis, le Conseil communal en date du 17 février 2014 décide de dispenser le PCA de Perbais d'un rapport d'incidences sur l'environnement.

L'avis du Fonctionnaire délégué demandé en date du 16 juin 2014 nous été rendu en date du 07 novembre 2014.

6.11 Commission consultative d'Aménagement du territoire et de Mobilité (CCATM)

Depuis sa mise en place le 18 octobre 2007, M. Luc POELMANS est désigné comme Président de la Commission consultative d'aménagement du territoire et de mobilité.

6.11.1 Composition de la CCATM du 26 juillet 2013 :

	Membres effectifs	Premiers suppléants	Seconds suppléants
1	Mme Isabelle DENEFF-GOMAND (majorité)	Mme Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE (majorité)	M. Philippe MARTIN (majorité)
2	M. Didier HAYET (majorité)	M. Jean-Marie GILLET (majorité)	M. Jules PRAIL (majorité)
3	M. Laurent GREGOIRE (opposition)	M. André LENGELE (opposition)	M. Olivier PETRONIN (opposition)

Sont désignés en qualité de membres effectifs ou suppléants de la CCATM :

	Membres effectifs	Premiers suppléants	Seconds suppléants
1	M. René SOMVILLE (Nil), médiateur indépendant retraité	M. Philippe BORCHGRAEVE (Walhain), géomètre	-
2	M. Yannick DEWAELE (Sart-Tourinnes), Consultant informatique	M. Grégoire WUILLAUME (Tourinnes), architecte	-
3	M. J.-P. VAN PUymbroeck (Tourinnes), agriculteur	M. Stéphane DELFOSSE (Tourinnes), agriculteur salarié	M. Jacques HENRY (Tourinnes), conseiller technique pensionné
4	Melle Elise FLEMAL (Tourinnes), 2ème ingénieur architecte	M. Joël DE HULTS (Tourinnes), architecte	M. Pierre GREGA (Walhain), sociologue
5	M. Xavier DELFORGE (Nil), entrepreneur	M. Vincent EYLENBOSCH (Nil), enseignant aménagement jardins	-
6	M. Yves BERTHOLET (Perbais), ingénieur agronome	M. Etienne MEURET (Perbais), Ingénieur architecte	M. Eric VERHESLT (Perbais),
7	M. Cyril LIZEN (Nil), Etudiant	M. Geoffroy CASSART (Walhain), fonctionnaire/agent immobilier	M. Olivier DOMBRET (Walhain), Conseiller commercial *
8	Mme Stéphanie BOVY (Walhain), architecte	BLANCHART Juliette, (Walhain), architecte	M. André CLIPPE (Walhain), Ingénieur
9	Mme Francine DEVALCK (Walhain), expert-comptable	M. Joël CROONENBERGHS (Walhain), agent immobilier	M. Yves BAUWENS (Walhain), Ingénieur technicien

* Démission de M. Olivier DOMBRET le 17 mars 2014, membre suppléant 2

Autres participants

- M. Raymond FLAHAUT, Président du CPAS en charge de l'Urbanisme → voix consultative.
- M. Christian RADELET, Fonctionnaire délégué SPW-DGO4 Aménagement du Territoire → voix consultative.
- Mme Agnès DECELLE, Conseillère Aménagement Territoire Urbanisme (CATU) → voix consultative.

Secrétaire : Mme Nathalie VAESKEN, graduée spécifique - urbanisme.

6.11.2 Réunions officielles organisées en 2014 par la CCATM

Dates et dossiers traités :

Séance n° 1 - 13 janvier 2014 : 4 demandes d'avis :

- Vote relatif aux vices présidences.
- Révision du Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER) adopté par le GW le 7 novembre 2013. - tour de table, amendement de l'avis préliminaire et prise en compte de la nouvelle version du document publié. AVIS DE LA COMMISSION.
- Demande tendant à obtenir l'autorisation de « Construction d'une habitation unifamiliale », bien sis Rue des Trois Cerisiers (NSV) *** à 1457 Walhain - 2013/PB/019 - AVIS DE LA COMMISSION.
- Demande tendant à obtenir l'autorisation de « Construction de cinq maisons unifamiliales. », bien sis à Walhain, Chemin du Trou Bigau(WSP) à 1457 Walhain - 2013/PUG/051 - AVIS DE LA COMMISSION.
- Demande dans le cadre d'un certificat d'urbanisme n°2 sis Rue Saint-Fromont(TSL) 5 à 1457 Walhain - 2013/CU2/002 - AVIS DE LA COMMISSION.

Séance n° 2 - 27 février 2014, 2 demandes d'avis pour :

- Demande de principe sollicitant l'autorisation de « Construction d'une maison unifamiliale à 2 façades », sur un bien sis Rue du Bois de Buis(WSP) à 1457 Walhain (01 B 324 A) - 2013/PRI/162 - AVIS DE LA COMMISSION.
- Demande de principe tendant à obtenir l'autorisation de « *Demande de principe - densité SSC* », bien sis Chemin des Dames Jallites(TSL) à 1457 Walhain, (03 B 70 E) - 2013/PRI/163 - AVIS DE LA COMMISSION.

Séance n° 3 - 31 mars 2014, 3 demandes d'avis pour :

- Demande tendant à obtenir l'autorisation de « Permis groupé : construction de 7 maisons unifamiliales », bien sis à Walhain, Rue des Hayettes (NSV) à 1457 Walhain, (02 D 209 A) - 2013/PUG/053 - AVIS DE LA COMMISSION.
- Demande tendant à obtenir l'autorisation de « Permis de constructions groupées 4 maisons et voirie », bien sis à Walhain, Le Weya (NSV) à 1457 Nil-Saint-Vincent, (02 D 362 D) - 2014/PUG/03 - AVIS DE LA COMMISSION.
- Demande sollicitant un accord de principe pour « Construction d'un immeubles à appartements (2 studios, 1 appart 1ch, 12 appart 2 ch) et 3 commerces », sur un bien sis Chaussée de Namur (N4) à 1457 Walhain (02 D 430 A) - AVIS DE LA COMMISSION.

Séance n° 4 - 05 mai 2014, 1 demande d'avis :

- Présentation par le Bureau adjudicataire Espaces-Mobilités, du rapport d'étude de mobilité dans le cadre de la création de zone 30 sur le territoire communal.
- Proposition d'un nouveau périmètre pour la révision du PPA Nil dit « des deux églises » - AVIS DE LA COMMISSION.

Séance n° 5 - 02 juin 2014, 1 demande d'avis :

- Demande sollicitant l'autorisation de « Création de 5 lots à destination de logements » sur le bien sis Rue du Joncquoy (WSP) à 1457 Walhain (01 G 73 B) - Permis d'urbanisation - 2014/PURB/1.1 - AVIS DE LA COMMISSION sur les points A et D de la fiche.
- Création de zones 30 sur le territoire communal (Nils, Tourinnes, Lerinnes, Sart) - réflexion sur les priorités - AVIS DE LA COMMISSION quant aux implantations prioritaires.

Séance n° 6 - 25 août 2014, 2 demandes d'avis :

- Création de zones 30 sur le territoire communal (Nil) - réflexion sur les priorités - AVIS DE LA COMMISSION quant aux implantations prioritaires.
- Demande de permis d'urbanisme en vue de « Construction d'un hangar agricole pour rangement de matériel et stockage de céréales » sur un bien sis Rue du Maïeur à 1457 Walhain (03 C 331 C et 333 B) - 2014/PB/24 - AVIS DE LA COMMISSION sur le point B « impacts paysagers » de la fiche.

Séance n° 7 - 29 septembre 2014, 2 demandes d'avis :

- Demande de permis d'urbanisme tendant à obtenir l'autorisation de « Construction d'une habitation unifamiliale », bien sis à Walhain, Rue Saint-Fromont(TSL) ** à 1457 Walhain, (03 A 368 D) - 2014/PB/43 - AVIS DE LA COMMISSION sur les thèmes A à G.
- Demande de permis d'urbanisme tendant à obtenir l'autorisation de « Construction d'une habitation unifamiliale à 4 façades avec garage en volume secondaire », bien sis à Walhain, Champ du Petit Pré(WSP) 28 à 1457 Walhain, (01 B 456 A) - 2014/PB/40 - AVIS DE LA COMMISSION.
- Demande de permis d'urbanisme tendant à obtenir l'autorisation de « Bâtiment pour piste, 27 boxes, stalles, fourrage, sellerie, piste extérieure, rond de longe, Club house, fumière, parking » à 1457 Walhain, Rue de l'Abbaye(TSL) 23 (parcelle(s) cadastrée(s) - 2014/PU2/02 - Pour information préalable et éventuelle visite sur place compte tenu du délai assez court.

Séance n° 8 - 20 octobre 2014, 1 demande d'avis pour :

- Demande de permis d'urbanisme tendant à obtenir l'autorisation de « Bâtiment pour piste, 27 boxes, stalles, fourrage, sellerie, piste extérieure, rond de longe, Club house, fumière, parking » à 1457 Walhain, Rue de l'Abbaye(TSL) 23 (parcelle(s) cadastrée(s) - 2014/PU2/02 - AVIS DE LA COMMISSION.

6.12 Service communal du Logement

Le service est constitué de Monsieur Nicolas Van den Steen, Attaché-spécifique

Le travail principal du service logement s'articule autour de 4 grands axes : 3 axes évoqués chacune des années précédentes : l'ancrage communal, les services aux citoyens et la cartographie. S'ajoute cette année, pour refléter le travail réel du service un axe centré sur la « gestion des logements existants dans le patrimoine communal / CPAS ». En effet, le patrimoine « logement », qu'il soit acquisitif ou locatif, s'agrandi chaque année (maintenant 14 logements gérés par le service). La gestion de ce patrimoine devient donc de moins en moins négligeable et fait partie intégrante du travail du service. Les logements, neufs il y a quelques années, commencent déjà à souffrir (pannes « précoces » comme l'une des chaudières du Comme chez toiT ou dégradation par les locataires).

Par ailleurs, suite au déménagement du service dans le bâtiment synergie Commune-CPAS mi 2013, le travail du service a sensiblement évolué pour se rapprocher des services d'assistance « directe » aux personnes et à la gestion des logements publics (Commune et CPAS) mais aussi de leurs occupants. Le service logement est maintenant plus impliqué dans les dossiers et la recherche de solutions avec les assistantes sociales. La recherche d'un logement (à meilleur prix, plus salubre, à titre temporaire ou simplement lorsqu'il fait défaut) est devenu de plus en plus récurrente en tant qu'aide à apporter aux personnes.

6.12.1 L'ancrage communal :

Après une année 2013 encore très problématique quant aux chantiers en cours ou à venir, l'année 2014 a été ponctuée de quelques bonnes nouvelles et avancées majeures. Hormis les dossiers en cours dont le détail est donné ci-dessous, il est à noter l'acceptation « enthousiaste » de la Région wallonne du programme d'ancrage communal 2014-2016 qui a été introduit fin octobre 2013. Notre dossier est le seul de la province à avoir reçu la note d'excellence et l'un des rares pour la Région wallonne. Par ailleurs, il est également donné comme « projet exemplaire » par l'UVCW à d'autres communes qui nous contactent à ce sujet. À noter également la venue de Paris d'un étudiant (Master Territoires du CNAM à Paris), spécialement pour discuter des projets walhinois et de notre conception de l'habitat durable, l'habitat participatif et l'habitat intergénérationnel. Ne boudons pas notre plaisir, ces petites « gratifications » donnent du cœur à l'ouvrage.

En détail maintenant, voici la situation des divers projets en cours :

6.12.1.1 Création de 12 logements sociaux et moyens à la rue du Trichon (Nil-St-Vincent)

Malgré les nombreux problèmes liés à la faillite de l'entreprise d'une part et au départ à la retraite de l'architecte d'autre part, ce projet a enfin abouti en 2014 ! Le 24 avril nous pouvions donc enfin inaugurer les logements. Le sort s'acharnant sur ce chantier, l'entreprise générale qui avait repris le chantier a elle aussi fait aveu de faillite en septembre et il reste quelques « détails » et finitions en souffrance. Ceci devrait rapidement être terminé et ne porte pas préjudice à l'occupation des lieux. Même si ces logements sont gérés par Notre Maison, l'entretien des abords incombe à la Commune. Par ailleurs, le Collège a déjà approuvé quelques aménagements afin de rendre l'endroit le plus convivial possible (amélioration de l'espace « poubelles », installation prochaine d'une « table de pic-nic » dans l'espace central pour en faire un lieu convivial et de rencontre, etc).

6.12.1.2 Gestion des 3 logements de transit et d'1 logement d'insertion au « Comme chez Toit » (ex « maison des sans-abri ») (Nil-St-Vincent)

Une fois la rénovation terminée, la gestion a été confiée en 2012 au CPAS qui gère les dossiers sociaux et est donc plus à même de déterminer les priorités dans les différentes demandes ou les différents cas qui se présentent. La synergie du service logement avec le CPAS prend ici tout son sens puisque le service travaille en étroite collaboration avec les assistantes sociales. La gestion « administrative technique » du bâtiment est d'ailleurs confiée au service logement qui se charge de résoudre les petits (ou gros) problèmes techniques.

6.12.1.3 Gestion des 2 logements d'urgence au Pachis du Capitaine (Tourinnes-St-Lambert)

La gestion du Pachis continue de manière maintenant « routinière ». Aucun vide locatif ou presque n'est constaté ce qui démontre encore une fois le besoin permanent de ce genre de logement.

6.12.1.4 Gestion d'un logement pris en location par le CPAS, rue de Sart (Lerinnès)

Depuis le 15 février 2013, le CPAS de Walhain est également locataire d'un logement (duplex) sis rue de Sart 14. Ce logement est sous-loué par le CPAS qui choisit ses locataires sans contraintes extérieures. Ce bien, loué à prix réduit (ceci permettant au propriétaire de ne pas devoir en gérer les entrées / sorties, etc., à l'instar d'une prise en gestion par l'AS) permet au CPAS d'augmenter son offre de logement. Ce logement supplémentaire est par ailleurs considéré comme logement public à part entière.

6.12.1.5 Création de 3 logements sociaux Chaussée de Namur (N4) : projet déplacé de la rue Chèvequeue

Conditionné à un avis du MET pour une question de réservation de voirie et d'une demande communale d'échange de terrain avec le MET, ce dossier est resté un certain temps suspendu à leur réponse. Cela étant réglé, le projet continue et, suite à un dernier avis du fonctionnaire délégué concernant son implantation, un permis d'urbanisme devrait bientôt être déposé.

6.12.1.6 Création de 9 logements au Champ du Petit Pré (Walhain-St-Paul)

Ce projet, retenu à hauteur de 7 logements pour le plan d'ancrage 2012-2013 et augmenté de 2 logements délocalisé du projet de la rue du Muguet, a encore bien progressé cette année. Le permis a en effet été déposé et accordé. Il reste néanmoins à ce stade quelques interrogations d'ordre financier. Ce projet, particulier (logements kangourous) est en effet un peu plus cher en termes de constructions et d'abord en raison de ses particularités intrinsèques, principalement pour les logements kangourous. Le projet devrait cependant sortir de terre au printemps 2015 après attribution d'un marché de travaux.

6.12.1.7 Rénovation complète de 5 logements Grand rue 86 (bâtiment ILA du CPAS)

Voici un nouveau grand défi qui a pris forme et a décollé réellement en cette année 2014. Grâce à de très nombreux subsides, ces travaux seront couverts à hauteur de ~87%. Ces subsides ont par ailleurs permis de prévoir une rénovation totale du bâtiment ce qui permettra, outre un confort normal pour les occupants, de faire des économies substantielles en termes énergétiques. Par ailleurs, cette rénovation augmentera considérablement la valeur du capital foncier du CPAS.

Plusieurs discussions ont déjà eu lieu avec les services du fonctionnaire délégué afin de s'assurer des directions à prendre en termes de permis. Celui-ci a été déposé fin octobre 2014. Dès celui-ci accordé, un marché de travaux sera lancé en 2015 pour un début des travaux prévus à l'automne 2015.

6.12.1.8 Projet « Bia Bouquet » : Un nouveau cœur de village pour Walhain

Pour rappel, il s'agit d'un projet reprenant 4 logements de l'ancrage 2009-2010 (délocalisés), 3 logements de l'ancrage 2012-2013 et 14 de l'ancrage 2014-2016. Soit 21 logements publics dont 9 à destination de personnes âgées et/ou à mobilité réduite.

A côté de ces logements publics, d'autres logements seront construits (maisons et appartements) pour être vendus principalement. Le nombre exact de maisons à construire / revendre est encore en discussion. Enfin, 3 cabinets médicaux, une salle de quartier et un petit commerce compléteront l'ensemble.

Ce projet a beaucoup évolué en 2014 puisque, en accord avec Notre Maison, nous avons progressé avant même la décision officielle de la Région. De ce fait, un auteur de projet a d'ores et déjà été désigné et l'avant-projet a déjà beaucoup évolué. Le fonctionnaire délégué a déjà donné quelques avis sur celui-ci et une réunion est prévue (à l'heure d'écrire ces lignes) début décembre 2014 avec lui pour une discussion très poussée du projet et ce en vue, déjà, de déposer un permis dès que cela sera possible et que les considérations financières seront réglées.

Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage a également déjà été signée avec la SLSP « Notre Maison ».

En conclusion, un an presque jour pour jour après l'envoi de notre demande en terme d'ancrage communal 2014-2016, ce projet est déjà très avancé.

6.12.2 La gestion des logements existants dans le patrimoine communal / CPAS

On note à ce sujet, bien malheureusement, une hausse sensible des problèmes locatifs dont certains sont liés à l'utilisation qui en est faite. La vigilance est de mise et le travail qui en découle fut pour 2014 bien plus important. Chaque petite réparation, chaque résolution de problème se fait au cas par cas et en fonction des disponibilités des autres services (travaux, etc) et le temps passé à chacun de ces problèmes devient proportionnellement à celui-ci trop important. La gestion porte actuellement sur un total de 14 logements.

Il est important, pour ne pas se retrouver submergé, de prévoir l'évolution de cette gestion qui va croître avec la création des nouveaux logements qui seront gérés par le service. En effet, dans le futur projet « Bia Bouquet », en cœur de village, pas moins de 10 (minimum) logements seront gérés en plus, soit au minimum 24 logements au total. Par ailleurs, même si leurs logements sont gérés par la SLSP, les locataires de logements « sociaux » contactent régulièrement le service pour diverses interventions. Si une partie de ces demandes sont renvoyées vers la SLSP, certaines sont malgré tout gérées par le service (entre autre tout ce qui concerne les abords mais aussi des demandes qui sont parfois urgentes et/ou liées à la sécurité).

En conclusion, cette activité du service étant grandissante, il faudra prochainement considérer celle-ci et son évolution.

6.12.3 Les services aux citoyens et l'administration des biens immobiliers

6.12.3.1 Information aux citoyens, primes et questions relatives au logement

Cette année, on a constaté une chute énorme des demandes de primes en tant que telle. Les raisons sont multiples mais s'explique principalement par le succès de l'éco-pack (lancé en mai 2012). Ce pack, qui groupe des primes « énergies » et un prêt à taux zéro consenti par la Région wallonne est un excellent incitant et offre beaucoup d'avantages supplémentaires par rapport aux primes « classiques ». Le service logement réoriente d'ailleurs très souvent les citoyens vers ce « produit » plus complet que la simple prime « énergie » / « réhabilitation ». Cependant, pour l'éco-pack, aucun document ne doit être rempli par la Commune et aucun comptage n'est donc possible. A côté de l'écopack, on note le remaniement des primes « réhabilitations » et « double vitrage » qui depuis quelques mois ne nécessitent plus d'attestation du service logement. Enfin, les primes étant en train de disparaître au niveau Régional, il semble qu'il y ait un « essoufflement » général et un désintérêt croissant pour les primes en général. Il semble que la majorité des personnes qui comptait faire des travaux et bénéficier des primes l'ont fait ces dernières années. La population qui ne l'a pas encore fait mais qui le souhaite devient marginale.

Pour 2014 (comptage arrêté au 28 novembre), on a relevé les demandes (complètes) suivantes :

- 6 demandes de primes à la réhabilitation (-33 % par rapport à 2013) ;
- 0 demandes de primes « double vitrage » (-100 % par rapport à 2013) ;
- 0 demande de prime à l'embellissement.

A côté de ces primes comptabilisées (parce qu'un document est (était) à fournir par le service logement) il y a toujours des demandes d'informations qui parviennent au service, sur place ou par téléphone, quant aux primes en général. Cette année on note aussi et logiquement un nombre croissant de questions sur la pérennité des primes, la façon de bénéficier malgré tout d'une prime dans certains cas particuliers (périodes de transition par exemple). Ces questions et demandes d'informations ne sont pas comptabilisées.

6.12.3.2 Lutte contre les logements inoccupés et insalubres

La lutte contre les logements inoccupés est certes essentielle, mais elle est aussi très difficile à mettre en œuvre et ce, dans toutes les communes. Suite à une série de constats envoyés en juin 2013, plusieurs bâtiments ont été réoccupés ou sont en passe de l'être.

Soucieuse de privilégier le dialogue, la Commune de Walhain tente prioritairement de convaincre les propriétaires de remettre de tels biens dans le circuit locatif, entre autre via une mise en gestion à l'Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon. Cette collaboration commence à porter ses fruits et une maison, presque neuve et jamais habitée, devrait être prochainement mise en gestion à l'AIS. De manière générale, le problème des logements inoccupés touche peu la commune de Walhain. On se « permet » donc à ce sujet de travailler au cas par cas, ce qui est un peu plus long en termes de résultats, mais plus humain.

Au niveau de la salubrité, on note la fin d'un dossier relativement conséquent de 6 logements que le service avait épinglé. Les travaux imposés ont été achevés cette année et les 5 logements restant (l'un d'eux ayant dû être supprimé) sont maintenant tout à fait aux normes de salubrité, de conformité incendie et de permis de location.

Un autre dossier portant sur 2 bâtiments divisés en plusieurs logements est actuellement en cours.

Là aussi, le nombre relativement peu élevé de problème de grande envergure (immeubles de rapport insalubre et/ou dangereux) nous permet de gérer ces dossiers au cas par cas.

Plusieurs demandes (nombre similaire aux autres années) sont aussi parvenues au service concernant des problèmes de salubrité de logements mis en location. Ce sont alors les locataires qui s'adressent au service pour trouver les solutions à ces problèmes ; solutions que l'on recherche le plus souvent via un dialogue avec le propriétaire et, en cas d'échec, en collaboration avec le service de la Région wallonne compétent pour réaliser les enquêtes de salubrité, lesquelles sont systématiquement suivies par le service.

A noter un nombre considérablement croissant de demande d'aide ou de conseils juridiques concernant les baux à loyer. Il s'agit principalement de propriétaires victimes de mauvais payeurs, de dégradations etc. Le service répond au mieux à ces demandes et, au-delà des informations qu'il peut donner, oriente les demandeurs vers d'autres services spécialisés.

6.13 La cartographie

Comme chaque année, divers projets ont encore été établis, principalement avec le logiciel ARC GIS concernant des demandes ponctuelles en matière d'urbanisme, de travaux publics, d'environnement, afin de visualiser au mieux les projets de logements ou pour établir des cartes thématiques de Walhain. Il s'agit également de demandes « extérieures » comme par exemple la création de cartes pour les fiches « balades » de l'office du tourisme.

Cette année cependant, mais surtout par un manque de plus en plus cruel de temps, peu de projets ont été développés alors que, a contrario, la Région wallonne met de plus en plus de documentation, bases de données et informations à disposition pour permettre de créer des projets intéressants pour les communes. C'est donc un axe du service qu'il faudrait pouvoir remettre en avant mais cela demande du temps.

7 TRAVAUX

Le Service Communal des Travaux s'est réorganisé, depuis 2008, en optant pour une répartition du personnel ouvrier en neuf équipes. Le travail des équipes est coordonné par M. Benoît Marchal, chef de Bureau technique aidé par M. Rodrigue Bouvier, agent technique. Benoît Marchal organise une réunion hebdomadaire avec chaque responsable d'équipe afin de coordonner le travail et de prévoir le matériel nécessaire au chantier. Il rédige chaque semaine un planning qui est soumis au Collège communal pour approbation. Le planning est remis au responsable d'équipe lors de la réunion suivante.

7.1 Épandage hivernal

Lors de l'épandage de nuit, les véhicules quittent le hangar à 3h30 au plus tard. Le camion a en charge les voiries principales et le trajet des bus TEC, tandis que le tracteur équipé de la nouvelle épandeuse achetée en 2014 est en charge des voiries secondaires.

Le camion réalise un épandage sur toutes les voiries principales avec une trémie chargée de quatre à cinq tonnes de sel (suivant le grammage épandu). Le tracteur réalise son circuit avec une épandeuse chargée d'une tonne et demi de sel, il complète une fois l'épandeuse vide avec 500 kg. Le sel de déneigement n'est efficace que lorsqu'une circulation constante le mélange à la neige. Un épandage dans toute l'entité coûte +/-1.500 €. Cependant le coût peut varier suivant le type de sel utilisé. En période de gel, entre 0 degré et - 8°C, nous travaillons avec un sel de déneigement classique. En cas de température plus négative nous travaillons avec un sel type Di-Mix (mélange plus efficace mais plus onéreux). Lors de fortes averses de neige et comme cela a déjà été le cas, nous sommes parfois amené à fermer certaines voiries secondaires pour lesquelles il existe un itinéraire parallèle (ex : route Orbais fermée = itinéraire parallèle via la E411).

7.2 Actions sur fonds propres

7.2.1 Achat de brosses pour le camion-brosse

En vue d'équiper notre nouveau camion-brosse avec des brosses adaptées à différents usages, nous avons lancé un marché public de fournitures. Ce marché comprend l'achat de balais ventraux ainsi que des balais latéraux pour le nettoyage des voiries, des parkings, et les travaux de raclage. La brosse de désherbage doit pouvoir éliminer les mauvaises herbes et autres résidus indésirables dans les caniveaux, les trottoirs, les zones piétonnes, les pistes cyclables, ainsi que tout espace public extérieur.

À cet effet, un cahier spécial des charges et la liste des firmes à consulter ont été préparé par le service des travaux et approuvés par le Collège Communal en séance du 13 novembre 2013. Quatre entreprises ont été interrogées mais seules trois ont répondu. L'ouverture des offres a eu lieu le 16 décembre 2013.

Le rapport d'examen des offres a été rédigé le 14 janvier 2014. Le Collège communal, en sa séance du 12 mars 2014, a attribué le marché à la société KOTI-NABO pour un montant de 5.310,40€ HTVA ou 6.425,58€ TVAC. Jusqu'à présent 3 commandes ont été passées et nous sommes pleinement satisfaits de la qualité des brosses. Après une année complète de fonctionnement, nous pourrions définir le nombre de brosses utilisées et lancer un marché stock sur trois années

7.2.2 Achat d'une épandeuse à sel sur relevage tracteur

Depuis quelques années, nous travaillons avec une trémie à sel de 4T sur camion, et deux saloirs de 1T pour les tracteurs. Cependant ces saloirs sont de type agricole.

Il est donc très difficile de contrôler le grammage et la largeur de distribution, ce qui provoque par moment une surconsommation de sel ou une mauvaise distribution. L'achat de cette nouvelle épandeuse, permet de contrôler en permanence le grammage épandu, de régler facilement et précisément la largeur de distribution ainsi que l'asymétrie. Vu l'âge avancé de nos saloirs, les casses augmentaient d'année en année.

Pour cette raison, le service travaux a rédigé un cahier spécial des charges pour l'achat d'une épandeuse sur tracteur. Celui-ci a été approuvé par le Collège Communal en séance du 11 septembre 2013. Les conditions du marché ainsi que le mode de passation ont été approuvés par le Conseil Communal, en date du 14 octobre 2013.

Les firmes à consulter ont été approuvées par le Collège Communal en date du 11 septembre 2013. Quatre entreprises ont été interrogées. Trois entreprises ont remis offre. L'ouverture des offres a eu lieu en date du 4 novembre 2013.

Le 6 novembre 2013, le Collège Communal a attribué le marché à la société GDA, pour un montant total de 8.603,00 € HTVA ou 10.409,63 € TVAC. La réception provisoire a eu lieu le 9 janvier 2014, et le Collège communal a acté celle-ci en sa séance du 15 janvier 2014. Vu les conditions hivernales de l'année dernière, la machine n'a pu être testée qu'à une seule reprise, pour cela nous avons négocié avec le fournisseur une extension de garantie.

7.2.3 Marché de sel de déneigement

Dans le but de sécuriser nos voiries pendant les conditions hivernales, vu le manque de place pour stocker le sel nécessaire à l'épandage, nous devons lancer un marché de fourniture répondant spécifiquement à nos besoins.

En 2012, nous avons épandu +/- 175 T de sel (déneigement + Di-Mix). Il est de plus en plus difficile d'estimer la quantité de sel dont nous avons besoin sur un hiver. L'année dernière et cette année encore, afin de se prémunir sur certains points, le service travaux a préféré rédiger un cahier spécial des charges. Celui-ci reprend clairement les clauses telles que, un engagement quantitatif, les amendes et pénalités de retard de livraisons, une possibilité de contrôle qualité en laboratoire (si le sel ne semble pas efficace ou hors tolérance par rapport au cahier spécial des charges), des spécificités sur la livraison et le stockage, bref les caractéristiques complètes et spécifiques à nos besoins.

Le marché reprend une quantité de base de 100 T livrées en bull-bag de 1T, ce qui correspond à 65 T de sel de déneigement, 33 T de sel fondant rapide, 2 T de sel en sac de 25Kg. Il est important de savoir qu'une quantité identique est stockée chez l'adjudicataire. Les commandes sont passées par charge complète de 24T et livrables dans les 24h dans notre hangar communal.

Le Collège Communal a approuvé le cahier spécial des charges et les firmes à consulter, en séance du 08 octobre 2014. Cinq sociétés ont été consultées, elles ont remis offre pour le 10 novembre 2014. Le service travaux analyse donc les offres, un rapport d'attribution sera proposé au Collège Communal. Il est important de savoir que nous avons actuellement un stock nous permettant de réaliser 11 sorties en pleine charge, les commandes et quantités dépendront bien évidemment des conditions hivernales.

7.2.4 Acquisition d'une machine cylindrique pour tondre les terrains de football

La Roberine 500 utilisée pour tondre les terrains de football du Complexe sportif des Boscailles étant hors d'usage suite à une casse du moteur, celle-ci devait donc être remplacée dans la mesure où elle était déjà âgée de 13 ans, avait plus de 2.600 heures au compteur, pour une durée de vie estimée à +/-5000 heures.

Le coût de la réparation se chiffrait à 7.356,43€ TVAC. Le Collège communal en sa séance du 4 décembre 2013 a approuvé l'achat d'une machine cylindrique d'occasion et d'une machine frontale neuve.

En séance du 11 décembre 2013, le Collège communal a approuvé le cahier spécial des charges, ainsi que la liste des entreprises à consulter et le Conseil communal a quant à lui approuvé le mode de passation en sa séance du 20 janvier 2014. Le 21 janvier 2014, le service technique a envoyé les invitations auprès de 4 entreprises. Seules 2 entreprises ont remis offre. L'ouverture des offres s'est déroulée le 18 février 2014.

Le Collège communal en sa séance du 26 février 2014 a attribué le marché à GREENAGRI en raison de son prix le plus bas afin d'acquérir une machine cylindrique d'occasion pour un montant de 15.750,00€ HTVA ou 19.057,50€ TVAC, le lot 2 n'étant pas attribué. La notification a eu lieu le 18 mars 2014.

La réception provisoire de la machine s'est effectuée le 21 mars 2014 et a été actée par le Collège communal en sa séance du 26 mars 2014. Les ouvriers ont été formés pour l'utilisation de la machine ainsi que son entretien (plan de graissage + toutes les explications).

7.2.5 **Marché de carburant**

Dans le cadre du marché public de fournitures relatif à l'achat de carburant lancé par le Service Public de Wallonie, la société TOTAL nous a informé en date du 31 mai 2013 qu'elle avait été désignée comme adjudicataire de ce marché pour une durée de trois ans.

Auparavant, la Commune établissait un cahier spécial des charges pour la fourniture de carburant. À présent, nous nous sommes rattachés à leur marché, bénéficiant ainsi de conditions financières qu'une commune seule ne pourrait obtenir.

Les conditions données par TOTAL sont avantageuses pour notre charroi et diminueront, de manière substantielle, notre budget carburant ainsi que notre responsabilité en matière de prévention incendie (cuve, bac de rétention, rapport pompiers, respect environnemental).

En séance du 5 juin 2013, le Collège Communal a approuvé cette adhésion auprès de TOTAL BELGIUM. Chaque véhicule est à présent équipé d'une carte carburant.

Les ouvriers et employés ont reçu un code à huit chiffres, celui-ci reprend quatre chiffres reprenant un code secret (code confidentiel) et quatre chiffres reprenant le code chauffeur (celui-ci nous permet d'identifier le chauffeur). Le remplissage des véhicules est maintenant réalisé à la station Total de Nil-St-Vincent.

Lors du remplissage, chaque chauffeur doit encoder les kilomètres du véhicule, ce qui nous permet de vérifier les consommations. L'avantage d'adhérer à cette solution est surtout liée à l'évacuation de deux de nos trois cuves à mazout en vue de limiter les risques de pollution ou d'incendie. En effet, la seule cuve de remplissage encore en activité est la cuve de mazout extra qui alimente nos véhicules agricoles, ce type de carburant ne se trouve pas en station-service.

7.2.6 **Réfection du mur de l'école de Walhain**

En novembre 2013, le service travaux a constaté la dangerosité du mur entre l'école de Walhain et le sentier longeant celle-ci.

En décembre 2013, nous avons chargé nos équipes du démontage du mur avec récupération des briques.

Le Collège communal en sa séance du 8 janvier 2014 reporte l'objet pour vérification de la nécessité d'introduire une demande de permis d'urbanisme pour certaines des solutions possibles.

En date du 29 janvier 2014, nous recevons l'avis du service urbanisme acté par le Collège communal, à cette même date indiquant que la déclaration est jugée suffisante car la superficie du mur est inférieure à 30m² et que le mur n'est pas érigé sur l'alignement de la façade avant.

Le 13 mars 2014 nous proposons différentes solutions au Collège communal.

En sa séance du 19 mars 2014, le Collège communal reporte sa décision.

En date du 26 mars 2014, le Collège communal approuve la réalisation d'un mur de soutènement en bloc type stepoc accompagné du placement d'une clôture type Betafence rigide. Nous avons ensuite fait appel à Mr Ebwank (ingénieur en stabilité) afin qu'il fasse une étude de stabilité pour la reconstruction d'un mur de soutènement, ce rapport nous a été transmis le 1^{er} avril 2014.

Le Collège communal, en sa séance du 23 avril 2014, approuve le cahier spécial des charges, les firmes à consulter et donne son accord pour qu'il soit soumis au prochain Conseil communal.

En sa séance du 26 mai 2014, le Conseil communal approuve le mode de passation et le cahier spécial des charges. Les invitations à remettre offre ont été envoyées le 16 juin 2014 avec comme délai de rentrée fixé au 8 août 2014.

L'ouverture des offres a été réalisée le 19 août 2014.

Le Collège communal en sa séance du 27 août 2014 attribue le marché de travaux à l'entreprise GILLET ET FILS pour un montant de 20.607,90€ HTVA ou 24.935,56€ TVAC. Cette entreprise a été notifiée en date du 3 septembre 2014 avec ordre de commencer les travaux pendant les congés du carnaval afin de limiter toute interactivité entre l'entreprise et les enfants.

7.2.7 Réfection du parking et du chemin d'accès au parking des Cortils :

Dans le courant de l'année 2012, le service travaux a réalisé un métré destiné à réfectionner le parking des Cortils complété par un Kiss and Drive suivant le plan des abords dessiné par Grégoire Guillaume (architecte) dans le cadre des travaux de l'école de Tourinnes, le Collège communal avait refusé.

En 2013, et suite à la décision du Collège communal, nous avons refait un métré reprenant uniquement la réfection du parking et de son chemin d'accès, le Collège communal refuse faute de moyens.

Le Collège communal en sa séance du 12 mars 2014 demande de solliciter un subside provincial de 30.000€, pour la pose d'un nouvel asphalte fermé avec bordures et filets d'eau.

Faisant suite à l'approbation du Collège Communal sur le dossier complet en date du 26 mars 2014, le service travaux a envoyé en date du 07 avril 2014 un dossier à la Province du Brabant Wallon. Ce dossier a été envoyé dans le but d'obtenir un subside dans le cadre d'un appel à projet « Travaux d'aménagement visant à améliorer la sécurité/mobilité sur le domaine public ». Une subvention de 80% du montant total des travaux avec un maximum de 30.000€ devrait être octroyée.

Le Collège communal, en sa séance du 26 mars 2014, a également approuvé le type de réfection comprenant la réfection du parking avec profilage, pose de bordure et une couche d'asphalte fermée pour un montant estimé de 93.941,38€ TVAC. À l'heure actuelle, nous attendons un retour de la Province avec une promesse ferme de subside afin de réaliser un cahier spécial des charges et de lancer la procédure.

7.2.8 Entretien des chaudières dans les bâtiments communaux :

De manière à entretenir nos systèmes de chauffage sans multiplier les intervenants, à définir un coût horaire avec un délai maximal d'intervention, le service travaux a proposé au Collège Communal de lancer un marché de services.

Le Collège communal, en sa séance du 11 décembre 2013, a approuvé le cahier spécial des charges, ainsi que la liste des entreprises à interroger. Le 18 décembre 2013, nous avons donc invité ces mêmes entreprises à remettre offre, celles-ci devant rentrer pour le 20 janvier 2014 au plus tard. L'ouverture des offres a eu lieu en date du 3 février 2014.

Quatre entreprises ont été invitées à remettre offre, mais seules 2 ont répondu. Le Collège communal en sa séance du 12 février 2014 a attribué le marché à l'entreprise LEGRAND pour un montant de 3.733,00€ HTVA ou 4.516,93€ TVAC.

7.2.9 Contrats d'entretien des alarmes incendie et intrusion dans nos bâtiments communaux

Depuis 2009, nous sommes en contrat avec la société STANLEY (anciennement General Protection) en ce qui concerne l'entretien et le dépannage de nos alarmes incendie/intrusion.

En octobre 2013, un délégué de Stanley est venu proposer de nouveaux contrats. Dans ceux-ci étaient repris l'entretien et le monitoring (surveillance par téléphone), rien ne comprenait les dépannages ou encore le remplacement des pièces lors de défauts.

Le service technique a donc proposé au Collège Communal de réaliser un cahier spécial des charges reprenant trois formules d'entretien et de fixer le coût des pièces pour chaque alarme de chaque bâtiment.

Le Collège communal, en sa séance du 8 janvier 2014, approuve le cahier spécial des charges ainsi que les entreprises à consulter. L'invitation à remettre offre a été envoyée le 10 janvier 2014 auprès de 3 entreprises, afin que celles-ci soient rentrées pour le 3 février 2014.

Seule une entreprise a remis offre. Le Collège communal en sa séance du 19 mars 2014 a approuvé le procès-verbal d'ouverture des offres et a attribué le marché à l'entreprise HIGH SYSTEM pour un montant de 9540,00€ HTVA ou 11.543,40€ TVAC.

L'option omnium choisie par le Collège communal, comprend :

- La vérification annuelle et le remplacement de toutes les pièces défectueuses,
- Assistance 24h/24h,
- Le contrat monitoring 6 intervenants : comprenant la surveillance, les essais de lignes téléphonique toutes les 24 heures, l'intrusion, l'incendie, hold-up/panique, le sabotage et les essais de batterie 220V.

Le contrat de monitoring est destiné à 10 bâtiments communaux qui sont les suivants : la maison communale, l'école de Walhain, l'école de Perbais, l'école de Tourinnes (ancien + nouveau bâtiment), la buvette du football de Walhain, la buvette du tennis de Walhain, le complexe sportif, la crèche communale et la salle « Les Cortils ».

La notification a été envoyée le 25 mars 2014 afin que ce nouveau contrat débute le 1^{er} août 2014.

7.2.10 Location/entretien de vêtements professionnels

Notre contrat pour l'entretien des vêtements de sécurité prend fin en février 2015. En effet, un manque de qualité dans les services proposés, ce contrat ne répondait plus spécifiquement à nos attentes.

Dès lors, nous avons proposé au Collège Communal en date du 16 juillet 2014 de réaliser un cahier spécial des charges répondant à nos besoins (en ajoutant le personnel ouvrier, les techniciennes de surface et le personnel de distribution des repas chauds) et d'envoyer au mois d'octobre 2014, un courrier de résiliation chez notre adjudicataire actuel.

Le Collège Communal en date du 05 novembre 2014 a approuvé notre cahier spécial des charges et les sociétés à consulter. L'appel d'offres a été envoyé le 10 novembre 2014, les offres devant nous parvenir pour le 10 décembre 2014. Le marché ne prendra cours qu'à partir du 23 février 2015, lendemain de la fin du contrat avec notre prestataire actuel.

7.2.11 Abattage de sapins derrière la salle « Le Seuciau »

Suite à la demande du voisin direct de la salle du Seuciau, le Collège Communal a décidé d'abattre les neuf épicéas situés à l'arrière de la salle.

Dans un premier temps, le service travaux comptait réaliser l'abattage avec l'équipe espaces verts. Cependant, vu le manque d'accès avec notre camion et vu la complexité d'abattre des arbres à côté d'un tank à gaz, nous avons préféré lancé un marché pour abattage.

Le Collège communal en sa séance du 19 mars 2014, a approuvé le principe ainsi que les firmes à consulter. Le service technique a donc rédigé un cahier spécial des charges, qui a été ensuite approuvé par le Collège communal en sa séance du 2 avril 2014.

Les invitations à remettre offre ont été envoyées le 7 avril 2014. Les offres devaient être rentrées le 25 avril 2014. L'ouverture des offres a été effectuée le 29 avril 2014 et actée par le Collège communal en sa séance du 7 mai 2014. Le Collège communal en sa séance du 7 mai 2014 a attribué le marché à l'entreprise DP JARDIN pour un montant de 1.240,00€ HTVA ou 1.500,40€ TVAC. L'ordre de commencer a été donné pour débiter le 16 juin 2014 et les travaux se sont terminés le 20 juin 2014.

7.2.12 **Marché achat de sapins pour les fêtes de fin d'année 2014-2015**

Comme chaque année, nous avons lancé un appel d'offres pour la fourniture de sapins pour les fêtes de fin d'année. Ceux-ci seront implantés sur 27 sites (églises, places, squares etc...).

Le Collège communal en sa séance du 10 septembre 2014 a approuvé les sociétés à consulter ainsi que l'emplacement des sapins. L'appel d'offres a été lancé le 24 septembre 2014. Seules deux entreprises ont répondu. Le Collège communal en sa séance du 5 novembre 2014 a désigné la sprl CORNET LEON pour un montant TVAC de 1.292,28€. La livraison sera effectuée le 1^{er} décembre 2014. Ceux-ci seront installés et décorés à l'aide de guirlandes lumineuses par nos ouvriers. Ils seront illuminés du 08 décembre au 12 janvier 2015.

7.2.13 **Installation d'une aire de jeux à la Forge de Perbais et sur la place Clochemerle**

Le Conseil communal, en sa séance du 10 juin 2013, a approuvé le Programme de Développement communal de Développement rural de Walhain, ainsi que la demande de première convention-exécution relative à la valorisation de la Forge de Perbais, via la réalisation d'une maison rurale et le réaménagement du site.

Celui-ci a également approuvé en sa séance du 16 septembre 2013, l'Agenda 21 Local de la Commune de Walhain dénommé « Programme Communal de Développement rural Agenda 21 Local (PCDR/A21L).

En séance du 26 février, le Collège communal approuvait l'envoi d'un dossier à la province concernant une demande de subside. Un dossier complet relatif à l'aménagement d'une aire de jeux pour enfants sur la place Clochemerle à Nil-Pierreux et à la Forge de Perbais ont donc été envoyés en date du 7 mars 2014 à la Province du Brabant Wallon.

La place Clochemerle à Nil-Pierreux est équipée depuis quelques années d'une aire de jeux pour enfants âgés de 2 à 5 ans, mais les besoins de ce village ont évolué et l'aire de jeux n'est donc plus aussi bien adaptée.

Le service technique a alors proposé une aire de jeux pour des enfants de 2 à 12 ans sur le site de la Forge en y transférant également les jeux de la place Clochemerle.

Les jeux de la place Clochemerle seront quant à eux remplacés par un module plus évolué, et pour une tranche d'âge de 2 à 8 ans.

Le Collège communal, en sa séance du 28 mai 2014, a approuvé les firmes à consulter ainsi que le cahier spécial des charges.

Le Conseil Communal a approuvé les conditions, le mode de passation en sa séance du 16 juin 2014.

La Province du Brabant Wallon a accusé bonne réception de notre dossier dans le cadre de la circulaire « Subventionnement en matière de dynamisation des centres de villes et de villages à destination des communes de la Province du Brabant Wallon ».

Le 19 juin 2014, nous avons donc envoyé les invitations à remettre offre. Celles-ci devaient rentrer pour le 4 août 2014. L'ouverture des offres a eu lieu le 19 août 2014. Le dossier est donc dans sa phase analyse, nous attendons un retour de la Province du Brabant Wallon avec un accord sur notre demande de subside avant de clôturer la phase attribution et de la soumettre au Collège Communal.

7.2.14 **Désignation d'un auteur de projet pour la valorisation de la Forge à Perbais**

Rappel : Un bail emphytéotique concernant le bâtiment de la forge a été signé pour une durée de 27 ans renouvelables, moyennant paiement annuel d'un canon de 500 € en date du 2 octobre 2014, mais déjà approuvé par le Conseil communal en sa séance du 18 juin 2012.

Dans le cadre de la fiche CLDR, il apparaît clairement que le bâtiment nécessite une importante réhabilitation, notamment en matière d'isolation, de sanitaires, de sécurité incendie, d'accessibilité.

Le service technique en collaboration avec le service urbanisme a proposé un cahier spécial des charges au Collège Communal qui, en sa séance du 6 juin 2014, sollicitait l'avis de la CLDR.

Un avis a été rendu le 26 juin 2014 proposant une nouvelle grille d'évaluation et une modification des critères d'attribution. Le cahier spécial des charges a donc été modifié avant d'être proposé

à nouveau au Collège Communal qui en sa séance du 16 juillet 2014 demandait le report de celui-ci pour permettre d'inscrire une formule limitant les suppléments d'honoraires.

Le Collège communal en sa séance du 27 août 2014 tout comme le Conseil communal en sa séance du 22 septembre 2014 ont tous deux approuvé le cahier spécial des charges.

Le Directeur financier a émis un avis favorable en date du 9 septembre 2014. Le montant estimé du marché s'élève à 66.110,00€ HTVA ou 79.993,10€ TVAC. Suite à l'approbation des firmes à consulter par le Collège Communal en date du 05 novembre 2014, les invitations des offres ont été envoyées par le service technique en date du 10 novembre 2014. Les offres doivent parvenir à l'administration communale de Walhain pour le 15 décembre 2014.

7.2.15 Marché public de services relatif à : « Vérification de l'implantation des constructions conformément à l'article n° 137 du C.W.A.T.U.P.E »

Le Conseil communal en sa séance du 12 novembre 2013 portait règlement de la taxe sur le contrôle préalable à la mise en œuvre des permis uniques, des permis d'urbanisme et des permis d'urbanisme de constructions groupés.

Les permis uniques et d'urbanisme délivrés par les autorités publiques autorisent à réaliser les travaux mais ne garantissent pas que ceux-ci aient été réellement effectués de manière conforme auxdits permis.

Conformément à l'article n° 137 alinéa 2 du CWATUPE, le début des travaux de construction ou d'extension d'une emprise au sol est subordonné à l'indication sur place de l'implantation par les soins du Collège communal.

Sachant que nous ne disposons cependant pas du personnel habilité et du matériel nécessaire au contrôle des travaux d'exécution de ces permis, il convient dès lors que la commune confie le contrôle de l'achèvement des travaux à un ou plusieurs experts spécialisés dans le cadre d'un marché annuel de services.

Le coût du contrôle, d'un montant variable suivant la nature du permis et l'ampleur des travaux réalisés, doit être mis à charge du demandeur par le biais d'une taxe de remboursement.

Afin de permettre ce contrôle, le demandeur devra fournir un certain nombre de pièces justificatives (plans d'exécution, reportage photographique, etc...) qui seront détaillées dans la déclaration d'achèvement des travaux.

Le coût de ce contrôle d'implantation doit être mis à charge du demandeur par le biais d'une taxe forfaitaire d'un montant variable suivant la nature du permis et de l'ampleur des travaux à réaliser.

Dès lors, en collaboration avec le service urbanisme, le service technique a préparé un cahier spécial des charges en vue du lancement d'un marché de services afin de charger un bureau de géomètre d'effectuer ce travail. Le Collège communal en sa séance du 5 novembre 2014 a reporté ce point afin d'avoir un avis préalable de la tutelle.

7.2.16 Réfection de dalles-béton

L'année dernière, le Collège Communal a décidé d'octroyer un budget de 150.000 € destiné à la réfection de nos dalles de béton dans diverses rues, ainsi que la réfection de joints à la masse. À cet effet, le service travaux a réalisé un cahier spécial des charges de type Qualiroutes avec un métré séparatif rue par rue.

Les priorités ont été fixées suivant l'état apparent des dalles, leur fissuration, leur dénivelé mais aussi leur planéité.

En séance du 12 septembre 2012, le Collège Communal a approuvé la réalisation du plan sécurité par un bureau d'étude.

Le 25 septembre 2012, le bureau C² Project a déposé la partie technique et le PSS (Plan Santé Sécurité).

En séance du 17 octobre 2012, le Collège Communal a fixé les priorités par groupe.

En séance du 6 février 2013, le Collège Communal a approuvé les priorités par rue, l'avis de marché et le cahier spécial des charges.

En séance du 13 mars 2013, le Collège Communal a approuvé le cahier spécial des charges modifié sur base du modèle CCT Qualiroutes. L'avis de marché a été publié le 18 mars 2013 au moniteur Belge. Huit entreprises ont acheté le cahier spécial des charges. L'ouverture des offres en séance publique s'est déroulée le 24 avril 2013.

La société MASSET a été désignée comme adjudicataire par le Collège Communal, en séance du 22 mai 2013 pour un montant de 86.905,53€ HTVA ou 105.155,69€ TVAC.

Ci-dessous, la liste des rues reprises dans le métré :

- Deux dalles dans le carrefour rue du Maïeur et route d'Orbais ;
- Une série de dalles rue de Sart (n° 42, 43, 53, 55, 57, 59, 68) ;
- Une série de dalles rue de Blanmont (n° 29 et après le carrefour avec la rue de la Tour) et du Géronsart (n° 19, 21, 23, 33) ;
- Le carrefour de la rue de Blanmont et de la Tour ;
- Le Trou Bigau (face au poteau 665) ;
- Le Trichon (avant le carrefour avec la rue du Warichet) ;
- La Scierie (entrée Bourguignon) ;
- Le Baty (en face du n° 19).
- La réfection concerné également la totalité des joints à la masse dans les rues du Maïeur, de la Cure, Malpas, Vers Pacages, Hautbiermont, Abbesse, et Warichet

Ces travaux ont eu lieu en deux phases :

- Pour ne pas bloquer la circulation complète d'une voirie vu le temps de séchage du béton (+/- 3 semaines)
- Parce qu'il était impossible de bétonner deux dalles contigües et qu'il fallait impérativement travailler avec un cubage bien défini, de manière à éviter les surcoûts de marchandises et les m³ manquants dans les mélangeurs.

La réception provisoire a eu lieu le 21 août 2014 et le Collège communal a acté celle-ci en sa séance du 27 août 2014.

7.2.17 Plan Particulier d'Aménagement (PPA) dit « Les deux églises » :

Depuis plus d'un an, un dossier d'abrogation du PPA II et de la révision du PPA I a été envoyé à la Région Wallonne.

Au point de vue du PPA I :

En regardant la carte du plan de secteur, il faut se rendre compte que de grandes zones sont encore à urbaniser et que des zones sont dans de grands intérieurs d'îlots. Le but de la révision est de prévoir dès aujourd'hui la gestion de ces espaces au niveau du bâti, du non bâti et des voiries à ajouter. Un périmètre a donc été redéfini en tenant compte du plan de secteur, ce que ne faisait pas l'ancien PPA de 1961, mais aussi des cartes du SSC, soit la carte écologique.

Le but étant évidemment d'aller de la rue Warichet à la rue de Spèche, soit la grande zone à urbaniser entre le Trichon et les rues St-Vincent et St-Martin. Le périmètre reprend les « fonds de jardin » au sens large, une zone reprise sur la carte écologique, et le lotissement chemin de Corroy partiellement en zone agricole au PS.

Le périmètre d'un PCA doit être défini de manière à permettre un aménagement cohérent, le périmètre doit être facilement repérable.

Le Conseil communal en sa séance du 23 janvier 2012 portait adoption définitive du Schéma de Structure Communal ainsi que l'approbation de l'abrogation des quatre Plans Particuliers d'Aménagement de Nil-St-Vincent.

Le 24 décembre 2012, le Service Public de Wallonie nous envoyait un courrier relatif à l'abrogation totale ou partielle des quatre Plans Particuliers d'Aménagement de Nil-St-Vincent. Vu les arrêtés ministériels du 14 janvier 2013 portant abrogation des Plans Particuliers d'Aménagement n° III dit « Nil Pierreux » et n° IV dit « solde » Nil-St-Vincent.

Dans un courrier émanant du Service Public de Wallonie à cette même date, celui-ci proposait la révision ou l'abrogation partielle des Plans Particuliers d'Aménagement n° I dit « Les Deux

Eglises » et n°II dit « Nil Abbessse », et ce, après l'entrée en vigueur du Schéma de Structure Communale.

Le Collège communal en sa séance du 9 avril 2014 nous indique qu'ils souhaitent entamer la procédure de modification du PCA sans attendre plus longtemps la réponse officielle du Service Public de Wallonie.

Dès lors, un cahier spécial des charges réalisé en partenariat entre le service technique et le service urbanisme afin de désigner un auteur de projet pour l'élaboration de ce PCAR est nécessaire.

Celui-ci sera proposé au Conseil Communal du 22 décembre 2014 pour approbation.

7.2.18 Raccordements aux égouts

En 2009, nous lançons un marché pour une durée de 4 années. Ce marché ayant donné pleine satisfaction, tant au niveau du délai qu'au niveau de la qualité des travaux (raccordement, réfection voirie,...).

Le Collège Communal a donc décidé de lancer un nouveau marché pour une période de quatre années. En séance du 6 février 2013, le Collège Communal avait désigné le bureau C² PROJECT en vue de réaliser le cahier spécial des charges techniques et le PSS (Plan Sécurité Santé).

Le 20 mars 2013, nous avons réceptionné les documents émanant du bureau d'étude. Suite à cela, le service travaux a émis une série de remarques. Le 26 mars 2013, nous avons réceptionné le cahier spécial des charges définitif. En séance du 3 avril 2013, le Collège Communal a acté le cahier spécial des charges.

Pour l'estimation du marché, nous nous sommes basés sur le nombre de raccordements en 2011 et 2012. Nous avons donc fixé le métré sur 20 raccordements par année. Le montant pour une année est de 96.000€ TVAC, ce qui donne un montant total pour quatre années de 384.000€ TVAC.

En séance du 15 avril 2013, le Conseil Communal a approuvé à l'unanimité les conditions ainsi que le mode de passation. Le dossier a été envoyé au Service Public de Wallonie (cellule marchés publics) en date du 16 mai 2013, qui a marqué son accord sur notre dossier en date du 14 juin 2013.

Le 20 juin 2013, nous faisons l'ébauche de l'avis de marché pour le bulletin des adjudications. En séance du 26 juin 2013, le Collège Communal approuvait l'avis de marché ainsi que la décision de la tutelle marchés publics.

Neuf entreprises ont demandé le cahier spécial des charges. Les offres devaient rentrer pour le 23 août 2013. L'ouverture des offres a eu lieu le 23 août 2013 en séance publique.

En séance du 11 septembre 2013, le Collège communal a attribué le marché à l'entreprise MASSET pour un montant de 307.702,26 € TVAC. Le marché a débuté le 1^{er} janvier 2014 pour une durée de quatre années.

7.2.19 Plafond RF (anti feu) école de Perbais

Suite à des infiltrations d'eau au niveau de la toiture lors de l'hiver 2012, les plafonds de l'école communale de Perbais ont été endommagés. Nous avons donc lancé un appel d'offres pour la réalisation d'un nouveau plafond RF (anti feu) 1heure, ainsi que de l'isolation de celui-ci.

Le service travaux a réalisé un dossier assurance pour lequel nous avons un accord de réparation. Concernant ces infiltrations, il faut savoir qu'Ethias a reconnu les dégâts et qu'ils nous ont dédommagés pour un montant de 11.161,14 euros.

Ces travaux nécessitaient :

- Le montage d'un échafaudage avec plancher ;
- Le montage/démontage de l'ancien plafond plus évacuation des débris (+-70m²) ;
- L'isolation du plafond en laine de roche de 16cm ;
- Le placement de deux plaques de gy proc avec joints croisés pour que le plafond soit RF (anti feu) 1h.

En sa séance du 23 octobre 2013, le Collège Communal a approuvé le cahier spécial des charges ainsi que la liste des entreprises à consulter. Il a également donné son accord pour faire appel à EBWANK GEOFFREY pour qu'il fasse un rapport de stabilité.

En date du 12 novembre 2013, le Conseil Communal a également approuvé les conditions ainsi que le mode de passation du marché.

En date du 22 novembre 2013, l'invitation à remettre offre a été lancée pour que les offres soient rentrées pour le 16 décembre 2013. L'ouverture des offres a eu lieu le 20 décembre 2013.

Suite au dimensionnement de l'ingénieur en stabilité et sur conseil du service travaux, le Collège communal en sa séance du 22 janvier 2014 a approuvé le changement d'option et a donc opté pour descendre la hauteur sous plafonds afin de laisser une pièce suffisamment grande et haute pour y réaliser dans le futur, soit une salle de projection, soit une classe.

Dès lors, nous avons questionné à nouveau les soumissionnaires en fonction de l'option approuvée par le Collège communal. Les invitations à remettre offre ont été envoyées le 30 janvier 2014, et celles-ci devaient rentrer pour le 17 février 2014. L'ouverture des offres a eu lieu le 11 mars 2014. Le Collège communal en sa séance du 2 avril 2014 a attribué le marché de travaux à la menuiserie DSR pour un montant de 17.910,80€ HTVA ou 21.672,07€ TVAC.

Nous avons profité de ces travaux pour remplacer le câblage électrique et changer l'éclairage de la classe avec notre équipe bâtiment.

La réception provisoire des travaux a été effectuée au mois d'août afin que la classe soit opérationnelle pour la rentrée des classes en septembre.

7.2.20 Infiltration au niveau de la toiture d'une classe à l'école de Perbais

En novembre 2013, Une institutrice contacte notre service technique pour signaler un problème d'infiltration au niveau du plafond et du châssis de sa classe. Dès le lendemain, nous demandons à l'entreprise GRUSELLE-LIBERT d'intervenir une première fois pour la réparation de la corniche du bâtiment contigu (apport d'eau en permanence) et vérifier la toiture en zinc.

L'entreprise intervient une seconde fois au mois de décembre afin de vérifier le solin en zinc plus la réalisation d'un joint en Sikaflex.

En janvier 2014, de manière à ouvrir un dossier d'assurance, nous demandons un devis pour le remplacement de la toiture.

Dans le courant du mois de janvier, plusieurs petites infiltrations apparaissent à nouveau.

Le 21 janvier 2014, il y a démontage des plaques d'isolation et du visqueen avec comme résultat, un planché de la toiture ainsi que l'isolation trempée.

Le 28 janvier 2014, dernière visite de l'entreprise GRUSELLE-LIBERT qui constate que la pente n'est que de 16%, sans certitude. Ils nous indiquent que l'infiltration vient par capillarité.

À cette même date, nous prenons contact avec Grégoire WUILLAUME, architecte qui a réalisé les travaux en 2000 pour un passage sur place.

Le 11 février 2014, une visite des lieux avec la société VMZINC, société qui fournit ce type de couverture et qui remet un avis technique en date du 10 mars 2014 : constatation d'une malfaçon lors de la pose (ventilation insuffisante, pas de contre lattage, pas de pare-vapeur côté froid et problème de capillarité).

Le 15 juin 2014, ETHIAS assurances que nous avons contacté au moment des infiltrations répond qu'ils ne peuvent pas intervenir sur les coûts de remplacement de toiture, de l'isolation, mais bien pour les plaques et la main d'œuvre.

Suite à l'occupation de la classe, nous planifions un démontage de l'entièreté des plaques pendant les congés scolaires de juillet. Le 14 juillet 2014, nos équipes démontent le faux plafond et l'isolation pour constater et fixer l'ampleur des dégâts : Il s'avère que nous devons remplacer l'entièreté du plafond et qu'il y a présence d'un champignon dans la boiserie.

Nous lançons un appel d'offre et le 16 juillet 2014, le Collège communal approuve le devis de PRO-HUMIDITE pour traiter les boiseries et de GRUSELLE pour remplacer le plancher et sa couverture en raison de l'urgence impérieuse et imprévisible. La finition intérieure du plafond comprenant pare-vapeur, isolation, plaque et électricité ont été effectués par nos équipes ainsi

que la remise en état du parquet en juillet et août 2014. La classe a pu être à nouveau disponible pour les enfants la seconde semaine de septembre.

7.2.21 Achat de défibrillateurs

Un projet lancé par la Province du Brabant Wallon en date du 12 juillet 2012 a été proposé à notre commune afin de mettre à notre disposition des défibrillateurs automatiques.

Le 26 février 2013, le service travaux a envoyé un mail à la Province du Brabant Wallon en vue de pouvoir disposer de ceux-ci. Une subvention de 100% a été accordée, couvrant donc, l'achat et le placement de 5 défibrillateurs au sein de notre commune.

Le 20 novembre 2013, nous recevons un courrier de la Province indiquant qu'en date du 12 juillet 2012, la Régie Provinciale autonome de Sécurité mettrait à notre disposition des défibrillateurs automatiques, et que le Conseil d'administration de la Régie a attribué en date du 6 novembre 2013 le marché de fournitures à la société ZOLL INTERNATIONAL.

Le Collège communal en sa séance du 4 décembre 2013, a approuvé le placement d'un défibrillateur à la salle Jadinon ainsi que dans la salle communale « Le Fenil ». Il en a également proposé un à l'école de Nil moyennant prise en charge de l'entretien et de la formation par ceux-ci.

Le 23 décembre 2014, et suite à la décision du Collège communal, nous communiquons les lieux d'installation de ceux-ci. Ces défibrillateurs ont été placés le 15 avril 2014 et nous avons introduit une demande d'octroi de numéro d'enregistrement DEA auprès du Service Public Fédéral de Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement à cette même date.

Le 2 septembre 2014, le Service Public Fédéral Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement nous confirmait l'enregistrement de nos défibrillateurs.

7.2.22 Assistance technique ponctuelle 2014

Dans le cadre d'un certain nombre de dossiers confiés au service travaux et notamment pour des réparations ponctuelles de voiries, parfois subventionnées, notre service ne dispose pas toujours des compétences nécessaires. Dès lors, un recours à un bureau d'étude extérieur sur simple facture acceptée a été approuvé par le Collège en sa séance du 15 janvier 2014.

Le 23 janvier 2014, nous avons lancé un appel d'offres auprès de divers bureaux. Parmi les bureaux interrogés, seuls 3 ont répondu. Le Collège communal en sa séance du 26 février 2014 a attribué le marché de service au Bureau d'études CONCEPT LEBON pour un pour un tarif horaire de 42,50€ HTVA ou 51,42€ TVAC.

7.2.23 Fourniture de repas scolaires s'inscrivant dans une démarche d'alimentation durable pour la période de 2015 à 2019

En 2010, un marché pour la fourniture des repas scolaires avait été lancé et la société TCO services avait remporté celui-ci jusqu'au 30 juin 2014. Dès lors, il y avait nécessité de renouveler ce marché de fournitures pour une durée de 4 ans.

Le service technique en collaboration avec le service environnement, a donc rédigé un cahier spécial des charges et suite au montant estimé de 295.104€, celui-ci sera passé par adjudication ouverte.

La philosophie étant une démarche de repas durables, avec des normes qualitatives et quantitatives pour la nourriture, des normes environnementales et sociales, une demande d'éducation au goût et à la qualité de l'alimentation. Le Collège communal, en sa séance du 16 juillet 2014, a approuvé le cahier spécial des charges ainsi que la liste des entreprises à interroger. Celui-ci a été envoyé à la tutelle des marchés publics pour avis. Le lancement du marché devrait se faire dans le courant du mois de novembre, pour une rentrée des offres fin décembre. Les services devraient débiter la première semaine du mois de janvier 2015.

7.3 Actions subsidiées par le Service Public de Wallonie

Un petit mot sur le plan d'investissement 2013-2016

Suite à une dépêche émanant du Service Public de Wallonie en date du 06 juin 2013 exposant les lignes directrices du fonds d'investissement 2013-2016 et prise pour information par le Collège Communal en date du 12 juin 2013, nous avons proposé un plan d'investissement qui porte de 2013 à 2016.

Le plan d'investissement fixe des priorités bien arrêtées. En respectant les priorités, la Commune peut obtenir une enveloppe subsidiée de 360.366€ en vue de réfectionner des voiries communales sur une durée déterminée.

Voici les priorités définies dans le plan d'investissement 2013-2016 de travaux subsidiés :

1. L'égouttage ;
2. La sécurité routière et l'amélioration du cadre de vie ;
3. L'accessibilité des personnes à mobilité réduite ;
4. La rénovation du patrimoine existant ;
5. Les constructions et rénovations durables.

Sur décision du Collège Communal en date du 19 juin 2013, le service travaux a rédigé un rapport de manière à évaluer la meilleure utilisation du subside régional alloué à la commune. Cependant, le service travaux avait déjà anticipé le programme de subvention, en proposant au Collège Communal en date du 06 février 2013, un plan de hiérarchisation de nos voiries et approuvé par le Conseil Communal dans la foulée.

Afin de respecter les points repris dans la dépêche, une réunion a été organisée en date du 18 juin 2013 entre l'Administration communale et l'Intercommunale du Brabant wallon. Suite à cette réunion et de manière à respecter les priorités en matière d'égouttage, il a été proposé au Collège Communal de reprendre la rue Cruchenère en égouttage exclusif.

En date du 31 juillet 2013 et du 28 août 2013, le Collège Communal a approuvé le plan d'investissement proposé par le service travaux. Vu le délai très court laissé pour réaliser le plan d'investissement (plan devant être remis pour le 16 septembre 2013 au SPW), le service travaux s'est chargé de la réalisation des fiches et du mesurage des voiries reprises dans celles-ci.

En date du 9 septembre 2013, nous transmettions la première partie du plan d'investissement au Service Public de Wallonie (fiches individuelles, fiche récapitulative, délibération du Collège Communal). Le Conseil Communal ayant approuvé notre plan d'investissement en date du 16 septembre 2013, la délibération approuvant celui-ci a pu être envoyée au Service Public de Wallonie le 30 septembre 2013. Afin de défendre nos projets, d'évaluer la pertinence de notre plan d'investissement, une réunion et une visite des voiries ont eu lieu avec l'Intercommunale du Brabant wallon, le Service Public de Wallonie et le service travaux en date du 09 octobre 2013.

Voici en quelques lignes les voiries et le type de travaux qui y seront réalisés.

Rue Cruchenère :

La fiche proposée reprend, le placement d'un égout sur 700 mètres linéaires en voirie (une partie du haut de la rue et toute la partie basse) pour venir se raccorder à la rue de la Sucrierie. L'égout sera placé par demi-chaussée. Une remise en printing état de la voirie sera opérée (réfection de la dalle sur la bande en travaux). Vu que le dossier est proposé en égouttage exclusif, il sera géré et coordonné par l'Intercommunale du Brabant Wallon.

- Les rues Gailly, des Combattants, Bourgmestre Gillisquet, de Saint-Paul et du Bois de Buis à Walhain-St-Paul ;
- Les rues Abbessé (partie asphaltée), Saint-Vincent et Saint-Martin à Nil-St-Vincent ;
- Les rues d'Enfer, Saint-Lambert et Marie-au-Broux à Tourinnes-St-Lambert.

Outre le projet d'égouttage, la réfection ou l'entretien des voiries principales suivantes, apparaît comme impérieuse du fait qu'elles sont les plus fréquentées de la Commune. Leur entretien permettra de prolonger considérablement leur durée de vie. Certaines de ces voiries ont déjà été asphaltées il y a une dizaine d'années. Il serait dommage de devoir les refaire complètement par manque d'entretien. Nous avons donc prévu un enduisage bicouche avec un remplacement ponctuel ou une remise à niveau des éléments linéaires (avaloirs, trapillons, bordures). Celui-ci est posé en deux couches avec des calibres de grenailles différents suivant la couche et l'état de la voirie. Il permettra d'enduire les revêtements de manière à les imperméabiliser et à prolonger leur durée de vie.

- rues du Poncha, de Vaux-en-Beaujolais,
- rue Chapelle Sainte-Anne,
- rue Pré des Basses, des Ecoles, Bolette
- rue des Trois Cerisiers

Outre l'entretien des voiries principales, la réfection de ces rues apparaît également comme impérieuse du fait qu'elles sont les plus dégradées. Nous avons prévu pour ces voiries, un raclage pose sur 8 ou 10 cm, avec un remplacement ponctuel, ou une remise à niveau des éléments linéaires (avaloir, trapillon, bordure).

L'évaluation des 8 autres projets prioritaires (hors égouttage) se monte à un total de 868.789,58€ HTVA, soit 1.051.235,90€ TVAC avec une subvention de 360.366 €

Le dernier chantier devra obligatoirement être attribué pour le 31 décembre 2016.

Vu que l'enveloppe subside est moins élevée que dans le cadre d'un plan triennal (60%), nous estimions qu'il fallait limiter la réfection des rues à de l'entretien (enduit), à un raclage/pose avec réfection partielle du coffre et à la remise à niveau de certains éléments linéaires. Cette méthode permettrait de réfectionner un maximum de rues. Si le Collège Communal avait opté pour une réfection comprenant le coffre, le budget communal aurait été trop faible, et le nombre de rues réfectionnées très limitées.

7.3.1 Plan d'investissement 2013-2016

7.3.1.1 Marché de service et de travaux, pour le plan d'investissement phase I

Rues concernées : les rues des Combattants, Bourgmestre Gilisquet, de Saint-Paul à Walhain-St-Paul ; Abbessé (partie asphaltée), Saint-Vincent et Saint-Martin à Nil-St-Vincent, d'Enfer, Saint-Lambert et Marie-au-Broux à Tourinnes-St-Lambert.

De manière à pouvoir répondre directement à la circulaire lors de sa réception et de remettre des dossiers sans perdre de temps (au niveau du marché de service), nous avons proposé au Collège Communal de hiérarchiser les voiries et de fixer le type de réfection à y apporter. Cette hiérarchisation a permis d'anticiper les procédures concernant le marché de service à lancer pour répondre aux impositions du pouvoir subsidiant, cela nous a également permis de fixer un budget en conséquence.

Le service travaux proposait un marché de service par tranche. Une tranche ferme reprenant la réalisation des fiches, une tranche conditionnelle visant à la réalisation du cahier spécial des charges de la rue concernée.

En séance du 6 février 2013, le Collège Communal approuvait les bureaux à consulter ainsi que le cahier spécial des charges. Le 25 février 2013, le Conseil Communal approuvait le mode de passation du marché. En date du 6 mars 2013, nous avons envoyé le cahier spécial des charges au Service Public de Wallonie. Le 4 avril 2013, à notre étonnement, ce dernier refusait le marché. Le 15 avril, nous avons contacté la cellule des marchés publics de l'Union des Villes et des Communes.

Le 6 juin 2013, l'Union des Villes et des Communes nous confirmait que notre marché répondait bien à la réglementation en vigueur. Le 10 juin 2013, nous demandions au Service Public de Wallonie d'examiner à nouveau notre cahier spécial des charges ce qu'il fit le 24 juin 2013 et

approuvé sans apporter de modifications. A cette même date, nous avons envoyé les invitations aux soumissionnaires qui ont remis offre le 8 août 2013.

En séance du 11 septembre 2013, nous avons procédé à l'ouverture des offres.

En séance du 18 septembre 2013, le Collège Communal a attribué le marché de service à l'entreprise C2 PROJECT pour la réalisation de 3 fiches pour un montant de 1.500€ HTVA. Ces fiches ont été approuvées en séance du 23 octobre 2013.

En séance du 13 novembre 2013, le Collège Communal approuvait la demande du service travaux visant à notifier la tranche conditionnelle du marché de service et ayant pour but d'anticiper la réalisation des projets.

Une Circulaire du 11 février 2013 émanant du Service Public de Wallonie nous a été envoyée nous informant que notre dossier était éligible. Réception d'une 2^e circulaire le 14 février 2014 reprenant les pièces justificatives du plan d'investissement. La notification de la tranche conditionnelle a été effectuée en février 2014.

Le 17 février 2014, réception du projet émis par C2 PROJECT. La réunion plénière s'est tenue le 11 mars 2014 avec tous les impétrants. Quelques remarques ont été émises par le service travaux ainsi que le Service Public de Wallonie.

Réception du projet définitif le 24 mars 2014. Le Conseil communal en sa séance du 28 avril 2014 approuve notre cahier spécial des charges ainsi que le mode de passation. Le dossier complet a été envoyé au Service Public de Wallonie (DG01) pour approbation et remarques éventuelles en date du 5 mai 2014.

Le 21 mai 2014, réception de l'accusé de réception de notre dossier complet.

Le 04 septembre 2014, réception de la circulaire émanant du Service Public de Wallonie reprenant les remarques sur notre cahier spécial des charges. En date du 24 septembre 2014, le Collège Communal approuve le cahier spécial des charges définitif. L'avis de marché a été publié le 02 octobre 2013. L'ouverture des offres a eu lieu le 07 novembre 2014 en séance publique. La phase attribution est en cours d'analyse, dès que celle-ci sera finalisée, le Collège Communal pourra attribuer le marché avant de l'envoyer au Service Public de Wallonie pour approbation. Les travaux devraient être réalisés au printemps 2015.

7.3.1.2 Marché de service et de travaux, pour le plan d'investissement phase II

Rues concernées : Les rues du Poncha, Vaux-En-Beaujolois, Trois Cerisiers à Nil-St-Vincent ; Chapelle-Sainte-Anne, Gailly, Campagnette (partie asphaltique) à Walhain ; Pré des Basses, des Ecoles, Bolette, et Bois de Buis à Sart-Walhain.

Le plan d'investissements a été approuvé par le Collège communal en séance du 28 août 2013 et par le Conseil communal en séance du 16 septembre 2013. En date du 9 octobre 2013, rencontre entre le Service Public de Wallonie (DG01 - Mr Dubrunfaut) pour vérifier la pertinence de notre plan d'investissements. Le plan d'investissements complet a été envoyé au Service Public de Wallonie (DG01) dans les délais, réception de l'accusé en date du 2 octobre 2013. Le 11 décembre 2013, réception de la circulaire nous informant que notre dossier est éligible. En date du 14 février 2013, réception d'une 2^e circulaire datée du 14 février 2013, reprenant les pièces justificatives du plan d'investissements.

En date du 15 janvier 2014, le Collège Communal approuvait le cahier spécial des charges et les bureaux à consulter, le Conseil Communal approuvait, lui en date du 17 février le mode de passation. Le 24 février 2014, envoi des invitations à remettre offre. Celles-ci devaient rentrer pour le 20 mars 2014. Le Collège communal en sa séance du 26 mars 2014 attribue le marché à C2 Project.

La notification du bureau ainsi que les avis de non-attribution ont été envoyés en date du 7 avril 2014. Le 5 juin 2014, réception du projet complet soumis au Collège communal du 25 juin 2014. Le Service Public de Wallonie (Mr Dubrunfaut) nous confirme que, vu le type de réfection, et vu que nous avons le même bureau d'études que la phase 1, une réunion plénière n'est pas nécessaire.

En sa séance du 28 mai 2014, le Collège communal décide de maintenir toutes les voiries inscrites dans la phase 2 du plan d'investissement malgré un supplément de +/- 43.000€ TVAC sur le total

des estimations. L'estimation totale pour la phase 2 s'élève à 574.168,20€ TVAC. Le coût total du plan d'investissements (estimation) phase 1 et phase 2, travaux plus honoraires s'élèverait à 1.094.206,70€ TVAC. Nous attendons les remarques du SPW concernant la phase I en vue d'adapter/ corriger le second cahier spécial des charges travaux, celui-ci est à présent modifié, il sera proposé au Collège communal avec les remarques avant d'être soumis au Conseil Communal du mois de décembre 2014 ou janvier 2015. Les travaux de cette phase devraient être réalisés dans le premier semestre 2016.

7.3.2 Droit de tirage 2011

7.3.2.1 Réfection de la rue de Station

Dans le cadre d'une nouvelle circulaire offrant la possibilité de réfectionner nos voiries (droit de tirage), le Collège Communal a décidé de remettre un dossier concernant la réfection de la rue de la Station. Il s'agit du remplacement ponctuel du coffre de voirie, de la démolition avec pose de nouveaux filets d'eaux, du remplacement des avaloirs et des trapillons et, enfin, la pose de deux nouvelles couches d'asphalte.

La mission d'auteur de projet et de surveillance a été notifiée au Bureau Concept le 10 novembre 2010. La fiche a été soumise au Collège le 9 février 2011 et approuvée ensuite par le Conseil Communal du 21 février 2011, avec la liste prioritaire des travaux. Un dossier complet ayant été envoyé au SPW, la Commune a reçu, le 29 septembre 2011, une promesse ferme de subside pour un montant de 191.392 €.

Un marché a été lancé et attribué par le Collège Communal du 21 décembre 2011 à l'entreprise RAMAN pour un montant de 955.094,31 € TVAC. Les travaux ont débuté le 8 février 2012. Toutefois, en cours de chantier, un certain nombre de problèmes sont apparus, notamment en raison de la très mauvaise qualité, par endroits, du coffre de la voirie, ceci nécessitant une intervention plus importante et entraînant un surcoût d'environ 250.000 € TVAC. A cela est venu s'ajouter la médiocre qualité d'asphaltage de la phase II, ceci provoquant des essais non conformes et donc un refus de réception du chantier. Comme vous pouvez le voir ci-dessous, s'en est suivi, beaucoup de réunions, d'échanges de mails et courriers pour enfin finaliser les travaux dans le respect du CSCH en mai 2014.

Vu que les résultats des essais et contre-essais asphaltiques concernant la phase n°2 ne répondaient pas à la norme, le Collège Communal en date du 6 novembre 2013 a refusé les moyens de défense de l'entreprise, et suite à cette décision, le 19 novembre 2013, le service travaux a émis un courrier recommandé destiné à Viabuild pour porter à leur connaissance la décision du Collège communal. Nous avons invité toutes les parties (bureau d'étude, Service Public de Wallonie, l'entreprise et la commune) afin de trouver une solution au problème d'asphaltage de la phase 2 suivant essais et contre-essais. Le 12 décembre 2013, le service travaux a réceptionné un courrier de la part de Viabuild proposant la méthodologie de réfection discutée en réunion.

Le 19 décembre 2013, nous avons envoyé un courrier recommandé à l'entreprise Viabuild reprenant la décision du Collège communal en sa séance du 18 décembre 2013, concernant un accord de principe avec envoi d'une proposition reprenant les épaisseurs variables et plan d'implantation. Le service technique accompagné de Mr Donnay (Service Public de Wallonie), a procédé en date du 20 janvier 2014 à un nouveau carottage avec l'entreprise Viabuild de façon à ce que celui-ci soit contradictoire. Le 4 février 2014, Viabuild proposait une solution qui a été refusée par le bureau d'étude en concertation avec Mr Dubrunfaut (Service Public de Wallonie) et le service technique de la commune. Le service technique a envoyé ses remarques à Viabuild le 10 février 2014. Le 18 février 2014, Viabuild propose une nouvelle solution, en tenant compte des remarques, celles-ci étant émises au bureau d'étude pour avis.

Le bureau d'étude marque son accord, excepté pour un échantillon, en date du 19 février 2014. Le Collège communal en sa séance du 26 février 2014 approuvait un raclage en épaisseur variable des zones touchées et la pose de 4cm d'asphalte. Le 3 mars 2014, le service technique transmettait la décision du Collège communal à Viabuild pour le raclage en épaisseur variable des zones touchées suivant le tableau proposé, avec repose de 4cm de couche d'usure (6cm de sous-

couche + 4 cm de couche d'usure). Dans le courant du mois de mars, le raclage des mauvaises zones ainsi que la pose ont été effectués par la société Viabuild. La réception provisoire a eu lieu au mois de mai et celle-ci a été approuvée par le Collège communal en sa séance du 28 mai 2014. Le dossier complet décompte final a été envoyé au SPW en juillet 2014 en vue de libérer le subside, celui-ci a été analysé en novembre, le subside devrait être versé pour fin décembre 2014.

7.3.3 Plan triennal 2010-2012

7.3.3.1 Pose d'un égout reliant la rue du Trichon à la rue Abbesse

Dans le cadre du plan triennal, le Collège Communal a décidé de réintroduire un dossier concernant la pose d'un égout reliant la rue du Trichon à la rue St-Vincent et rejoignant le collecteur posé actuellement par l'IBW en vue d'une épuration collective.

La fiche du précédent marché de service, maintenue par le bureau GRONTMIJ Wallonie, a été soumise pour approbation au Collège Communal du 9 février 2011 et approuvée ensuite par le Conseil Communal du 21 février 2011 avec la liste prioritaire des travaux. Le SPW envoyait par courrier la promesse ferme de subside le 20 juillet 2011. Comme il s'agissait d'un égouttage exclusif, l'IBW a donc repris la maîtrise de l'ouvrage.

L'IBW a lancé la procédure de marché concernant les travaux. La société FRATEUR PAUL de Bossière a remporté le marché pour un montant de 106.587,50€ HTVA suivant l'approbation du dossier d'adjudication approuvé par le comité de direction en date du 27 mai 2014. Ces travaux sont subsidiés par la SPGE et seront entièrement réalisés par l'IBW.

Le permis d'urbanisme ayant été délivré en date du 09 octobre 2013, les travaux devraient débuter dans le courant de l'année 2015.

7.3.3.2 Pose d'un égouttage rue de la Sucrierie

Toujours dans le cadre du plan triennal, le Collège Communal a décidé de réintroduire un dossier concernant la pose d'un égout dans la rue de la Sucrierie. Les travaux consistent en la pose d'un égout central avec une réfection du tapis asphaltique sur sa largeur complète. Cela nous permettra de compléter l'égouttage sur l'entité de Perbais de manière à disposer d'une épuration collective.

La fiche du précédent marché de services, maintenue par le bureau Concept, a été soumise pour approbation au Collège Communal du 9 février 2011 et approuvée ensuite par le Conseil Communal du 21 février 2011 avec la liste prioritaire des travaux.

Le dossier complet a pu être envoyé au SPW. La promesse ferme de subsides nous est parvenue par écrit le 20 juillet 2011.

Les travaux, estimés à 170.126 €, seront subsidiés par le SPW pour un montant de 64.730 € et par la SPGE pour 48.894 €, le solde restant étant à charge communale. Le Conseil Communal, en sa séance du 29 mai 2012, a approuvé les conditions et le mode de passation du marché public de travaux, relatif à l'égouttage conjoint de la rue de la Sucrierie à Perbais ; toutefois, après envoi du dossier à la tutelle technique, le Service Public de Wallonie a sollicité, le 26 juin 2012, des modifications techniques à apporter au projet (vu notamment les mauvais résultats des essais géotechniques qui avaient été commandés entre-temps). Dès lors, le dossier a dû être à nouveau présenté devant le Conseil communal le 30 juillet 2012 et le marché a enfin pu être lancé.

En date du 10 octobre 2012, le Collège communal avait désigné la société Géciroute pour un montant de 198.729,58 € TVAC. Le dossier a ensuite été transmis au Service Public de Wallonie pour approbation et nous avons reçu en retour un courrier du 28 décembre 2012 mentionnant que la Région Wallonne, pour raisons budgétaires, ne pouvait accéder à notre demande et que le dossier devait donc être envisagé dans le cadre du plan triennal transitoire. Ce qui a été fait par une nouvelle décision du Conseil communal de ce 21 janvier 2013. En séance du 5 juin 2013, le Collège Communal a acté la décision du SPW (Service Public de Wallonie) qui approuve notre programme triennal transitoire 2013.

En séance du 06 février 2013, le Collège Communal attribuait le marché une seconde fois à la société Géciroute pour un montant de 206.544,15 € TVAC supprimant les 4% de rabais réalisés initialement par le soumissionnaire, et ceci, suite à la demande de prolongation de validité des offres (en attente de la promesse ferme de subside).

Un retour en date du 19 août 2013, et acté par le Collège Communal en sa séance du 28 août 2013 de la part du Service Public de Wallonie, qui marquait son accord sur la phase attribution et libérant par la même occasion la promesse ferme de subside pour un montant de 65.020 € pour le compte du SPW et 95.076, 85 € pour le compte de IBW.

La société a été notifiée en date du 22 août 2013, avec un début des travaux fixé en accord avec le Service Public de Wallonie, l'Intercommunale du Brabant Wallon, suivant la décision du Collège Communal en date du 28 août 2013 sur proposition du service travaux et à la demande de la société au 1 mars 2014 pour une durée de 30 jours. Pour des raisons spécifiquement liées aux conditions climatiques, les travaux ont réellement débutés le 22 avril 2014 pour se terminer le 13 juin 2014. La réception provisoire a été effectuée le 12 septembre 2014 pour être actée le 17 septembre 2014 par le Collège Communal. Actuellement nous attendons de la part de l'entreprise, le décompte final des travaux pour clôturer le dossier.

Vu que nous dépendons d'un programme triennal, le service technique a déjà envoyé au Service Public de Wallonie (le 17 octobre 2014) les états d'avancements permettant de toucher 70% de l'enveloppe subside en attendant le décompte final qui libérera les 30% restant.

Le montant de 45.510 € sera libéré dans le courant du mois de décembre.

7.3.3.3 Pose d'un nouveau revêtement rue Chapja

Dans le cadre du Plan Triennal 2010-2012, la réfection de la rue Chapja avait déjà fait l'objet d'un dossier projet pour lequel le Conseil Communal, en sa séance du 26 juillet 2010, avait fixé les conditions et le mode de passation du marché public de services relatif à l'élaboration de la fiche technique, à l'étude du projet et à la direction des travaux.

Ce marché de service a été attribué au Bureau Concept par le Collège Communal du 27 octobre 2010. Vu le montant octroyé à la commune de Walhain dans le cadre du Plan Triennal 2010-2012, une modification des priorités avait retiré du plan la rue Chapja. Toutefois, une enveloppe supplémentaire d'un montant de 75.000,00€ -pour des projets déjà envisagés et au dossier déjà bien avancé, a été octroyée à la Commune de Walhain, remettant la rue Chapja à l'honneur. Le Conseil Communal en sa séance du 18 juin 2012 a approuvé les conditions et le mode de passation pour le marché de travaux relatif à la réfection de la rue Chapja. En séance du 19 septembre 2012, le Collège a approuvé une première fois l'attribution à la société Travaux et Edifications pour un montant de 455.064,36 €TVAC.

Le dossier avait alors été transmis au Service Public de Wallonie pour approbation. Nous avons reçu en retour, un courrier du 21 décembre 2012, mentionnant que la Région Wallonne, pour raisons budgétaires, ne pouvait accéder à notre demande. Le dossier devait donc être envisagé dans le cadre du plan triennal transitoire, ce qui a été l'objet d'une nouvelle décision du Conseil Communal, en sa séance du 21 janvier 2013.

En séance du 22 mai 2013, le Collège Communal a attribué le marché à la société TRAVAUX & EDIFICATIONS pour un montant de 459.218,21€ TVAC, reprenant 1% de majoration suite à la demande de prolongation de validité des offres (en attente de la promesse ferme de subside).

Un retour de la part du Service Public de Wallonie en date du 9 juillet 2013, et acté par le Collège Communal en sa séance du 14 août 2013 de la part du Service Public de Wallonie, marquait son accord sur la phase attribution et libérant par la même occasion la promesse ferme de subside.

La société a été notifiée en date du 14 août 2013, avec un début des travaux fixé au 16 septembre 2013 pour une durée de 60 jours. Les travaux ont débuté le 22 septembre 2013 pour se clôturer le 20 mars 2014. Nous sommes toujours en attente de la réception provisoire, celle-ci étant intégralement liée aux essais asphaltiques non conformes en ce qui concerne deux carottes sur six.

Vu que nous dépendons d'un programme triennal, le service technique a déjà envoyé au SPW les états d'avancements permettant de toucher 70% de l'enveloppe subside, en attendant la réception provisoire et le décompte final qui libéreront les 30% restants.

7.3.4 Cellule Infraspport - Sports de rue

7.3.4.1 Agorespace - Construction d'un terrain multisports Place du Tram à Nil-Saint-Vincent

La Région Wallonne a transmis à toutes les communes, dans le courant du mois d'avril 2011, une circulaire concernant l'octroi de subventions à certains investissements en matière d'infrastructures sportives. L'objectif principal est de doter le territoire wallon d'équipements sportifs de qualité à quelques niveaux que ce soit, et notamment en proposant la subsidiation de projets s'intégrant dans un programme appelé « Sports de rue ».

Il s'agit, dans ce cas-ci, de la création d'une zone multisports sur le fond de la Place du Tram à Nil-Saint-Vincent. Cet espace vise essentiellement à promouvoir une politique sportive de proximité, et à favoriser la convivialité et les relations intergénérationnelles. Le 1^{er} juin 2011, un premier projet a été proposé au Collège Communal sur base d'un rapport établi par le service travaux.

Après discussions avec les clubs sportifs utilisant les infrastructures de la Place du Tram, le Collège Communal, en sa séance du 8 février 2012, et le Conseil Communal, en sa séance du 27 février 2012, ont approuvé les conditions et le mode de passation d'un marché public de travaux relatif à la réalisation d'un terrain multisports. Le dossier complet à l'exception du permis a été transmis à la cellule Infraspport du Service Public de Wallonie le 21 mars 2012. Cette cellule s'occupe de la subsidiation des infrastructures sportives.

En séance du 09 mai 2012 le Collège Communal et le Conseil Communal en séance du 29 mai 2012 approuvaient le comité d'accompagnement.

Le permis d'urbanisme nécessaire à la réalisation des travaux a été obtenu le 7 août 2012, et a été immédiatement transmis au SPW - Cellule Infraspport. Après diverses rencontres et visites sur place de leurs représentants, le SPW est entré en possession du dossier complet le 8 novembre 2012.

En séance du 19 juin 2013, le Collège Communal a approuvé l'avis de marché ainsi que la date d'ouverture des offres. En date du 20 juin 2013, l'avis de marché a été publié au bulletin des adjudications. 8 entreprises ont acheté le cahier spécial des charges.

L'ouverture des offres a eu lieu le 7 août 2013.

Le service travaux en date du 23 novembre 2013 envoyait une demande de prolongation du délai de validité des offres car celles-ci expiraient le 5 décembre 2013. Toutes les entreprises y ont répondu favorablement.

Le Collège communal en sa séance du 8 janvier 2014 approuvait le type de palissade ainsi que le type de revêtement.

Le Collège communal en sa séance du 22 janvier 2014 attribuait le marché à l'entreprise Lesuco pour un montant 98.909,92€ HTVA ou 119.691€ TVAC en raison de son offre la plus intéressante.

En sa séance du 5 février 2014, le Collège communal fixait l'ordre de commencer les travaux au 24 février 2014.

La notification de l'attribution ainsi les avis de non attribution ont été effectués le 6 février 2014. Le chantier a débuté le 24 février 2014 pour un délai de 30 jours ouvrables et s'est donc terminé le 18 avril 2014.

Suite aux problèmes rencontrés avec la structure, le Collège communal en sa séance du 9 avril 2014 approuvait un délai supplémentaire de 3 jours.

Les travaux se sont donc terminés le 9 avril 2014.

La réception provisoire a eu lieu le 24 avril 2014. Le Collège communal a approuvé le procès-verbal d'ouverture des offres en sa séance du 30 avril 2014. Le dossier décompte final complet a été envoyé en juin 2014, le subside a été versé le 19 août 2014.

7.3.4.2 Réalisation d'une aire de jeux sur la place du Tram

Lors de l'attribution du marché pour la création d'un espace multisports à la place du Tram, le Collège communal avait émis le souhait d'aménager une aire de jeux pour enfants, et le placement de 2 modules pour adultes. En date du 20 août 2014, le Service Public de Wallonie nous a envoyé un courrier (Direction des infrastructures subsidiées - Infraspports), nous indiquant qu'il nous restait un solde subsides de 11.000€ suite à la moins-value réalisée sur le terrain multisports et que nous pouvions réaffecter le solde du subside.

Le service technique a donc rédigé un cahier des charges en vue de réaliser une aire de jeux pour les enfants de 2 à 8 ans, en complétant le module des enfants par deux modules type fitness. Celui-ci a été approuvé en séance du Collège communal du 27 août 2014 ainsi que les entreprises à interroger et l'accord de soumettre celui-ci au Service Public de Wallonie. Le cahier spécial des charges a été envoyé pour avis au SPW cellule infraspports, ceux-ci marquant leur accord dans un courrier daté du 26 septembre 2014 pour autant que la délibération d'approbation des conditions et mode de passation ne leur soit envoyée.

Les conditions, le mode de passation ont été approuvées par le Conseil communal est sa séance du 22 septembre 2014. Le 3 septembre 2014, le service urbanisme a introduit une demande de permis, celui-ci a été délivré par le fonctionnaire délégué le 30 octobre 2014. Les invitations à remettre offre ont été envoyées le 29 septembre 2014, avec une remise des offres au 27 octobre 2014, deux sociétés ont remis offre. En date du 12 novembre 2014, le Collège Communal a approuvé l'offre économiquement la plus avantageuse (en tenant compte des critères d'attribution), soit Libraplay, Av. de Jupille 19 à 4020 LIEGE, pour le montant d'offre contrôlé de 13.131,25 € hors TVA ou 15.888,81 €, 21% TVA comprise (18,94% de moins que l'estimation). Les terrassements, pose de bordure pour délimiter l'aire de jeux seront quant à eux réalisés par nos équipes ouvriers.

7.3.5 Direction des déplacements doux et des projets spécifiques

7.3.5.1 Plan trottoirs 2011-2012 - Aménagement de trottoirs rue Haute à Nil-Saint-Vincent :

Dans le cadre d'un appel à projet du Service public de Wallonie du 18 novembre 2011, le Collège Communal en sa séance du 30 novembre 2011, a approuvé le projet établi par le service travaux.

Le dossier projet a ensuite été transmis au Service Public de Wallonie qui nous a signalé le 24 mai 2012 que notre projet avait été retenu ; suite à la réunion plénière du 27 juin 2012 avec les représentants du Service Public de Wallonie, le Conseil Communal, en sa séance du 30 juillet 2012, a approuvé les conditions et le mode de passation du marché.

Le dossier a ensuite été renvoyé au Service Public de Wallonie pour approbation. Ce dernier, dans un courrier du 8 octobre 2012, nous a fait part d'une série de remarques concernant ledit dossier et nous a notamment signalé que celui-ci devait se conformer au nouveau cahier des charges type « Qualiroutes » imposé par la Région Wallonne et prenant fonction entre temps.

En conséquence de cela, nous avons dû revoir le dossier en fonction de cette nouvelle norme et cela nous a obligé à faire appel à un bureau technique extérieur vu les exigences pointues de ce nouveau cahier des charges type.

Le 16 janvier 2013, un dossier complet et modifié a été transmis au Service Public de Wallonie pour l'obtention de la promesse ferme de subsides.

En séance du 6 mars 2013, le Collège Communal a approuvé le cahier spécial des charges réalisé sur le modèle CCT Qualiroutes. Le 18 mars 2013, le Conseil Communal a également approuvé celui-ci et son mode de passation. L'avis de marché a été publié le 25 mars 2013 sur le bulletin des adjudications.

L'ouverture des offres a été effectuée en date du 29 mai 2013 et en séance du Collège Communal du 12 juin 2013, le marché a été attribué à l'entreprise Geciroute (rue de la Veille Sambre n° 10 à 5190 Mornimont) pour un montant de 219.730,03 €TVAC.

En date du 25 juillet 2013 le SPW (Service Public de Wallonie) marquait son accord sur l'attribution de marché. En séance du 31 juillet 2013 le Collège Communal actait la décision du Service Public de Wallonie.

Les travaux sont subsidiés à hauteur d'une enveloppe fermée de 149.000 €

La société a été notifiée en date du 8 août 2013 et fixant le début des travaux au 16 septembre 2013 pour une durée de 40 jours ouvrables pour se terminer le 02 décembre 2013.

La réception provisoire a eu lieu le 26 février 2014. Le dossier décompte final a été envoyé au Service Public de Wallonie cellule mobilité le 22 mai 2014, actuellement nous attendons de toucher notre subside de 149.000 €.

7.4 Actions subsidiées par Fédération Wallonie-Bruxelles

7.4.1 Ecole de Perbais

Le 20 mai 2009, le Collège Communal a introduit un dossier dans le cadre du Programme prioritaire de Travaux (PPT) 2010-2011. Il s'agissait de l'agrandissement du réfectoire et de la construction d'une nouvelle classe pour remplacer l'actuel module-classe préfabriqué. Le 13 octobre 2010 nous recevions un avis favorable de la part de la Communauté Française.

Le 17 janvier 2011, le Conseil Communal fixait la procédure du marché de service et le 2 février 2011, le Collège communal désignait les architectes à consulter.

C'est Grégoire WUILLAUME qui a remporté le marché de services, ce qui lui a été notifié le 16 mars 2011. Le 25 mai, le Collège approuvait l'esquisse proposée par Grégoire WUILLAUME, et l'envoyait pour accord à la Communauté Française.

Les travaux sont estimés à 522.000 €TVAC (honoraires compris) et subsidiés à 70 % + 18 % (part complémentaire) par la Communauté Française, avec possibilité d'obtenir un emprunt à un taux de 1,25 %. Le permis d'urbanisme a été introduit le 20 avril 2012 au fonctionnaire délégué. Le 16 mai 2012, le fonctionnaire délégué fait sa demande au Collège communal. En date du 3 juillet 2012, l'avis favorable est transmis du Collège communal au fonctionnaire délégué. Le 31 mai 2012, nous avons reçu l'avis favorable conditionnel du service incendie. En séance du 12 septembre, le Collège communal a acté l'avis favorable du permis.

Le 20 décembre 2012, le service travaux se réunit sur le lieu du chantier pour délimiter les zones chantier dans le cadre de la coordination sécurité santé. Le 4 janvier 2013, le service travaux se réunit avec l'architecte pour finaliser le dossier avant de rédiger le cahier spécial des charges qui fait partie de sa mission dans le cadre du marché de service. En séance du 9 janvier 2013, le Collège communal et en séance du 21 janvier 2013, le Conseil communal approuvait le mode de passation. En date du 25 février 2013, le Service Public de Wallonie apporte des remarques sur le cahier spécial des charges. En sa séance du 6 mars 2013, le Collège communal approuvait les modifications du cahier spécial des charges suivant le courrier du Service Public de Wallonie. Le 18 mars 2013, le Conseil communal approuvait le nouveau mode passation.

En date du 28 mars 2013, le dossier modifié complet était envoyé à la cellule marchés publics du Service Public de Wallonie, ceux-ci marquaient leur accord sur notre dossier en date 29 avril 2013.

L'avis de marché a été publié en date du 6 mai 2013. 6 entreprises ont remis offre. Le 14 juin 2013, nous avons procédé à l'ouverture des offres en séance publique. Suite au premier rapport d'attribution et sur conseil du service travaux dans le but de laisser un maximum de concurrence, en sa séance du 3 juillet 2013, le Collège communal demandait à l'architecte de solliciter les documents manquants auprès de tous les soumissionnaires. En sa séance du 28 août 2013, le Collège communal a attribué le marché suivant le rapport de l'architecte du 20 août 2013 à la société Taviat en raison de son offre la plus avantageuse pour un montant de 365.563,91€ HTVA ou 442.332,33 € TVAC.

En date du 17 septembre 2013, le dossier complet de la phase attribution était envoyé au SPW (cellule marchés publics), un retour de leur part avec un avis favorable sur notre dossier est parvenu à notre administration en date du 14 octobre 2013.

En date du 19 septembre 2013, le dossier complet a été envoyé à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le service travaux a demandé une prolongation de validité des offres le 25 novembre 2013 pour que celles-ci soient maintenues jusqu'au 31 mai 2014 en raison de l'attente de la promesse ferme de subside. Le 21 janvier 2014, la Fédération Wallonie-Bruxelles nous faisait

parvenir la promesse ferme de subside et le Collège communal a acté celle-ci en sa séance du 29 janvier 2014.

Cependant le 03 février 2014, Grégoire WUILLAUME informe le Collège Communal qu'il souhaite arrêter ses activités, suivant accord de la cellule marchés publics, le Collège Communal en séance du 12 février 2014 réattribue le marché au bureau LR Architectes aux conditions identiques du marché de base. L'entreprise MARC TAVIET a été notifiée le 7 février 2014 avec ordre de commencer les travaux le 3 mars 2014 approuvé par le Collège communal en sa séance du 30 janvier 2014. Ils disposent d'un délai de 180 jours ouvrables pour réaliser ces travaux.

Ceux-ci ont donc débuté le 03 mars 2014 avec une fin prévue pour décembre 2014, ce qui devrait permettre aux enfants d'accéder aux nouvelles classes après les congés de fin d'année. Entre temps une série d'états d'avancement ont été envoyés à la Fédération Wallonie-Bruxelles pour libérer le subside par tranche. Une première tranche a été libérée le 29 septembre 2014, une seconde devrait l'être en décembre.

7.4.2 Ecole de Tourinnes

Dans le cadre du PPT (programme prioritaire de travaux) 2012, nous avons rentré un nouveau dossier afin de remplacer une partie des châssis du bâtiment existant (bâtiment maternelle), sa toiture, et son isolation ainsi que les zingueries.

Le 18 février 2013, nous recevons un courrier du Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces. Faisant suite à ce courrier, le Collège Communal en sa séance du 27 février 2013 confirmait le maintien de notre dossier concernant la rénovation de la toiture de l'école de Tourinnes (couverture + isolation), et du remplacement des châssis. Le Collège Communal a également demandé au service environnement de faire réaliser un audit énergétique et un inventaire amiante des bâtiments concernés.

Dans un courrier du 24 octobre 2013, la Fédération Wallonie-Bruxelles nous informe que notre dossier sera repris dans les priorités 2015 (sous réserve de modification des textes légaux par le Gouvernement de la Communauté française). Afin de répondre dès que notre dossier sera repris, un cahier spécial des charges sera d'ici peu réalisé. Le 17 novembre 2014 nous réceptionnons un courrier du Conseil de L'Enseignement des Communes et des Provinces nous informant que notre dossier avait pu avoir un avis favorable et serait proposé à l'approbation de la commission de l'éligibilité au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Au-delà des nombreux marchés publics et chantiers, le service technique lance régulièrement de petits appels d'offres en vue d'alimenter divers chantiers de nos équipes pour lesquels certaines marchandises ne savent pas être fixées à l'avance.

7.5 Charroi automobile

Véhicule et type	Immatriculation	Mise en circulation	Carburant	Première mise en circulation	Affectation	Kilométrage au 1 ^{er} déc. 2014
Camion balayeur Volvo 2.632K	1-FRH-504	01/10/2013	Diesel	01/10/2013	Nettoyage, balayage, désherbage.	9.477 km 975 heures
Autobus BMC	BRV 901	23/03/2010	Diesel	04/01/2010	Transport scolaire + festivité.	65.497 km
Camion Mercedes Atego 1828 AK tribenne 4x4 + grue	GUV 517	01/03/1999	Diesel	1999	Voirie + espaces verts + bâtiment + cimetière.	141.751 km
Camion Renault	SSH093	03/11/2004	Diesel	1994	Voirie 1	153.792 km (compteur en panne)
Citroën Berlingo	JQS769	04/04/2003	Diesel	2003	Population	30.800 km
Citroën C15	GPQ328	31/05/2002	Diesel	2002	Nettoyage bords de route	Hors service Vendu 2014
Compresseur	QBQ826	21/10/2004	Essence	2004	Voirie	1.751 heures
Hydrocureuse Menart	"	12/06/1991	"	1991	Voirie	"
Pelle mécanique PEL-JOB EB16 + remorque	"	"	Diesel	1997	Voirie + bâtiment + cimetière	5.136 heures
Remorque (pour tracteur ISEKI)	"	"	"	"	Espaces verts	"
Remorque tribenne	"	01/07/1980	"		Voirie	"
Renault Kangoo	RKG455	31/05/1999	Diesel	1999	Voirie + foot	119.608 km
Renault Kangoo	KDT405	28/03/2000	Diesel	2000	Travaux garde	156.090 km

Véhicule et type	Immatriculation	Mise en circulation	Carburant	Première mise en circulation	Affectation	Kilométrage au 1 ^{er} déc. 2014
Rouleau vibrant hydrost. Sovemat	"	07/08/1981	Diesel	1981	Travaux-voirie	Hors service depuis 2014
Tracteur Ford 7700	EPP595	24/11/1980	Diesel	1980	Sécateur/ élagage	155 heures (nouveau moteur)
Tracteur Massey Ferguson	CSX297	06/09/1991	Diesel	1985	Voirie + arrosage + espaces verts	8.068 heures
Tracteur Same Aurora 45	BBE036	05/07/1996	Diesel	1979	Voirie pulvérisation + foot	3.540 heures
Tracteur Same Lazer 110 DT	SEP975	04/11/1999	Diesel	1999	Fauchage + broyage + salage + déneigement.	6.502 heures
Tracteur tondeuse ISEKI SG 17	"	"	Diesel	"	Espaces verts	5.500 heures
Tracteur tondeuse ISEKI SGR 22	"	"	Diesel	"	Complexe sportif	235 Heures
Camion Volvo N10	XVV627	18/10/2007		1989	Voirie + épandage + transports divers	21.366 km
Tracteur Newholland-T6030	992AKI	12/05/2009	diesel	idem	Fauchage + broyage + déneigement.	3.900 heures
Camionnette Mercedes	863 BUI	30/06/2010	diesel	30/06/2010	espaces verts	47.391 km
Opel Combo	1BHT780	01/06/2011	diesel	29/05/2007	Bâtiment	71.858 km
Opel Vivaro	1BQE169	02/08/2011	diesel	02/08/2011	Voirie 2 + magasinier.	23.348 km
Opel Corsa				22/11/2011	Service technique garde	24.000 km
Tracteur tondeuse Toro Wheel Horse 22F-5			Essence	2013	Espaces verts + cimetière	233,30 heures

Véhicule et type	Immatriculation	Mise en circulation	Carburant	Première mise en circulation	Affectation	Kilométrage au 1 ^{er} déc. 2014
Tracteur tondeuse Toro			Essence		Complexe sportif	935 heures Hors service depuis août 2014
Tracteur Toro cylindrique foot			diesel	2014	Tondre les terrains de football	1.448 heures

/ signifie que le compteur ne fonctionne plus ou que le compteur des véhicules à l'entretien ne peut être relevé.

	Frais de Fonctionnement	
	Véhicules (entretien, réparations)	Carburant (essence, diesels)
2002	35.506,88 €	14.842,12 €
2003	45.005,64 €	13.725,73 €
2004	44.271,26 €	18.940,55 €
2005	56.265,26 €	26.329,73 €
2006	86.997,33 €	26.763,61 €
2007	85.341,84 €	24.196,74 €
2008	70.961,00 €	28.230,66 €
2009	65.819,00 €	28.718,90 €
2010	65.571,13 €	38.010,78 €
2011	46.911,32 €	36.421,12 €
2012	56.877,17 €	42.739,35 €
2013	81.887,31 €	49.000,00 €
2014 ⁽¹⁾	55.339,38 €	44.253,79 €

⁽¹⁾ montant arrêté au 1^{er} décembre

8 ENVIRONNEMENT - ÉNERGIE- MOBILITE

Le service Environnement - Energie - Mobilité est constitué de Mme Brigitte MAROY, éco-conseillère et conseillère en mobilité, et de Mme Anne THEYS, agent technique en chef et conseillère en mobilité.

8.1 Commission consultative de l'Environnement

8.1.1 Membres

M. Michel DIERICKX-VISSCHERS : Président
Mme Isabelle DENEFF-GOMAND,
M. Philippe MARTIN : Membres issus du Conseil communal
M. Ludovic BOQUET,
M. Jean-Luc GILOT,
M. Cédric HARMANT : Représentants des groupes politiques du Conseil communal
Mme Michel INSTALLE,
M. Serge MATHIEU,
M. Pierre MATZ,
Mme Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ,
M. Jean-Pierre VAN PUymbrouck : Membres à titre personnel

Secrétaire : Mme Brigitte MAROY : convocations, participation aux réunions, procès-verbaux des réunions, relais des projets et demandes vers le Collège, mise en œuvre des actions sélectionnées, rapport d'activités.

8.1.2 Réunions de la commission Environnement

- 27/01/2014 : Organisation générale - Inondations par coulées de boues et débordements - Suivi du travail des agents constatateur et sanctionnateur - Plan Maya - Code de l'Environnement patrie VIII - Divers
- 25/02//2014 : Inondations par coulées de boues et débordements - Code de l'Environnement patrie VIII (suite) - Rapport du groupe de travail Maya - Divers
- 27/03/2014 : SAC, et révision du RGP - Projet BiodiBap à Tourinnes - Phytolicences - Prairies ensemencées - Divers
- 27/05/2014 : Rencontre avec l'agent constatateur - Prairies ensemencées - BiodiBap - Rapport du groupe de travail Inondations - Divers
- 22/10/2014 : Rencontre avec l'agent sanctionnateur- Rapport du groupe de travail Infraction-déchets - BiodiBap - Centre équestre : avis - Rapport du groupe de travail Inondations - Distribution d'arbres - Divers

8.2 Commission consultative de Mobilité

8.2.1 Membres

M. Luc POELMANS : Président
Mme Isabelle DENEFF-GOMAND,
M. Jean-Marie GILLET,
M. Didier HAYET : Membres issus du Conseil communal
M. Bernard BEELEN (démission de plein droit le 16 juin 2014)
Mme Stéphanie BOVY (désignation le 16 juin 2014 en remplacement de M. Bernard BEELEN)
M. Stéphane DELFOSSE,
Mme Danièle GALLEZ,
M. Cédric HARMANT,
M. Frédéric PETRE,
Mme Elise ROBERT,
M. Ekkehard STARK,
M. Jean-Pierre VAN PUymbrouck,
M. Joseph VERHEYDEN,
M. Alain WAFFLARD : Membres représentant les citoyens de Walhain.

Secrétaire : Mme Brigitte MAROY : convocations, participation aux réunions, procès-verbaux des réunions, intégration des réflexions ou des démarches dans le Plan cyclable de Walhain.

8.2.2 Réunions de la commission communale de Mobilité

- 22/05/2014 : Plan communal cyclable - étude des Zones 30 sur Walhain : avis de la CCATM sur les deux zones prioritaires et avis de la commission - Implantation d'abris vélos - Aménagements de carrefours - Voies centrales banalisées - Chemins en F99C - Petits aménagements réducteurs de vitesse - Campagne d'affichage - Divers
- 18/09/2014 : Plan communal cyclable - étude des Zones 30 sur Walhain : suivi des décisions pour Walhain et Perbais : avis pour Nil-Saint-Vincent et Nil-Saint-Martin, Tourinnes, Nil Pierreux et Sart - Voies centrales banalisées : suivi - Chemins en F99C : suivi - Petits aménagements réducteurs de vitesse : suivi - Sécurité routière : divers endroits - Divers

8.3 Agenda 21 local

- L'Agenda 21 local de Walhain sous la forme du programme fusionné de PCDR/A21L a été approuvé par le Conseil communal du 16 septembre 2013. En effet, le PCDR et l'Agenda 21 local sont deux outils qui présentent beaucoup de similitudes. L'Agenda 21 local a une visée plus large que le PCDR puisqu'il prend en compte le développement durable, mais le PCDR présente l'avantage d'être règlementé de façon précise quant à sa méthodologie et sa mise en œuvre et dès lors, il peut faire bénéficier l'Agenda 21 local du cadre formel qui lui manque.
 - o C'est pour cette raison que la Commune de Walhain a décidé d'une démarche unique d'élaboration de son PCDR/A21L et les deux outils ont été fusionnés.
 - o Au sein de la Commission locale de Développement rural (CLDR), un groupe « Observateurs Agenda 21 local » a été constitué. Son rôle a été d'analyser chacun des projets du PCDR/A21L sous l'aspect du développement durable. Une grille d'analyse a été réalisée selon ces critères, que le projet soit à court, moyen ou long terme.
- Elaboration du rapport annuel d'activité 2013 du PCDR/Agenda 21 local, approuvé par le Conseil communal du 17 mars 2014

8.4 Déchets

- Collecte des encombrants et des réutilisables : système de collecte gratuite si présence d'une part d'objets réutilisables par la Ressourcerie d'au moins 25 % du volume par rapport au solde d'encombrants : suivi avec l'IBW et la Ressourcerie de la Dyle ;
- Collecte des encombrants : suivi administratif ;
- Collecte des sapins de Noël : publicité, suivi
- Collecte « amiante-ciment » avec les sacs de l'IBW : informations au public, suivi ;
- Collecte des textiles : gestion du réseau communal de conteneurs à textiles, suivi des conventions liant la communes aux divers opérateurs ;
- Collecte des déchets verts : gestion des collectes de tontes de pelouse et de branchages ;
- Déchets verts : gestion des demandes de primes à l'achat de tondeuses mulching et/ou de broyeurs de végétaux. 2 primes pour broyeurs (179,8 €) et 12 primes pour mulching (1048,41 €) octroyées en 2014 (entre le 1 janvier et le 26 novembre 2014) pour un total de 1228,21 € ;
- Déchets verts : coordination du réseau des guides composteurs de Walhain - participation des guides à la journée de distribution des arbres ;
- Collecte des bâches agricoles : promotion de la campagne de l'IBW auprès des agriculteurs ;
- Collecte des pneus agricoles : participation communale aux collectes organisées par la Province pour les collectes de pneus classiques et de pneus de tracteurs ;
- IBW : collaboration et suivi administratif des demandes et problématiques liées au Département Déchets de l'IBW ;
- Relais vers l'IBW des problèmes de collectes en porte-à-porte (ordures ménagères, papier-carton, PMC) ;
- Relais des campagnes IBW pour les parcs à conteneurs (collecte de vélos, collecte de jouets, sensibilisation au réemploi, collecte des bâches agricoles, collecte des emballages phyto, collecte des tailles d'ifs, ...) ;
- Relais vers le parc à conteneurs : contacts, suivi des problèmes ;
- Distribution des sacs « prépayés » à la population : courrier et documents joints à l'enrôlement de la taxe déchets, coordination de la distribution des rouleaux, ... ;
- Déclarations auprès de l'Office wallon des Déchets (OWD) ;
- Coût vérité : calcul du coût vérité réel 2013, suivi des chiffres 2014, budget 2015 ;
- Déchets communaux : gestion des huiles usagées et des conteneurs d'encombrants ; évacuation, organisation et mise en conformité de la gestion des déchets dangereux ; demande de phytolicences ; mise à disposition de conteneurs spécifiques complémentaires (pour produits phytos ou pour ordures ménagères, PMC, papier/carton dans les bâtiments communaux) ;
- Contacts avec l'équarrissage pour enlèvement lors de la découverte de cadavres d'animaux.

Recettes		2013 Budget	2014 Budget	2015 Budget	COMMENTAIRES
1.	Contributions perçues pour la couverture du service minimum	157 290	159 250	161 000	4 600 enrôlés à 35 €/personne
2.	Produit de la vente de sacs payants	128 469	163 750	165 000	1,25 € par sac de 60 litres - 0,70 € par sac de 30 litres - 13200 rouleaux à 12,5 € par rouleau
3.	Redevance pour l'enlèvement des encombrants non incluse dans la contribution visée au point 1 :				
	Encombrants-réutilisables		0	0	Collecte gratuite sur appel d'objets réutilisables et d'encombrants (maximum 75 % du volume). Réalisée par une entreprise d'économie sociale.
	Encombrants	0	0	0	Collecte assurée par l'IBW sur appel. Pour le citoyen : 5 €/m ³ et max 3 m ³ . Pas de recettes pour la commune car c'est l'IBW qui perçoit la redevance due par le citoyen
	Déchets verts- tontes de pelouse	100	100	100	Collecte payante de tontes de pelouse au cas par cas et sur appel. 5 €/contenant de 100 litres évacué. Service peu utilisé
	Branchages	50	500	500	Collecte payante de branchages sur appel. Décision d'améliorer la publicité de ce service à la population. 15 € 1 ^{er} m ³ - 10 €/m ³ supplémentaire et maximum 3 m ³
	Sapins de Noël	0	0	0	Collecte des sapins de Noël en porte-à-porte. Service gratuit
TOTAL		285 909	323 600	326 600	

TAUX DE COUVERTURE COUT-VERITE	102 %	106 %	100 %	

8.5 Nature et espaces publics

- Plantation des espaces publics : commandes, conseils techniques, suivi ;
- Fleurissement de la commune : suivi administratif, commandes ;
- Mise en place du réseau de jardinières de dévoiement et de leur adoption par des citoyens ;
- Appels ponctuels au service concerné de la Région wallonne pour le piégeage des rats musqués ;
- Aide au citoyen en demande d'informations variées : haies, arbres, prairies fleuries, mares naturelles, lutte contre les plantes invasives,... ;
- Projet BiodiBap à côté de l'école de Tourinnes ;
- Semaine de l'arbre 2014 : demande de subside, publicité, coordination et participation à la distribution ;
- Mise en place de deux prairies fleuries.

8.6 Eau et inondations

- Révision du PASH : contacts avec l'IBW et le bureau d'études, suivi administratif, participation aux réunions avec la SPGE ;
- Systèmes d'épuration individuelle : renseignements divers ;
- Contrat de Rivière : lien avec le Contrat de Rivière et finalisation du programme d'actions 2011-2013, suivi du programme d'action 2014-2016 ;
- Réponses à la Province du Brabant wallon sur les inondations à Walhain ;
- Alternative biologique de curage pour le Hain et les égouts de Walhain : suivi des travaux et des fournitures ;
- Cours d'eau non navigables : visite annuelle avec le commissaire voyer, suivi administratif des problèmes et des infractions.

8.7 Agriculture

- Courriers divers aux agriculteurs (bâches agricoles, recherche de fosse à lisier, bandes enherbées de bords de route, collecte des pneus,...) ;
- Dégâts agricoles : réunions des commissions de constats, coordination, suivi des dossiers,... ;
- Suivi de demandes spécifiques (bien-être animal, plantations, abattoir temporaire,...).

8.8 Nuisances et pollutions diverses

- Risque de pénurie d'électricité : coordination de la réunion intercommunale, PV, coordination de réunions communales, élaboration des outils locaux de communication, ... ;
- Mise à jour de l'inventaire amiante ; appel d'offre pour complément d'inventaire amiante et suivi.

8.9 Alimentation - Sécurité alimentaire - Consommation durable

- Déclarations AFSCA pour les bâtiments scolaires et communaux ;
- Repas scolaires pour les écoles communales : élaboration d'un nouveau cahier de charge ; contacts avec la société TCO en cas de problème avec les repas scolaires et suivi.

8.10 Gestion des plaintes et des infractions environnementales

- Gestion des plaintes en matière d'environnement
- Collaboration avec les agents constatateur et sanctionnateur ainsi qu'avec la police locale
- Collaboration avec l'agent constatateur : transmis des infractions, analyse des reportings, suivi de la méthode de travail et de la collaboration avec les services communaux.

8.11 Urbanisme

- Avis concernant des demandes d'abattage d'arbres ;
- Avis concernant des permis d'environnement ;
- Avis pour certains permis d'urbanisme en matière de mobilité et d'environnement

8.12 Enquêtes publiques

- Organisation et suivi de l'enquête publique de la Région wallonne relative à une meilleure protection de l'eau (du 16 septembre 2013 au 26 mars 2014)
- Organisation et suivi de l'enquête publique de la Région wallonne relative au programme opérationnel pour le secteur de la Pêche 2014-2020 (du 10 février au 26 mars 2014)
- Organisation et suivi de l'enquête publique de la Région wallonne relative au rapport d'évaluation environnementale stratégique du programme wallon de développement rural 2014-2020 (du 10 mars au 24 avril 2014)
- Organisation et suivi de l'enquête publique de la Région wallonne relative au rapport d'évaluation environnementale stratégique du programme opérationnel Feder 2014-2020 (du 24 avril au 10 juin 2014)
- Organisation et suivi de l'enquête publique relative au rapport d'évaluation environnementale stratégique du programme opérationnel Interreg V France-Wallonie-Vlaanderen (du 10 juin au 27 août 2014)
- Organisation et suivi de l'enquête publique de la Région wallonne relative au projet de Plan Air-Climat-Energie et son rapport sur les incidences environnementales (du 23 juin au 8 septembre 2014)

8.13 Energie

- Réponse aux demandes de renseignements de citoyens en matière de primes énergie ;
- Exonération des redevances gaz et électricité au profit des communes : déclaration, suivi administratif ;
- Suivi administratif de la gestion informatisée des consommations des bâtiments communaux

8.14 Mobilité

- Wallonie cyclable : mise en œuvre des projets des années 2012, 2013 et 2014, coordination de la commission communale mobilité et vélo, participation aux réunions spécifiques pour les conseillers en mobilité des communes Wallonie cyclable.

Projets réalisés en 2014 dans le cadre du subside Wallonie cyclable :

- Marquage des chaussées à voies centrales banalisées
- Marquage des pistes cyclables unidirectionnelles rue de la Commune
- Mise en place de chemins réservés F99c
- Petits aménagements réducteurs de vitesse en diverses entrées de village

- Effets de portes complémentaires
- Range-vélos complémentaires
- Ateliers de réparations vélos (écoles, journée de mobilité)
- Aide pour des balades à vélo (chemin d'artistes, voyages scolaires,...)
- Etude sur les zones 30 à envisager dans la commune
- Gestion des demandes de primes vélo pliant ou électrique, promotion
- Achat de vélos communaux neufs et mise en place du système de mise à disposition, promotion
- VAP (voiture à partager) : gestion de l'antenne de Walhain : contacts avec l'asbl Vap, inscription des nouveaux membres ;
- Sentiers : recherche de renseignements concernant certains sentiers, contacts avec le groupe « A vot'sentier », coordination de la réhabilitation de certains sentiers,... ;
- Sécurité routière : suivi des problèmes et des plaintes en collaboration avec le service Travaux ; remise d'avis techniques, consultation de la commission communale Mobilité ;
- Règlements complémentaires au Code de roulage : contact avec les autorités de tutelle et les communes limitrophes, établissement des règlements, suivi pour la mise en œuvre.

8.15 Divers

- Coordination de la refonte de la carte communale en concertation avec Derouck
- Réunion avec le Conseil consultatif de Perbais en vue d'expliquer les enjeux de zone 30 et de mobilité à Perbais
- Site internet communal : contenu et maintenance des rubriques environnement, énergie et mobilité - adaptation du site en fonction de l'agenda et de l'actualité
- Rédaction d'articles pour les bulletins communaux et feuilles communales ;
- Rapport annuel d'activité du service.

9 SPORTS - CULTURE - JEUNESSE

9.1 Infrastructures communales

9.1.1 Walhain-Saint-Paul

Rue Chapelle Sainte Anne, 11 :

Un bâtiment qui comprend la buvette du football, une salle polyvalente équipée d'une cuisine industrielle semi aménagée, deux vestiaires pour le football, une salle de musculation, bâtiment multifonctionnel - ticketterie "Les Boscailles".

Rue Chapelle Sainte Anne, 13 :

1 hall omnisports équipé + quatre vestiaires à l'usage des équipes de badminton, volley, mini-foot + quatre vestiaires contigus au hall destiné au football.

- 3 terrains de tennis ;
- 4 terrains de football homologués + 1 terrain de pré-minimes + 1 zone d'entraînement joueurs et gardiens ;
- 1 tribune couverte debout de ± 300 places + 2 extensions (± 120 places) ;
- 1 tribune couverte debout/assis de ± 750 places + 2 billetteries + locaux administratifs, salle de réunion, buvette et sanitaires ;
- 1 aire de roller équipée.
- 1 aire de jeux.

Nil-Saint-Vincent

Place du Tram :

- 1 ballodrome avec clubhouse : le bâtiment est équipé de sanitaires et de douches.
- 1 terrain multisports (Agorespace).

Nil-Pierreux

Une aire de jeux Place Clochemerle

- 1 terrain de pétanque ;
- 1 aire de repos ;
- 1 balançoire ;
- 1 jeu à ressorts.

Tourinnes-Saint-Lambert

Rue des Cortils :

- 1 bâtiment (*) inauguré le 11 octobre 2009 qui comprend une salle polyvalente au rez-de-chaussée, 4 vestiaires au sous-sol, une salle multisports et une buvette ;
- 1 terrain de tennis (*) ;
- 1 terrain de football (*) ;
- 1 terrain multisports.

* Dans le cadre d'une convention F.C. Tourinnes/Commune de WALHAIN relative à l'occupation du terrain de football et du clubhouse ainsi qu'à l'utilisation du bâtiment/douches.

9.2 Commission consultative de la Culture

Composition :

MM. Paul VAN RUYCHEVELT (Président), Nicole THOMAS-SCHLEICH (Echevine de la Culture), Philippe MARTIN, Fabienne VASSART, Stéphanie BOVY, Claude BUCHKREMER, Caroline DOSSOGNE, Nathalie MESKENS, Brigitte SAMAIN, André VANDERBORGHT, Anne VAN RYMENAM.

Secrétaire : Isabelle LABYOIT

Objectifs de cette année 2014 :

- Nouveau look apporté au répertoire culturel, sportif et administratif anciennement agenda culturel et sportif ;
- Soutien apporté à Willy MONFILS concernant deux projets : Exposition sur la philatélie en 14-18 et création d'une plaque commémorative en l'honneur du recruteur JJ STREUCKMANS (plaque inaugurée le 10 mai 2014) ;
- Soutien apporté à Paul VAN RUYCHEVELT pour l'organisation de son exposition sur « Enfance, guerre et propagande » à la salle du Fenil du 22 août au 26 septembre 2014.

9.3 Commission consultative des Sports

Composition :

MM. Denis DETINNE (Président), Nicole THOMAS-SCHLEICH (Echevine des Sports), Jean-Luc COQUERELLE, Benoît GERARD, Nancy HERNAUX-BERGIERS, Cyril LIZEN Marcelle MONCOUSIN (Membres issus des groupes politiques), Geoffroy CASSART, Laurent DELVILLE et Pierre GREGA (Membres à titre personnel).

Secrétaire : Mme Isabelle LABYOIT

Objectifs :

La Commission consultative des Sports est composée à la fois de citoyens, de représentants d'associations et de représentants des autorités publiques présentes sur le territoire de la Commune. Elle traite de l'ensemble des disciplines sportives existant dans la commune, avec pour but de les faire connaître et d'en améliorer le fonctionnement. Elle a pour second objectif de créer des synergies ainsi que de promouvoir et de développer de nouvelles activités et de nouveaux projets.

Elle ne s'est pas réunie cette année.

9.4 Commission Consultative de la Jeunesse

Composition

MM. Robert OLBRECHT (Président), Florent BOUILLON, Cyril LIZEN, Robert OLBRECHTS (Membres représentants des groupes politiques), Laurence SMETS (Bourgmestre chargée de la Jeunesse).

Secrétaire : Mme Isabelle LABYOIT

Objectifs

Cette Commission a vu son fonctionnement revu et relancé en 2014 (Conseil communal du 3 novembre 2014) : Un nouveau règlement précisant la composition, le fonctionnement et les objectifs. Par contre, elle ne s'est pas réunie cette année et le Collège a préféré travailler par projet : Place aux enfants et participation aux cérémonies du 11 novembre.

9.5 Office du Tourisme de Walhain

Le 21 mars 2014 à 20h

Conférence «Les chapelles et potales des 4 Nils», par Ph. Martin au Centre Jadinon (Place Saint-Vincent à Nil-Saint-Vincent).

Le 18 mai 2014

Balades commentées en vieux tracteurs (Lès Vis Tchouk Tchouk di Walin) dans les rues de la commune de Walhain. Les commentaires seront axés sur des aspects méconnus (anecdotes, traditions, folklore, ...). Les modalités du circuit restent encore à déterminer.

Du vendredi 22 août (vernissage) au dimanche 21 septembre 2014

Exposition «Guerre, enfance et propagande» conçue et réalisée par Paul Van Ruychevelt. Philatélie durant la Grande Guerre.

Jours et heures d'ouverture de 14h à 18h ou sur rendez-vous en en la salle « Le Fenil » (rue de la Cure, 1 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert).

Jours de semaine réservés en priorité aux visites scolaires sur rendez-vous.

Les 29 et 30 novembre 2014

Marché du Terroir au Fenil (rue de la Cure à Tourinnes-Saint-Lambert).

Des producteurs locaux et de notre microrégion viendront exposer et vendre de quoi réjouir nos papilles gustatives.

10 COOPERATION AU DEVELOPPEMENT, JUMELAGES ET RELATIONS INTERNATIONALES

La Commune a le souhait de développer un pôle ouvert sur les relations internationales. Celui-ci est essentiellement articulé autour des activités de la Commission consultative des Relations internationales, des Jumelages et de la Coopération au développement.

Créée et constituée par le Conseil communal, cette commission est destinée à développer un pôle international dans la Commune. Elle apporte son soutien aux comités locaux de jumelages et aux associations communales actives dans le domaine de la coopération internationale et de l'éducation au développement.

Elle formule des avis et des propositions en matière de relations internationales, de jumelages et de coopération au développement et les fait connaître aux autorités communales. Elle envisage ou soutient des échanges d'expériences et d'expertise, des projets humanitaires, des échanges interculturels, linguistiques, qui permettent une meilleure connaissance de l'autre et le tissage de liens forts (voir règlement complet et missions de la commission sur le site www.walhain.be).

10.1 Commission consultative des Relations internationales, des Jumelages et de la Coopération au développement

Composition :

Mme Agnès NAMUROIS, Présidente
M. Jean-Marie GILLET, Echevin de la Coopération
MM. Jules PRAIL, Echevins
M. Xavier DUBOIS, Conseiller de l'Action social
MM. Caroline DOSSOGNE, Alain DELFOSSE, Marie DEPREZ et Henri van Zuylen van Nievelt.
Secrétaire : Mme Nathalie HENRY.

La Commission s'est réunie 10 fois en 2014

Un week-end « Nord-Sud » a été organisé à l'école, Le Bon Départ (Communauté française), partenaire de ce projet (avec l'aide précieuse de plusieurs autres citoyens), les 10-11-12 octobre où une présentation du travail effectué sur le territoire de Madimba a été faite. Cela a été l'occasion également de pouvoir voir le spectacle de Pie Shibanda (« Un noir au pays des blancs »), de participer à un petit déjeuner Oxfam et de passer deux après-midi « Enjeux » avec des jeux de société.

10.2 Partenariat avec le territoire de Madimba

Ce projet de partenariat a été mis en œuvre dès 2011 dans le cadre de la Coopération internationale communale (Programme CIC) en collaboration avec l'Union des Villes et Communes de Wallonie. Il s'agit d'un protocole d'accord et d'une convention spécifique d'intervention avec le Territoire de Madimba dans le Bas-Congo en RDC. Ce partenariat vise à soutenir les services d'Etat civil et de la population des diverses entités de ce Territoire.

Une nouvelle convention spécifique de partenariat a été signée entre le Territoire de Madimba et la Commune de Walhain pour la poursuite des activités entre 2014 et 2016.

En raison d'un Arrêté royal signé en novembre 2014, aucune mission n'a pu être réalisée cette année.

10.3 Jumelages

Des contacts ont eu lieu par le biais d'une visite officielle à la Municipalité de Vaux-en-Beaujolais en France. Les élections municipales françaises ont quelque peu ralenti le processus mais un courrier officiel a permis d'affiner la volonté de concrétiser le jumelage.

11 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

11.1 Population scolaire au 1^{er} octobre

Années scolaires 2013-2014 et 2014-2015

Classes	Walhain Centre		Tourinnes		Perbais	
	2013-2014	2014-2015	2013-2014	2014-2015	2013-2014	2014-2015
Maternelles	65	69	34	33	28	19
Primaires						
1 ^{ère} primaire	22	12	10	6	11	13
2 ^{ème} primaire	17	18	10	9	14	10
3 ^{ème} primaire	16	15	9	10	14	12
4 ^{ème} primaire	6	19	7	8	8	15
5 ^{ème} primaire	18	3	4	7	14	10
6 ^{ème} primaire	10	19	10	3	6	11
Total primaires	89	86	50	43	67	71

11.2 Organigramme de l'enseignement communal

Trois implantations scolaires : Walhain-Centre, Tourinnes-Saint-Lambert et Perbais, sous une seule direction, celle de Mme Delphine BRICART (depuis le 3 septembre 2012), Directrice f.f.

11.2.1 Walhain Centre

- 3 classes maternelles + 1 classe d'accueil
- 5 classes primaires

Titulaires

- Accueil Anne SERNEELS (TP)
- 1^{ère} maternelle : Nathalie BOURNONVILLE (D - en congé de maladie)
- Remplaçante : Stéphanie DEVILLE (TP)
- Aide complémentaire : Hélène PUTMANS (PTP - 4/5 temps)
- 2^{ème} maternelle : Brigitte MASSET (D)
- 3^{ème} maternelle : Corinne DOYEN (D)
- 1^{ère} primaire : Annette GOUSENBOURGER (D)
- 2^{ème} primaire : Catherine MAILLEUX (D)
- 3^{ème} et 4^{ème} primaire : Axelle BOURLARD (D - I.C. ¼ temps)
- 5^{ème} primaire : Mélanie DECALUWE (D ½ temps - TP ½ temps)
- 6^{ème} primaire : Valérie LIROUX (TP - I.C. 1/5 temps)

11.2.2 Tourinnes-St-Lambert

- 2 classes maternelles
- 3 classes primaires

Titulaires

- 1^{ère} et 2^{ème} maternelle : Virginie HARDENNE (D - I.C. 1/5 temps) et Anne SERNEELS (TP 1/5 temps rempl.)
- Aide complémentaire : Virginie HAYNE (PTP - 4/5 temps)
- 3^{ème} maternelle : Nadia BRICART (D - congé 1/4 temps) et Anne SERNEELS (TP 1/4 temps - rempl.)
- 1^{er} degré primaire : Sabine DUCHENE (D)
- 2^{ème} degré primaire : Marie-Aude CHAMOY (D)
- 3^{ème} degré primaire : Linda VIRGO (D - I.C. 1/5 temps)

11.2.3 Perbais

- 1,5 classe maternelle
- 3 classes primaires

Titulaires

- 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} maternelle : Anne-Françoise FLAHAUT (D - I.C. ½ temps) et Laurence VILAIN (D)
- Aide complémentaire : Emilie MEEUWENS (PTP - 4/5 temps)
- 1^{er} degré primaire : Virginie van der STRATEN WAILLET (D) et Isabelle BOULANGER (T)
- 2^{ème} degré primaire : Krystel SAPIN (TP - en congé de maladie) et Julie JANSSENS (T - remplacement)
- 3^{ème} degré primaire : François DEPAS (D)

11.2.4 Maîtres spéciaux des trois implantations

- Néerlandais : Isabelle CALLENS (T) (2^{ème} et 3^{ème} degrés primaires) et Emeline LARDINOIS (T) (3^{ème} maternelle, 1^{er} degré primaire)
- Religion catholique : Anne PIGEOLET (D)
- Morale laïque : Maryse VANDEZANDE (T)
- Religion protestante : Anne SALSAC (D)
- Religion islamique : Brahim AFLAH (T)
- Education physique : Sébastien BERGIERS (D)
- Psychomotricité : Emilie VAN ELDOM (T) et Sébastien BERGIERS (D)
- Périodes d'aide aux P1/P2 : Isabelle BOULANGER (T)
- Remplacements I.C. et périodes de reliquat : Laetitia RAYNAUD (TP)

(D) personnel définitif; (T) personnel temporaire, (TP) personnel temporaire prioritaire

NB. Depuis décembre 2008, un cours d'initiation au néerlandais a été inauguré depuis la 3^{ème} maternelle jusqu'à la 2^{ème} primaire.

Le Conseil communal a ratifié 106 délibérations du Collège communal relatives à la désignation d'enseignants temporaires (remplacements pour cause de maladie ou désignations dans un emploi vacant).

Il s'est également prononcé sur :

- La mise en disponibilité pour maladie d'une institutrice maternelle définitive à la date du 13 mars 2013 ;
- La nomination d'un maître spécial de psychomotricité à raison de 4 périodes par semaine au 1^{er} avril 2014 ;
- L'octroi d'une interruption de carrière à mi-temps à une institutrice maternelle définitive du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015 ;
- L'octroi d'une interruption de carrière à 1/5 temps pour cause de congé parental du 1^{er} septembre 2014 au 30 juin 2015 à une institutrice primaire temporaire ;
- L'octroi d'un congé pour prestations réduites à ¼ temps pour raisons personnelles du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015 à une institutrice maternelle définitive ;
- L'octroi d'une interruption de carrière à 1/5 temps du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015 à une institutrice maternelle définitive ;
- L'octroi d'une interruption de carrière à 1/4 temps du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015 à une institutrice primaire définitive ;
- L'octroi d'une interruption de carrière à 1/4 temps du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015 à une institutrice primaire définitive ;
- La mise en disponibilité pour maladie d'une institutrice maternelle définitive à la date du 14 octobre 2013 ;
- La réaffectation d'office d'une maîtresse spéciale de seconde langue du 3 novembre 2014 au 30 juin 2015.

11.3 Commission Paritaire Locale (COPALOC)

L'Arrêté du 13 septembre 1995 du Gouvernement de la Communauté française relatif à la création, à la composition et aux attributions des Commissions paritaires locales dans l'enseignement officiel subventionné, impose aux Pouvoirs Organisateurs (P.O.) la mise sur pied d'une telle commission. Celle-ci a été renouvelée par le Conseil communal, en sa séance du 29 janvier 2007, et est composée des membres suivants :

Membres - P.O.

Mme Laurence SMETS,	Bourgmestre,
M. Philippe MARTIN,	Echevin,
Mme Agnès NAMUROIS,	Conseillère communale,
Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS	Conseillère communale,
M. Christian REULIAUX	Conseiller communal,
Mme Delphine BRICART	Directrice ff des Ecoles communales,

Représentants syndicaux :

Mme Stéphanie BERTRAND	C.G.S.P.
Mme Marie-Thérèse ANDRE	C.S.C. (F.I.C.)
Mme Anne-Françoise FLAHAUT	S.L.F.P.
Mme Anne SERNEELS	C.S.C.
Mme Mélanie DECALUWE	C.S.C.
Mme Krystel SAPIN	C.S.C.
M. André DEHUT	Conseiller S.L.F.P.

Secrétaire : Mme Christine DUQUENNE.

En 2014, la Commission s'est réunie les 23 avril, 18 juin et 24 septembre.

11.4 Conseil de Participation

Le décret de **1997** définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (décret « Missions ») prévoit qu'un conseil de participation soit créé dans tous les établissements scolaires organisés ou subventionnés par la Communauté française (article 69).

Suite à l'installation du Conseil communal issu des élections communales du 14 octobre 2012, on a procédé au remplacement des membres représentant les différentes composantes.

Membres

Mme Laurence SMETS
Mme Agnès NAMUROIS
M. Philippe MARTIN
Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS
M. Christian REULIAUX

Membres issus du Conseil Communal

Mme Delphine BRICART f.f

Directrice des Ecoles Communales

Mme Sabine DUCHENE
Mme Kristel SAPIN
Mme Virginie HARDENNE
Mme Virginie VAN DER STRATEN
Mme Anne SERNEELS
Mme Axelle BOURLARD

Représentantes des Enseignants

M. Thomas HERVE
M. Pascal FROMENT
M. Xavier FANNA
M. Eric VERHELST
Mme Nathalie DEPOORTER
M. Yannick DEWAELE

Représentants des Parents

M. Bernard LATTEUR

Représentant l'environnement social

Mme Isabelle PAAR
Mme Cindy BUIS
Mme Geneviève BURTON
Mme Suzanne BONTE

Représentantes de l'Accueil extrascolaire

Secrétaire : Mme Caroline WOUEZ

Le Conseil de Participation ne s'est pas réuni cette année.

12 ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL) - EXTRASCOLAIRE

La coordination de l'Accueil Temps Libre (ATL) est régie par le décret de la Communauté française du 3 juillet 2003, tel que modifié par le décret du 26 mars 2009 (décret ATL). Les périodes visées sont le temps avant et après l'école, le mercredi après-midi, le week-end et les congés scolaires.

Il s'agit d'un décret d'incitation visant l'organisation de l'accueil des enfants de 3 à 12 ans durant ces temps libres. Ce décret confie une responsabilité directe au niveau de pouvoir le plus en prise avec la réalité de terrain, à savoir la Commune.

C'est la Commission Communale de l'Accueil (CCA) qui élabore et coordonne la politique d'accueil des enfants de 3 à 14 ans de la commune de Walhain.

12.1 La Commission Communale de l'Accueil (CCA)

12.1.1 Objectifs :

- réunir les opérateurs locaux ;
- renforcer progressivement leurs actions ;
- coordonner au maximum l'offre d'accueil,

et cela dans le but de maintenir et d'améliorer encore la qualité de l'accueil, le bien-être et l'épanouissement des enfants durant leur temps libre en apportant des réponses aux demandes croissantes des parents pour concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle.

12.1.2 Composition :

Cette Commission est constituée de 5 composantes avec voix délibérative :

- 1 : les représentants du Conseil Communal ;
- 2 : les représentants des écoles présentes sur le territoire de la commune ;
- 3 : les représentants des personnes qui confient les enfants ;
- 4 : les représentants des opérateurs d'accueil ;
- 5 : les représentants des services, associations ou institutions.

Chaque composante comporte 3 membres effectifs et 3 suppléants. Le président de cette Commission est M. Philippe MARTIN, échevin de l'Accueil Temps Libre. La secrétaire en est Mme Isabelle PAAR, coordinatrice de l'Accueil temps Libre.

Siègent aussi dans cette Commission des membres qui ont voix consultative :

- la coordinatrice de l'accueil ONE ;
- un représentant de la Province ou de la Commission communautaire ;
- la coordinatrice ATL, secrétaire de la CCA ;
- toute personne invitée par la CCA

Il va de soi que toutes les personnes qui font partie de la CCA sont conscientes de l'importance de l'accueil extrascolaire. Que ce soit dans nos écoles, avec l'accueil du matin et du soir, si fondamental pour opérer le passage entre la maison et l'école, dans nos lieux d'activités sportives, culturelles, après l'école ou le W.E, ou lors des stages de vacances, la qualité de l'accueil offert aux enfants fait partie intégrante de la qualité de leur vie tout court...

La composition de la nouvelle CCA a dû être modifiée en 2014 suite au remplacement de membres effectifs :

- Par suite de la démission de Mme Annick FIRMIN (5^e composante), Mme Evelyne SAPART devenant effective, a comme suppléante Mme Marcelle MONCOUSIN.
- Etant donné le départ à la pension de M. Joël VIGNERON, ancien directeur de l'école communale, Mme Anne SERNEELS, sa suppléante, devient Membre effectif. Elle aura elle-même comme suppléante Mme Catherine MAILLEUX, institutrice à l'école communale de Walhain.
- Mme Paula LENOM, membre suppléante de la 4^e composante, décédée, a été remplacée par Mme Marie-Laine QUIROGA, accueillante de l'Ecole de Nil.
- Mme Geneviève BURTON, accueillante à l'école de Walhain, a demandé d'être remplacée par Mme Nathalie PRIMONT comme suppléante de Mme Cindy BUIS.

Nouvelle composition de la CCA

Membres effectifs	Membres suppléants
MARTIN Philippe	SMETS Laurence
NAMUROIS Agnès	DENEF-GOMAND Isabelle
GREGOIRE Laurent	REULIAUX Christian
BRICART Delphine	BERGIERS Sébastien
SERNEELS Anne	MAILLEUX Catherine
VANWAEYENBERGH Sophie	HOTTART Nathalie
RESTIAU Laurent	VERHELST Eric
EL LUALID Aïcha	MORAINE Magali
VANLIERDE Fanny	DALEMONT Alberte
MASSAUX Brigitte	QUIROGA Marie-Laine
BUIS Cindy	PRIMONT Nathalie
BONTE Suzanne	MANCONI Mirella
FRANCIS Sébastien	FRANCIS Dimitri
SAPART Evelyne	MONCOUSIN Marcelle
GILLES Anne	IPSEN Vanessa

Secrétaire : Mme Isabelle PAAR.

La CCA s'est réunie les 11 mars, 3 juin et 18 novembre 2014.

En sa séance du 3 juin 2014, la CCA a évalué le travail accompli durant l'année scolaire 2013-2014 et approuvé le plan d'action 2014-2015 proposé par la coordinatrice ATL. Conformément au règlement de l'ONE, ce plan d'action a été pris pour information par le Conseil communal en sa séance du 22 septembre 2014.

Le rapport annuel d'activité 2013-2014, la nouvelle composition de la CCA, le plan d'action 2014-2015 et les PV des CCA de l'année écoulée doivent être envoyés pour le 31 décembre au plus tard à l'ONE.

12.2 Plan d'action annuel 2014-2015

Le plan d'action annuel détermine les objectifs et les actions à mener en 2014-2015. L'idée de base est toujours de développer l'offre et la qualité de l'accueil pour répondre aux besoins des citoyens de l'entité.

Dans cette optique, M. Philippe MARTIN, Président et Echevin en charge de l'ATL, accompagné de la coordinatrice ATL, ont rencontré individuellement les différents opérateurs de l'entité à la fin de l'année 2013, afin de voir en quelle mesure on pouvait établir une collaboration entre eux et les écoles.

Le résultat de ces entretiens a été présenté par le Président, M. Philippe MARTIN, lors de la CCA du 11 mars 2014 laquelle a demandé à M. Sébastien FRANCIS de réaliser une enquête afin de connaître les demandes des parents et des enfants pour les activités extrascolaires dans les implantations communales.

Lors de la CCA du 3 juin 2014, M. Dimitri FRANCIS en a présenté les résultats : l'enquête a connu un bon retour de la part des parents. Les demandes concernaient en majorité des activités comme le tennis, la danse, le badminton, le théâtre ; la tranche horaire privilégiée était celle de 15h30 à 16h30.

Le projet avait alors été proposé et approuvé par le Collège communal en sa séance du 18 juin 2014.

D'après la convention signée entre la Commune et le CFS, celui-ci s'engageait à gérer l'intégralité des activités, dans les 3 implantations, pour autant qu'il y ait au moins 8 enfants inscrits pour l'activité concernée, le prix fixé étant de 125 € pour 25 séances réparties sur l'année scolaire. Le CFS s'engageait à gérer l'intégralité du processus : de la gestion des inscriptions, des absences, etc., au paiement.

Les activités du CFS devaient débuter vers la fin septembre début octobre 2014, ce qui n'a pas été possible vu le peu d'inscriptions enregistrées. Il semble qu'il y ait eu des difficultés dans la communication avec les parents.

Etat de la question

Le CFS a néanmoins commencé une activité de psychomotricité à TSL, début octobre, avec quelques enfants et l'activité fonctionne très bien. Pour les autres implantations, le CFS est d'avis de proposer un tout nouveau programme qui commencerait à partir de janvier 2015.

En conclusion de cette nouvelle organisation des activités extrascolaires, 3 opérateurs, M. Dominique HABRAN (musique), le CFS (formation Sportive et culturelle) et Anne GILLES (dessin) se sont mis d'accord pour proposer une nouvelle grille d'activités répartie sur les 3 implantations communales.

Ces nouvelles activités seront proposées à partir de janvier 2015.

12.3 Les Plaines communales de vacances

L'Administration Communale de Walhain, organise, via son service de l'Accueil Temps Libre, des plaines de vacances durant les congés scolaires de Pâques, de Juillet-Août et de Toussaint. Ces plaines sont un service non résidentiel destiné aux enfants de 2,5 à 14 ans.

Fréquentation moyenne par semaine :

Pâques : en moyenne 25 enfants de 2 ans ½ à 5 ans et 20 enfants de 6 à 12 ans ;

Juillet -août : en moyenne 45 enfants de 2 ans ½ à 5 ans et 40 enfants de 6 à 12 ans

Toussaint : en moyenne 20 enfants de 2 ans ½ à 5 ans et 15 enfants de 6 à 12 ans.

Moniteurs : en 2014, une trentaine de jeunes ont travaillé durant les 7 semaines de plaines de vacances en étant rémunérés.

La Commune a aussi décidé de prendre en charge une grande partie du coût de la formation des jeunes qui souhaitent acquérir le brevet d'animateur reconnu par la Communauté française.

L'Administration Communale de Walhain, comme pouvoir organisateur, dispose d'un agrément officiel au titre de « Centre de Vacances » reconnu par la Communauté française. Celui-ci a pris cours le 1^{er} juillet 2013 et a une validité de 3 ans.

La Commune a décidé d'investir dans l'organisation générale des plaines de vacances en mettant des infrastructures, des moyens financiers et du personnel en vue d'améliorer encore la qualité de l'accueil tant sur le plan de l'organisation pratique, de la sécurité que sur le plan pédagogique et relationnel.

12.4 L'accueil extrascolaire et les mercredis après-midi

Les « garderies » des écoles communales accueillent les enfants dès 7 heures le matin et jusqu'à 18 heures le soir. Pour assurer une qualité de l'accueil, un renforcement du nombre d'accueillantes a été un des objectifs de l'année scolaire 2013-2014.

Les accueillantes des écoles communales, ainsi que la coordinatrice Accueil temps Libre (ATL), ont suivi des formations continuées (proposées dans le catalogue de l'ONE) durant l'année scolaire 2013-2014. L'objectif, en grande partie atteint en 2014, est que les accueillantes de toutes les écoles situées sur la commune aient suivi une formation de base ainsi que des formations continuées.

Comme à chaque rentrée scolaire, des activités « à la carte » sont proposées le mercredi après-midi aux enfants de 2,5 à 12 ans qui restent à l'accueil. Des visites du patrimoine communal (vieux château, moulin, fermes...) ; des bricolages à thèmes ; des animations ludiques, culinaires, culturelles,...

Les activités du mercredi après-midi sont généralement très appréciées grâce à leur diversité et l'intérêt qu'elles présentent pour les enfants.

13 ACTION SOCIALE

13.1 Centre Public d'Action Sociale

Organes

Conseil de l'Action sociale : 9 membres.

- M. Raymond FLAHAUT, Président ;
- MM. Simone SMETS-DELCHARLERIE, Andrée MOUREAU, Nancy HERNAUX-BERGIERS, Robert OLBRECHTS, Emmanuel LEPINE, Xavier DUBOIS, Pauline JANDRAIN, Isabelle DE COCQ-VAN BAVEL, Membres ;

Bureau permanent : 3 membres.

- M. Raymond FLAHAUT, Président ;
- MM. Simone SMETS-DELCHARLERIE et Andrée MOUREAU, Membres.

Comité de concertation : 5 membres.

- M. Raymond FLAHAUT, Président ;
- MM. Simone SMETS-DELCHARLERIE, Andrée MOUREAU, Emmanuel LEPINE, Xavier DUBOIS et Robert OLBRECHTS, Membres

Personnel

Mme Valérie BARTHOLOMEE, M. Laurent HAUTEKEET,	Directrice générale du CPAS (temps plein) Directeur Financier (1/2 temps)
Mme Yolande DONIS, Mme Marie-Gabrielle BOSSEAU, Mme Marie FAYT, Mme Anne-Sophie JANDRAIN	Assistante sociale, responsable du service social (4/5 temps) Assistante sociale (plein temps), APE - Maribel social Assistante sociale (temps plein) Assistante sociale - service d'aide aux familles et aux personnes âgées (3/4 temps) ; service d'aide à domicile (1/4 temps) - Maribel
M. Nicolas VAN DEN STEEN, Mme Valérie VANMAELE M. Laurent GRANDHENRY, Melle Marielle PRAIL, M. Alexandre HULLAERT	Agent du logement (temps plein) Assistante de la Directrice générale (mi-temps) Employé d'administration (temps plein) Employée d'administration (temps plein) - APE Service informatique (temps plein, actuellement en pause carrière)
M. Cédric LENGELE	Espace public numérique et site Internet (3/4 temps) - APE
Mme Bernadette BRIEN, Mme Martine LENGELE, Mme Brigitte CRAVILLON, Mme Françoise JASPART, Mme Corinne QUADFLIEG Mme Vanessa HERMANS	Aide-ménagère (1/2 temps) - APE Aide-ménagère, (1/2 temps) - APE Aide-ménagère (1/2 temps) - APE Aide-ménagère (temps plein) Aide-ménagère (30h/semaine) - Maribel Aide-ménagère (3/4 temps) - APE

Mme Edith DELCHAMBRE	Aide-ménagère (temps plein, mi-temps médical depuis septembre 2014) - APE - remplacée pour ce mi-temps par Mme Sandrine VAN LOO.
Mme Natalya BOYCHUK	Service de distribution des repas chauds et service vestiaire (temps plein)
Mme Claudine VANHUFFELEN, Mme Jeannique ALEXANDRE,	Aide familiale, (temps plein) Aide familiale (temps plein), en mi-temps médical depuis le 27/05/2013 - remplacée pour ce mi-temps par Mme Nadège GLIBERT.
Mme Béatrice MASSON	Aide familiale (temps plein)
Mme Halina KAMINSKAYA	Aide familiale (temps plein)
Mme Myriam KELLNER	Aide familiale (4/5 temps)
Melle Emmanuelle KOOY, Mme Jessica LEMPEREUR Mme Rosetta LALLA,	Agent d'insertion (2 jours/ semaine) Médiatrice de dettes (2 jours/ semaine) Psychologue (3 heures/ semaine)
Mme Linda DERIEUW	Mis à disposition de deux crèches de l'ISBW (temps plein) - depuis le 6 janvier 2014
M. Ceci FERNANDES	Mis à disposition de l'Asbl « Alimen Terre » (temps plein) - depuis le 1er mai 2013
M. Mikaël STORDEUR	Stagiaire sous contrat d'adaptation professionnelle ayant pris cours le 15/07/2014 (temps plein) - CAP AWIPH

Fonctionnement

Le Budget du C.P.A.S., pour 2014, s'établissait comme suit :

ORDINAIRE		EXTRAORDINAIRE
1.897.265,22	Recettes	460.201,00
1.897.265,22	Dépenses	460.201,00

- Contribution de la Commune pour couvrir le manque de ressources du C.P.A.S. : 913.428,08 €
- Subvention du Fond Spécial de l'Aide Sociale : 32.923,90 €
- Nombre de revenus d'intégration : 34 (au 30/09/2014)

Récapitulatif des demandes de revenus d'intégration

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Demandes	22	17	23	19	24	57	62	51*

* du 01/01/2014 au 10/10/2014

Contribution financière de la Commune pour le Centre public d'action sociale dans l'exercice de ses missions et de ses services

Année	Contribution
2006	512.171,12
2007	569.677,05
2008	569.674,01
2009	618.379,79
2010	617.996,06
2011	677.765,52
2012	716.673,10
2013	913.428,08
2014	913.428,08

13.2 Eté solidaire 2014

L'opération Eté solidaire a eu lieu du 1^{er} au 14 juillet et a eu pour thème « *Centenaire de la première guerre mondiale* ». Il s'agissait d'un projet conjoint Commune/CPAS.

Dix jeunes ont été encadrés par deux animateurs (Géraldine BINARD et Jérôme PARMENTIER) et par le service des travaux pour la planification des tâches et la gestion du matériel.

Les deux projets étaient de récolter des témoignages auprès des aînés sur leur expérience de la guerre et d'embellir les différents monuments aux morts. Les objectifs étaient de sensibiliser les jeunes à la mémoire relative aux deux guerres mondiales, de développer le sens de la citoyenneté, de tisser des liens intergénérationnels entre les jeunes et les aînés du village et enfin de faire participer les jeunes au nettoyage des monuments aux morts.

La quinzaine s'est clôturée par une exposition consignant les témoignages sur les deux guerres mondiales en lien avec les sites où les événements se sont déroulés et ce, autour d'un verre de l'amitié avec tous les acteurs concernés ainsi que les habitants qui avaient été invités.

13.3 Conseil Consultatif de la Personne Handicapée

Composition :

Mme Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE : Présidente
M. Philippe MARTIN
Mme Isabelle GOMAND : Membres issus du Conseil communal.
Mme Simone SMETS-DELCHARLERIE
Mme Evelyne SAPART
Mme Anne-Marie LINTERMANS
Mme Isabelle POULET
Mme Fabienne THAYSE
Mme Noëlle DOCQUIER
Mme Isabelle VAN BAVEL
Mme Dominique GOMAND
Mme Fanny VANLIERDE
Mme Andrée MOUREAU
Mme Catherine BIQUET (depuis septembre 2014) : Membres à titre personnel.

Secrétaire : Mme Anne-Sophie JANDRAIN.

Fonctionnement

Le CCPH de Walhain s'emploie à développer des actions de sensibilisation à l'approche et à l'intégration du handicap.

En 2014 le Conseil consultatif de la personne handicapée (CCPH) s'est réuni les 7 janvier, 18 mars, 17 juin, 16 septembre et 18 novembre 2014.

Activités proposées en 2014

Comme les années précédentes, nous poursuivons l'organisation d'ateliers créatifs où des personnes « différentes » côtoient des enfants, des adultes bénévoles et participent à toutes les activités selon leurs moyens et leurs affinités ; d'autres activités sont également organisées. Vu l'ampleur du travail d'élaboration, le CCPH travaille par groupes de travail (groupe conférence, groupe ateliers).

- 18 janvier 2014 Goûter « galette des rois »
- 15 février 2014 Après-midi cinéma « Belle et Sébastien »
- 15 mars 2014 Visite à Villers-La-Ville « espaces et jardins partagés »
- 12 avril 2014 Atelier créatif « Pâques »
- 10 mai 2014 Atelier créatif « fête des mères »
- 21 juin 2014 Visite des escargots de l'Ourchet à Beuzet
- 12 juillet 2014 Animation « P'tit Cirque » à Wavre
- 23 août 2014 Visite de la Grand Place de Bruxelles
- 20 septembre 2014 Journée à la mer
- 18 octobre 2014 Création d'un calendrier « anniversaires »
- 22 novembre 2014 Confection des menus pour le dîner
- 6 décembre 2014 Préparation de la salle pour le dîner annuelle
- 7 décembre 2014 Dîner à la salle du « Fenil ».

Comme chaque année, le conseil organise une conférence annuelle. Cette année, c'était sur le thème du trouble de l'attention (TDA) qui a eu lieu le 6 novembre à la salle Espace Sainte-Anne au CPAS de Walhain.

13.4 Conseil Consultatif des Aînés

Composition :

Mr Didier HAYET (Président), Mr Philippe MARTIN (Echevin chargé des Affaires sociales), Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS et Mr Jean-Marie STREYDIO (Membres issus de groupes politiques) ; Mme Annie BUTACIDE, Mr André CHERON, Mme Patricia DE MULDER, Mr Denis DETINNE, Mme Danielle GALLEZ, Mme Monique MONFILS et Mme Evelyne SAPART (Membres à titre personnel).

Secrétaire : Mme Isabelle LABYOIT (démission en date du 17 septembre 2014).

Fonctionnement :

Les actions menées en faveur des aînés touchent différents domaines :

- soutien aux associations de 3 X 20 par l'octroi d'un subside communal annuel de 250 € à chaque groupe de l'entité ;
- mise à disposition du bus communal pour le transport lors des réunions mensuelles ;
- mise à disposition de salles communales ;

Le Conseil consultatif des Aînés s'est réuni le 5 mars, le 24 septembre, le 13 novembre et le 3 décembre 2014 avec comme objectifs :

- Projet de rééditer le bulletin des Aînés en janvier 2015. Un groupe de travail a été créé pour la rédaction de ce bulletin ;
- Présences à plusieurs reprises de Jean-Marie GILLET, échevin, concernant le projet logement « Ptit Favia » sur lequel le Conseil consultatif des Aînés a émis de nombreuses remarques.

13.5 La Maison d'Enfants « Les p'tits Loups »

Ouverte pour la première fois en septembre 2001, la Maison d'Enfants « Les P'tits Loups » est une Asbl installée dans des locaux communaux. Elle accueille 24 enfants (équivalents temps plein) de 0 à 3 ans :

Nombre d'enfants à temps plein : 20

Nombre d'enfants à temps partiel : 5

Nombre d'enfants inscrits sur liste d'attente issus de Walhain : 36

Nombre d'enfants inscrits sur liste d'attente non issus de Walhain : 20

La Maison d'Enfants « Les P'tits Loups » dispose de l'encadrement suivant :

Personnel

Mme Isabelle VINCENT, infirmière pédiatrique et responsable de la Maison d'Enfants et volante dans les sections.

L'équipe du haut (les petits) est composée de :

Mme Marie-Hélène SEHA, puéricultrice temps plein

Mme Joëlle FRANZIN, puéricultrice temps plein

Mme Emilie PIRET, puéricultrice à mi-temps

L'équipe du bas (les grands) est composée de :

Mme Marie-Anne CLOOTS, puéricultrice mi-temps

Mme Maité WAUTRECO, puéricultrice temps plein jusqu'au 10-11-2014

Mme Julie JANDRAIN, puéricultrice temps plein de retour dès le 12-11-2014

Mme Françoise PIVONT, puéricultrice à mi-temps

Mme Nathalie BLUGE, technicienne de surface mi-temps

Les puéricultrices continuent à se former tout au long de leur carrière : elles suivent des cycles de formation prodigués par des organismes spécialisés dans différents domaines qui touchent la petite enfance : « Tous musiciens » par le Théâtre de la Guimbarde, « De la naissance à la marche » par Natacha HERIS, « L'acquisition du langage » durant les matinales de l'enfance(ONE), des formations données par l'AFSCA, des formations sur la gestion de conflits, ... Elles répartissent leurs jours de formation de telle manière que l'accueil des enfants aux « P'tits Loups » ne s'en ressent pas.

Activités

Outre ses activités d'éveil habituelles, l'Asbl s'est adjoint, deux fois par mois, les services d'une musicienne, Mme Véronique Rolin-Georges en vue d'activité d'éveil musical avec les enfants.

Un comité de pilotage a été créé en 2012 (avec une première réunion le 17 juillet 2012), entre le CPAS, la Maison d'Enfants et le P'tit Favia en vue d'une synergie qui se traduit par des échanges d'idées pour des achats groupés, des conférences communes, etc.

Personne de Contact : Mme Isabelle VINCENT

Champ du Favia, 2 - 1457 Walhain

Tél. 010/65.90.47.

lesptitsloups_crfe@skynet.be

13.6 La Crèche communale« Le Petit Favia »

Ouverte depuis le 8 octobre 2012, la crèche Le petit Favia est une asbl communale installée à Walhain, Champ du Favia, 6.

En 2014, 24 enfants ont fréquenté le milieu d'accueil (19 toujours présents et 5 partis vers l'école) :

Nombre d'enfants à temps plein : 7

Nombre d'enfants à temps partiel : 17

Nombre de journées facturées au 31/12/2013 : 3139

Nombre de jours de fonctionnement : 231 jours d'ouverture

La participation financière moyenne des parents est de 17,42€

Le total des participations financières pour l'année 2013 était de 54 132,55€

La rétrocession ONE s'élevait à 7 499,58€

Nombre d'enfants inscrits sur liste d'attente issus de Walhain : 52 (au 31 décembre 2013)

Nombre d'enfants inscrits sur liste d'attente non issus de Walhain : 31 (au 31 décembre 2013)

La crèche *Le petit Favia* dispose de l'encadrement suivant :

Personnel

Mme Virginie DE NAEYER	directrice ½ temps (infirmière)
Mme Stéphanie CORNET	assistante sociale ½ temps
Mme Marie COPPENS	puéricultrice temps plein
Mme Justine CLOSSET	puéricultrice temps plein
Mme Noëlie TOURNEMENNE	puéricultrice ¾ temps
Mme Sylvia MINSCHAERT	puéricultrice ¾ temps
Mme Angélique FRERE	puéricultrice ½ -temps
Mme Damanet Christelle	puéricultrice ½ temps
Mme Georgette PERNIAUX	cuisinière ½ temps (engagée par la commune)
Mme Isabelle	personnel entretien (mise à dispo 15h)

Une consultation ONE mensuelle a été mise en place avec la collaboration du Docteur TICHOUX.

Deux fois par mois, les enfants profitent d'une activité d'éveil musical.

La crèche est agréée et subsidiée par l'ONE : elle bénéficie de subsides de la Province et de la Commune. Elle a obtenu, depuis le 29 janvier 2013, l'Attestation Qualité, et ce, pour une durée de 3 ans.

Les puéricultrices travaillent selon le projet pédagogique élaboré collégialement. Ce projet va continuer à s'étoffer au travers d'échanges variés sur les pratiques professionnelles, de formations et de réflexion.

En 2014, le personnel a bénéficié de plusieurs formations individuelles sur des sujets divers. 2 journées pédagogiques ont été organisées pour poursuivre la réflexion sur l'autonomie de l'enfant et les pratiques professionnelles mais aussi pour bénéficier d'une formation incendie et évacuation. La cuisinière a été accompagnée par l'ASBL enfance et diététique pour l'aider et la soutenir au niveau de la préparation des repas, de l'élaboration des menus et du respect des normes en vigueur.

Personne de Contact : Mme Virginie De NAEYER

Champ du Favia 6 - 1457 Walhain

Tél. 010/65.38.30.

14 AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

14.1 Composition :

Administrateurs :

- Jean-Paul DELFORGE : Président
- René SOMVILLE : Vice-Président
- Fabienne BILTERIJS : Secrétaire
- Nicolas ART : Trésorier
- Yvonne ART
- Yvan BLOT
- Xavier DELFORGE
- Daniel DENEUF
- Bertrand EGGERICKX
- Fabienne LEBIZAY
- Isabelle VAN BAVEL
- Fabienne VASSART

Préposée ALE : Marie-Sophie HEYMANS

14.2 Statistiques 2014

Prestataires actifs inscrits à l'ALE :

Données de base	Fin 2013	Fin 2014
Personnes entrant dans les conditions ALE *	107	111
Personnes réellement inscrites à l'ALE	75	67
Personnes qui sont effectivement actives en ALE	38	33

* Personnes de moins de 45 ans : demandeurs d'emploi depuis 24 mois ou plus.

* Personnes de plus de 45 ans : demandeurs d'emploi depuis 6 mois ou plus.

14.3 Profil des prestataires

Parmi les 38 prestataires actifs en ALE, on constate qu'une majorité d'entre eux ont entre 50 et 60 ans et sont en manque de qualification.

La préposée reçoit de l'ONEM un listing mensuel des demandeurs d'emploi entrant dans les conditions ALE qu'elle convoque systématiquement. Bien qu'aucune obligation d'inscription en ALE ne puisse être imposée, cette démarche permet à la préposée d'informer les personnes quant aux différents plans d'aide à l'embauche et formations organisées.

Les demandeurs d'emploi s'adressent également à l'ALE pour toutes questions relatives à leur situation d'une façon générale, et plus particulièrement aux offres d'emploi reçues du FOREM et aux convocations de l'ONEM.

14.4 Utilisateurs de l'ALE - types de prestations effectuées

Activité	Nombre total d'utilisateurs
Toutes activités confondues	62
Aide à domicile*	1*
Entretien du jardin	35
Enfants et malades	6
Formalités administratives	1
Réparations et entretien/garde et soins aux animaux	15
Autorités locales	2
Enseignement	2
ASBL	0

* *Suppression du droit d'exercer l'activité d'aide à domicile de nature ménagère pour les travailleurs de moins de 50 ans depuis le 1^{er} juillet 2009 (à l'exception des travailleurs ayant une incapacité de travail permanente d'au moins 33%).*

14.5 Information

L'ALE de Walhain donne une information sur les différents dispositifs qui existent pour les demandeurs d'emploi : plan Activa, prime à la reprise du travail après 50 ans, convention premier emploi, activation du comportement de recherche d'emploi, formations.

14.6 Formations

Formation PMTIC

En réponse aux attentes des demandeurs d'emploi, l'ALE organise une formation informatique de base portant sur les fonctions élémentaires du PC, traitement de texte, courrier électronique et sensibilisation à Internet.

Formation Agents habilités aux abords des écoles

À la demande de la Commune et en collaboration avec la Zone de Police Orne-Thyle, l'ALE a également permis à deux prestataires ALE de suivre une formation à la fois théorique et pratique leur permettant d'être aptes à assurer la surveillance aux abords des écoles de Nil-Saint-Vincent et Perbais.

Pour contacter l'ALE de Walhain : 010/65.32.17 - Walhain.ale@gmail.com
Place Communale, 1 - 1457 Walhain

Permanences :

Mardi : de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi
Jeudi : de 9h à 12h et de 13h à 16h
Vendredi : sur rendez-vous

15 POLICE LOCALE

Loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux (1 police fédérale, des corps de police locale).

15.1 Zone de Police

L'A.R. du 28 avril 2000 délimite les zones de police. La Commune de Walhain intègre celle de Court-St-Etienne/Villers-la-Ville/Mont-Saint-Guibert/Chastre, actuellement dénommée Zone de police locale n°5270 ORNE-THYLE.

15.2 Représentation communale

Mme Laurence SMETS, Bourgmestre au Collège de Police.

MM. André LENGELE, Nicole THOMAS-SCHLEICH, Julien PITSAER (effectifs), Agnès NAMUROIS, Philippe MARTIN et Olivier PETRONIN (suppléants), conseillers communaux au Conseil de Police.

15.3 Effectifs

Le 30 novembre 2014, la zone de police comptait 86 membres du personnel répartis comme suit :

- 1 chef de corps (commissaire divisionnaire) ; Monsieur Laurent VAN DOREN
- 6 commissaires ; 1 détaché OUT
- 15 inspecteurs principaux (cadre moyen) ; 2 détachés IN
- 51 inspecteurs (cadre de base) ; 3 détachés IN et 3 détachés OUT
- 1 agent de police ;
- 12 membres du personnel non opérationnel (Cadre administratif et logistique).

15.4 Répartition géographique et organisation du corps de police

Les services sont répartis un site et trois antennes locales :

Hôtel de Police à Mont-Saint-Guibert

Chef de Corps	1 CDP
Directeur du personnel et de la logistique (DPL) + SCI	1CP
Chef de service Secrétariat	1 Niv B
Membre	1 Niv C
Membre	2 Niv D
Membre ICT (gestion technique)	1 Niv B
Service technique (technicienne de surface)	3 Niv D
Service technique artisan/ouvrier	1 Niv D (militaire)
Directeur de l'information (DIP)	1 CP
Directeur adjoint DIP	1 INPP
Membre	½ INP
Chef de service CIZ	1 INP
Membre CIZ	1 INPP
Membre CIZ	1 Niv C
Membre CIZ	1 Niv D
Directeur de la gestion optimale (DGO)	1 CP
Directeur adjoint DGO	1 INPP

Chef de service SAV	1 INPP
Directeur de la gestion stratégique (DSP)	1 CP
Directeur de la fonction de police (DFP)	1 CP
Directeur adjoint (DFP)	1 INPP
Chef de service SLR	1 INPP
Membre SLR	5 INP
Membre service jeunesse	2 INP
Chef de service circulation	1 INP
Membre	2 INP
Membre	1 Niv D
Accueil 1 ^{ère} ligne et Ecriture/plainte	
Membre	1 INP
Membre	½ INP
Service proximité Mont-Saint-Guibert	
Membre	2 INP

L'Hôtel de police abrite la direction de la zone, le service local de recherche, le service d'assistance aux victimes, l'intervention et deux agents de la proximité.

Antenne de Chastre

Chef de service Proximité	1 INPP
Membres Proximité	3 INP

Antenne de Court-Saint-Etienne

Chef de service Proximité	1 INPP
Membres Proximité	2 INP
Membre	1 AGP

Antenne de Villers-la-Ville

Chef de service Proximité	1 INPP
Membres Proximité	4 INP

Walhain

Une permanence de police est à la disposition des citoyens, dans un petit bâtiment situé à l'arrière de la maison communale, du lundi au mercredi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 17h00 à 20h00 (tél 010/65.04.01).

Les agents de proximité pour Walhain sont les Inspecteurs de police Cédric EVILARD et Philippe BOVENRADE.

CDP = Commissaire Divisionnaire de police / CP = Commissaire de police

AGP = Agent de police

INP = Inspecteur de police / INPP = Inspecteur Principal de police

SLR = Service Local de Recherche - SAV = Service d'assistance aux victimes

WALHAIN, le 1^{er} décembre 2014.

Par Ordonnance :
Le Secrétaire communal,

La Bourgmestre,

Ch. LEGAST

L. SMETS